



**Mémoires urbaines et répertoires
d'action publique**

*Contribution à l'instrumentation participative du
renouvellement urbain (Cherbourg, Tournai,
Rennes)*

Marine Condette

Séminaire Action publique locale

Mémoire de quatrième année

Sous la direction de M. Marc Rouzeau

2013-2014

Avertissements

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un apprentissage de la recherche. Il est donc nécessairement inabouti et présente des imperfections et des insuffisances. Par ailleurs, l'IEP n'entend donner aucune approbation aux informations et aux analyses contenues dans ce mémoire. Elles doivent être considérées comme relevant de la seule responsabilité de l'auteur.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier M. Marc Rouzeau, mon directeur de mémoire, pour sa disponibilité, ses conseils et ses exigences qui m'ont permis d'évoluer, de m'améliorer et de ne pas baisser les bras.

Je tiens à remercier aussi tout particulièrement M. Philippe Leroy pour cette « re-découverte » de la sociologie et pour ses encouragements constants au fil de l'année. Merci à M. Romain Pasquier pour les connaissances transmises lors des séminaires.

Je remercie également toutes les personnes que j'ai rencontrées lors de ce travail de recherche, qui m'ont accordé de leur temps et qui m'ont permis de faire évoluer ce mémoire.

Bien sur, un grand merci à mes relecteurs !

Enfin, merci à ma famille et à mes amis, avec une pensée particulière pour Baptiste, Leïla, Thibault, Gabrielle et Coline pour leur soutien sans faille.

Bonne lecture.

Liste des sigles et des abréviations

Acsé : Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances

ANRU : Agence Nationale de la Rénovation Urbaine

AUDIAR : Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise

CUC : Communauté Urbaine de Cherbourg

DSQ : Développement Social des Quartiers

HLM : Habitations à Loyers Modérés

IAUR : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes

ORU : Opération de Renouvellement Urbain

PNRU : Programme National de Rénovation Urbaine

PRU : Projet de Renouvellement Urbain

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZUP : Zone Urbaine Prioritaire

ZUS : Zone Urbaine Sensible

Table des matières

INTRODUCTION.....	8
PARTIE I - MEMOIRES URBAINES ET REPERTOIRES D’ACTION PUBLIQUE : FONDEMENTS ET USAGES.....	23
CHAPITRE 1: LES FONDEMENTS DE LA MEMOIRE URBAINE	23
1. <i>Le travail de mémoire: définition et enjeux.....</i>	<i>24</i>
a) Travail de mémoire ou histoire ?.....	24
(1) La mémoire comme construction personnelle	24
(2) L’interaction de la mémoire et de l’histoire.....	24
b) L’espace vécu comme facteur de construction de la mémoire collective.....	25
(1) L’attachement à un lieu	25
(2) ... qui permet de surmonter la transformation	26
c) Comment travailler la mémoire ?	26
(1) Les « faiseurs de mémoire »	27
(2) Penser les mémoires au pluriel	27
2. <i>Mémoires urbaines et grands ensembles.....</i>	<i>29</i>
a) Territoire sans Histoire, déficit de mémoire.....	29
(1) Les problématiques des grands ensembles	29
(2) Des mémoires restées dans l’ombre	30
b) La place de la mémoire dans la rénovation urbaine et la démarche de concertation et d’animation	31
(1) La politique de la ville et la logique de « la table rase ».....	31
(2) La démarche de concertation et d’animation : « humaniser » le projet urbain ?.....	32
3. <i>Le travail de mémoire comme instrument de la concertation</i>	<i>33</i>
a) De l’intérêt de la mise en récit des politiques publiques	34
(1) Rendre le projet urbain audible et compréhensible.....	34
(2) Justifier le projet urbain	35
b) Le travail de mémoire comme instrument de l’action publique.....	35
(1) Un instrument pour atteindre les habitants.....	36
(2) L’instrumentation : quels outils et techniques utilisés ?.....	36
CHAPITRE II: LES REPERTOIRES D’ACTION DES MEMOIRES URBAINES.....	38
1. <i>Répertoires d’action publique: définition et pertinence</i>	<i>38</i>
a) Aux fondements des répertoires d’action publique.....	38
b) Les répertoires d’action du travail de mémoire.....	39
2. <i>L’utilisation des répertoires d’action et des stratégies mémorielles dans les projets de rénovation urbaine.....</i>	<i>42</i>
a) L’accompagnement social	42
(1) Les enjeux de l’accompagnement social	42
(2) Les caractéristiques d’un travail de mémoire dans le cadre d’un accompagnement social.....	44
b) La revalorisation du quartier et de ses habitants	46
(1) Faire face à la stigmatisation et aux mémoires oubliées.....	47
(2) Les caractéristiques du travail de mémoire dans le cadre de la revalorisation du quartier et de ses habitants.....	49
c) La création de cohésion sociale en favorisant le lien social	50
(1) « Du grand ensemble au vivre ensemble ».....	50
(2) Les caractéristiques du travail de mémoire dans le cadre de création de lien social	53
PARTIE II. MEMOIRES URBAINES ET REPERTOIRES D’ACTION PUBLIQUE : USAGES ET COMBINAISONS LOCALES	56
CHAPITRE I. LES DIFFERENTES COMBINAISONS LOCALES DES REPERTOIRES D’ACTION A CHERBOURG-OCTEVILLE, TOURLAVILLE ET RENNES.	57

1.	<i>Cherbourg-Octeville: le quartier des Provinces et de l'Amont-Quentin</i>	57
a)	Historique de ces deux quartiers.....	57
b)	Le travail mémoriel dans la démarche de concertation et d'animation.....	58
(1)	La démarche de concertation et d'animation.....	58
(2)	La démarche mémorielle : antérieure au PRU.....	59
(3)	Les productions mémorielles.....	60
c)	La combinaison de deux répertoires d'action.....	62
(1)	L'accompagnement social.....	62
(2)	Mobiliser et fédérer les habitants : le renforcement du lien social.....	63
2.	<i>Tourlaville: le quartier des Flamands</i>	64
a)	Histoire du quartier des Flamands.....	64
b)	Le travail mémoriel et la démarche de concertation et d'animation.....	64
(1)	La démarche de concertation et d'animation.....	64
(2)	L'origine du travail mémoriel inhérent au début du PRU.....	65
(3)	Les productions mémorielles.....	65
c)	La combinaison de deux répertoires d'action.....	67
(1)	Une logique d'accompagnement social.....	67
(2)	Une logique de revalorisation du quartier et de ses habitants.....	67
3.	<i>Rennes: le quartier du Blosne</i>	69
a)	L'histoire du quartier du Blosne.....	69
b)	Le travail mémoriel et la démarche de concertation et d'animation.....	70
(1)	La démarche de concertation et d'animation.....	70
(2)	L'origine du travail mémoriel.....	70
(3)	La production mémorielle.....	72
c)	Dans quel répertoire d'action s'inscrit la démarche mémorielle de ce PRU ?.....	73
(1)	Une logique de revalorisation du quartier et de ses habitants.....	73
(2)	Une logique de création de lien social.....	75
4.	<i>Mise en évidence des combinaisons de répertoire d'action</i>	77
a)	Des répertoires d'action aux frontières parfois floues.....	77
(1)	Des marqueurs pertinents.....	78
(2)	... aux marqueurs plus flous.....	79
(4)	Du passage de trois répertoires à deux répertoires.....	79
b)	Le travail mémoriel ne peut s'affranchir des caractéristiques du projet urbain.....	80
(1)	Le travail mémoriel comme porte d'entrée.....	80
(2)	Le travail mémoriel comme lien entre le passé, le présent et l'avenir.....	81

CHAPITRE II. JEUX D'ACTEURS ET GOUVERNANCE : LES DIFFERENTES COMBINAISONS

LOCALES	82	
1.	<i>Cherbourg-Octeville: le quartier des Provinces et de l'Amont-Quentin</i>	83
a)	Les acteurs institutionnels au cœur du projet mémoriel.....	83
(1)	La place prépondérante de la ville à travers la figure du maire.....	83
(2)	Les chargés de la concertation et d'animation : une interface entre le projet urbain et les habitants.....	83
(3)	Quel rôle de l'ANRU ?.....	84
(4)	Les professionnels de la culture via les commandes publiques.....	85
b)	La création de réseau : la phase primordiale du travail de mémoire.....	85
(1)	La diversité des acteurs-relais.....	85
(2)	Un appel à l'aide parfois nécessaire.....	86
(3)	Jeux d'acteurs et concurrence.....	86
c)	Les habitants.....	87
2.	<i>Tourlaville: le quartier des Flamands</i>	88
a)	Le binôme acteurs institutionnels et associations.....	88
b)	Une large catégorie d'habitants concernés.....	89
(1)	Une création de réseau originale.....	89
(2)	L'école : un partenaire privilégié.....	89
c)	Le mécénat privé.....	90
3.	<i>Rennes: le quartier du Blosne</i>	90
a)	Une initiative et un travail mémoriel non politique.....	90

(1) Les habitants, le « <i>marbre à partir duquel on peut écrire</i> »	90
(2) ... mais qui nécessite l'appui du réseau associatif	92
(3) ... et le soutien universitaire	92
b) Le passage obligé du soutien institutionnel.....	93
(1) Le rôle de l'ANRU.....	93
(2) Les acteurs politiques.....	94
4. <i>Mise en évidence des jeux d'acteurs et des répertoires d'action</i>	95
a) Quelle corrélation entre les acteurs et les répertoires d'action ?	95
(1) Les acteurs institutionnels au cœur du répertoire accompagnement social	95
(2) La revalorisation du quartier et la création de lien social favorisés par la diversité des acteurs	96
b) Les grands absents du travail mémoriel	97
(1) Les professionnels du projet urbain.....	97
(2) L'absence d'interaction entre les villes	97
CONCLUSION	99
BIBLIOGRAPHIE	103
ENTRETIENS	107
ANNEXES	108

Introduction

« Le travail mémoriel, c'est toujours tisser du lien et saisir l'opportunité de créer des faisceaux de relations sociales qui vont être porteurs, valorisant pour les uns et pour les autres »¹.

André Sauvage.

Cette étude s'intéresse aux stratégies mémorielles comme instrument de la concertation dans le cadre des projets de renouvellement urbain. Le fil conducteur de ce travail de recherche est le travail sur la mémoire et l'histoire des quartiers des grands ensembles qui s'effectue lors d'un projet urbain : pourquoi s'intéresser au passé et à la mémoire d'un quartier destiné à se transformer ? Après avoir mis en perspective le sujet, nous nous attacherons à définir quelques éléments clefs de ce mémoire, à présenter la problématique avant de faire une rapide présentation des terrains de recherche : Cherbourg-Octeville, Tourlaville et Rennes.

I. Mise en perspective du sujet

▪ L'intérêt pour la mémoire à l'échelle nationale

Depuis le début des années 1990, on assiste à un véritable tourbillon mémoriel et un intérêt croissant des pouvoirs publics face au phénomène mémoriel. Au risque parfois d'un brouillage entre l'histoire et la mémoire, cette dernière devient un véritable espace de jeux

¹ Entretien réalisée le 14 février 2014, à l'IAUR

politiques et de polémiques. Cet engouement s'explique par le changement du rapport traditionnel que nos sociétés entretenaient avant avec le passé. Ce changement s'est exprimé via de multiples formes : effervescences commémoratives, débats sur les versions officielles de l'histoire, l'enseignement de l'histoire à l'école, la multiplication des musées... Depuis 2005, les débats portant sur « les politiques mémorielles » rappellent la complexité du lien qui unit l'histoire et la mémoire ainsi que la possible instrumentalisation politique de la mémoire.

Cette complexité relative à la mémoire se retrouve aussi à l'échelle locale. De nombreuses villes utilisent leur passé historique afin de mettre en valeur l'identité de la commune et son rayonnement, procédant ainsi à une sorte de marketing territorial.

- **L'intérêt pour la mémoire à l'échelle locale**

On retrouve aussi des projets mémoriels à une échelle plus petite, comme sur des quartiers. En général, cette mise en valeur de l'histoire et de la mémoire s'effectue dans les quartiers dits « historiques », souvent en centre ville, dans un objectif de conservation du patrimoine, mais aussi dans un but touristique et culturel. Pourtant, depuis plusieurs années on assiste à une multiplication des « actions mémorielles » à l'échelle des quartiers de grands ensembles. Dans ce sens, les projets urbains peuvent constituer l'occasion d'évoquer ce type de problématique ou de mettre en place des travaux relatifs à la mémoire et à l'histoire d'un territoire. Si les pouvoirs publics ont toujours plus ou moins participé à ces projets, ils ont mis à l'agenda la question de la mémoire dans les projets urbains il y a peu.

- **L'incitation croissante à travailler la mémoire et l'histoire des quartiers**

En effet, depuis sa création en 2003 et la signature de ses premières conventions, l'ANRU impose plus ou moins explicitement un travail sur la mémoire dans le cadre de la concertation et de l'animation avec les habitants du quartier concerné. Néanmoins, le cadre d'intervention reste assez libre. Cette voie mémorielle s'accélère depuis quelques années et, le 26 juin 2013, François Lamy, ancien ministre délégué à la Ville, a lancé la création d'un comité réunissant onze experts issus de disciplines différentes, présidé par Pascal Blanchard, historien-chercheur au CNRS, dans le but de réfléchir aux moyens « de

*valoriser les initiatives déjà entreprises au niveau local et nationale, de réfléchir à leur diffusion et leur transmission, de les compléter et de les promouvoir par un programme d'envergure nationale sur l'histoire des quartiers populaires (...) afin de favoriser la prise en compte de la « mémoire » dans les futurs contrats de ville et opérations de rénovation urbaine*²». La création de ce comité de réflexion fait écho au « : *Travail de mémoire et requalification urbaine : Repères pour l'action* », édité en avril 2007, qui est un guide composé à la fois de repères théoriques et d'exemples illustrés sur les questions « *qu'il convient de se poser lorsqu'on se lance dans le travail de mémoire d'un quartier* »³.

Cette incitation à travailler la mémoire d'un quartier ne trouve un caractère légal que récemment. La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine⁴ met avant la pratique du travail mémoriel des quartiers, à travers l'article 1 : « *[La politique de la ville] vise, en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs ressources, à (...) reconnaître et à valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers* ». Dès lors, on peut imaginer que les futures opérations de renouvellement urbain systématiseront le travail de mémoire sur le quartier concerné dans leur volet animation, participation et concertation avec les habitants.

Néanmoins, si la question de la mémoire collective et des quartiers populaires fait actuellement l'objet d'études et de rapports ministériels, travailler et garder des traces de la mémoire d'un quartier populaire n'est pas un fait nouveau. Déjà à la fin des années 1990, un livre créé en collaboration avec des habitants de la Cité des 4000 de la Courneuve avait été publié, afin de garder en mémoire les immeubles en proie à la démolition, notamment la barre Debussy dont la démolition en 1986 fut très médiatisée. Différents projets existaient de manière assez hétérogène dans les différents projets urbains, sans qu'il n'y ait une véritable mise en commun des pratiques et des expériences effectuées.

Ainsi, on s'aperçoit que le traitement de la mémoire et de l'histoire d'un lieu connaissant un projet de renouvellement urbain est progressivement pris en charge par les politiques publiques.

² Communiqué de presse de François Lamy – Mémoire et histoire des quartiers populaires, 26/06/2013

³ Préface de Yves-Laurent Sapoval, Délégué interministériel à la ville, 2007, in « *Repères pour l'action : Travail de mémoire et requalification urbaine* ».

⁴ LOI no 2014-173 du 21 février 2014 de « *programmation pour la ville et la cohésion urbaine* »

▪ Éléments de définition et repères

▪ **Le quartier comme espace étudié**

De nombreux travaux de mémoire existent à l'échelle des villes ou des agglomérations partageant un patrimoine commun. Néanmoins, j'ai choisi de prendre le quartier comme échelle privilégiée dans mon travail de recherche. La notion de quartier est souvent ambiguë : à la fois très présent dans le langage commun et dans de nombreux travaux, il est néanmoins difficile de définir le quartier. Je distinguerai donc le « *quartier institué* » du « *quartier vécu* »⁵.

• *Le « quartier institué »*

Le quartier institué est parfaitement délimité par les pouvoirs publics et est défini comme « *une division administrative d'une ville* »⁶. Le quartier reste une « *fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une certaine individualité* »⁷. Dans ce sens, le quartier est donc défini selon diverses caractéristiques physiques qui permettent de le distinguer d'un autre quartier. On peut dès lors parler de quartier du centre, de quartier périphérique, de quartier ancien...

Dans le cadre des projets urbains, le quartier est défini très strictement notamment avec l'outil de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) qui se définit par « *des zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privé* »⁸. Le quartier est donc un outil aux services des pouvoirs publics afin de mettre en place des politiques publiques portant sur un lieu précis.

⁵ Distinction faite dans Authier Jean-Yves *et al.*, *Introduction*, in Jean-Yves Authier *et al.*, *Le quartier La Découverte « Recherches »*, 2007 p. 16

⁶ Définition extraite du Dictionnaire *Larousse*

⁷ Choay F., Merlin P., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2010, p. 557.

⁸ Article L 311-1 du *Code de l'urbanisme*

- ***Le quartier « vécu »***

Je vais me baser sur la définition du quartier d'Yves Grafmeyer dans *Le quartier des sociologues*⁹, en traitant le quartier comme une portion de ville dont les contours peuvent être flous, un espace de proximité dont la perception varie selon chacun (pour certains, c'est plusieurs rues, une place, une seule rue, voire même un logement). Le quartier vécu est donc le lieu quotidien et le lieu d'usage des habitants.

Les deux définitions du quartier évolueront à travers cette recherche, oscillant entre la représentation du quartier qu'a chaque habitant de son lieu et la représentation du quartier en tant qu'objet de rénovation urbaine. Le point commun de ces représentations est que chacun des quartiers traités constitue ce qu'on appelle couramment les quartiers en difficultés.

- **Les Zones Urbaines Sensibles (ZUS)**

Je m'attacherai particulièrement à traiter ce qu'on appelle communément les « quartiers sensibles », autrement dit les ZUS (Zones Urbaines Sensibles), qui « *ont été pris comme cadres d'analyse de processus cumulatifs d'exclusion sociale ayant pour effet d'aggraver – du fait même de leur concentration territoriale et de la visibilité qui lui est associée – les situations de chômage et de pauvreté, l'échec scolaire, les tensions entre voisins et l'image négative de soi*¹⁰ ». Ces quartiers constituent alors un cadre d'action privilégié des politiques de la ville, à travers les projets de renouvellement urbain, visant à la fois la lutte contre la ségrégation et les inégalités, la revitalisation de la vie sociale locale mais aussi la revalorisation du quartier, véhiculant souvent une image extérieure négative.

⁹ Grafmeyer Y., *Le quartier des sociologues*, in Jean-Yves Authier et al., *Le quartier*, La Découverte Recherches, 2007 p21-31

¹⁰ Grafmeyer Y., *op.cit.*, p.29

▪ **Le renouvellement urbain en question**

• *Rapide historique du renouvellement urbain*

Afin de mieux comprendre les enjeux sous-jacents à ce sujet, il faut se pencher plus particulièrement sur le renouvellement urbain. De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque rénovation urbaine ou renouvellement urbain ?

La rénovation urbaine, en tant que transformation d'un quartier ou d'un îlot dans une ville, a une longue histoire. Déjà sous le Second Empire, les travaux d'Hausmann ont contribué à adapter la ville de Paris aux exigences de la modernité de l'époque, repoussant les populations les plus défavorisées aux portes de la capitale. Dans les années 1960, on amorce l'époque dite de la « rénovation urbaine », qui visait à construire des grands ensembles d'habitat social en périphérie des villes. Cela a favorisé le relogement des populations résidant dans les centres anciens et les faubourgs ouvriers dans ces nouveaux logements, notamment grâce à des programmes sociaux de relogement financés par l'Etat. Très rapidement, la mauvaise réputation des populations ayant bénéficié de ces programmes sociaux influe sur leur environnement et accélère le processus de paupérisation de ces grands ensembles, engendrant les problèmes que l'on connaît actuellement. Alors que certains logements venaient tout juste d'être terminés, les pouvoirs publics réagissent dans la deuxième moitié des années 1970, en développant un argumentaire proche de celui d'aujourd'hui : « *L'homogénéité des types et des catégories de logements réalisés, la monotonie des formes et de l'architecture, la perte de la mesure humaine dans l'échelle des constructions ou des ensembles eux-mêmes, l'intervention d'un maître d'ouvrage, d'un architecte ou d'un organisme gestionnaire sur de trop grands ensembles ne favorisent pas une bonne intégration des quartiers nouveaux dans le site urbain, ni celles de habitants* »¹¹. Favorisant les actions de démolitions, ces politiques de rénovation urbaine n'eurent pas le succès escompté.

• *Le renouvellement urbain aujourd'hui*

Dès lors, il faut attendre les années 2000 pour que les politiques publiques s'intéressent de nouveau aux actions possibles à mener dans les quartiers de grands ensembles. La loi dite

¹¹ Circulaire du 21 mars 1973 relative aux formes d'urbanisation dites « grands ensembles » et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat, in Epstein R, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris, Les Presses de SciencesPo, 2013, 377p

Borloo du 1^{er} août 2003 institue un Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) et a enclenché des vastes chantiers de démolition-reconstruction dans les grandes et moyennes villes, ainsi que dans les villes de banlieue. L'objectif premier est l'établissement de la mixité sociale dans les ZUS, à travers des projets de renouvellement urbain. Cette loi marque aussi la création de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Cette agence assure la mise en œuvre des PNRU avec les villes qui souhaitent rénover certains de leurs quartiers.

- ***La démarche de concertation en question***

L'aspect qui va nous intéresser dans le renouvellement urbain est celui du volet concertation et animation. Dans son règlement du 20 mars 2007, l'ANRU évoque la concertation dans ces termes : « *L'agence accorde des subventions aux actions de concertation et de communication vers les habitants sur l'ensemble du projet de rénovation urbaine. Il s'agit notamment de dépenses pour la réalisation et la diffusion de documents et supports, la constitution d'archives filmographiques et documentaires, la location de salles, l'organisation de réunions publiques, le développement d'actions (de type réalisation de manifestations, ateliers urbains) rassemblant les habitants autour du projet, le recours à des expertises ainsi que le financement de l'ingénierie nécessaire à la conduite des actions de concertation* »¹². De plus, dans chaque convention signée avec les villes, un volet concertation et animation du projet urbain est présent, de manière plus ou moins détaillée.

En 2014, la participation des habitants au travers de la concertation et de l'animation reste un principe de base de la politique de la ville, même si elle est toujours difficile à atteindre. Celle-ci est en éternelle réflexion et refonte comme témoigne le rapport Mechmache/Bacqué¹³ datant de juillet 2013 qui réinterroge le principe co-construction de la Politique de la Ville et notamment l'intérêt de mettre en œuvre des travaux portant sur la mémoire et l'histoire du quartier.

¹² Règlement général de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du 20 mars 2007, article 4.1.2

¹³ BACQUE Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed, « Pour une réforme radicale de la politique de la ville, ça ne se fera plus sans nous », rapport au Ministre délégué chargé de la ville, Juillet 2013

▪ **Problématisation et hypothèses**

• **Problématique**

Etudier la place des travaux sur la mémoire dans un projet urbain me semblait intéressant car aux premiers abords, il peut paraître antinomique de mettre en parallèle un travail de mémoire sur l'histoire d'un quartier et un projet de renouvellement urbain. De fait, une première question s'impose : pourquoi évoquer le passé, susciter les témoignages, les souvenirs et les émotions dans le cadre d'un projet qui a pour objectif de transformer de manière radicale le quartier avec démolitions ou non ? Quelles sont les raisons de la mise en œuvre de travaux portant sur la mémoire et l'histoire du quartier dans les projets de renouvellement urbain ?

Dans le cadre de la concertation et de la participation légale et institutionnelle que chaque projet de renouvellement urbain se doit de mettre en place, le choix de l'instrument du « travail de mémoire » est de plus en plus retenu. Pourquoi ? Cet instrument permet une assez grande liberté en termes de concertation et de participation avec les habitants en ce qu'il favorise les échanges et les interactions tout en pouvant toucher un public très large et divers.

Dès lors, en considérant le travail de mémoire comme l'un des instruments de la participation et de la concertation (Le Galès et Lascoumes) lors des projets de renouvellement urbain, peut-on considérer que le travail de mémoire suit les mêmes stratégies et logiques dans chacun des projets urbains ? Comment le choix de l'instrumentation (c'est-à-dire « *l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs) qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale*¹⁴ »), permet de classer les stratégies et les travaux mémoriels selon plusieurs répertoires d'action (Tilly, 1986 ; Laborier, 2003) ?

• **Hypothèses**

Suite aux lectures théoriques, à l'étude des exemples nationaux et à la littérature grise, il semblerait que trois répertoires d'action se distinguent nettement, nous permettant de mieux comprendre les logiques et les stratégies sous-jacentes des travaux de mémoire

¹⁴ Lascoumes Pierre et Le Galès Patrick, « *Instrument* », in Laurie Boussaguet et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, 2010, p.326

effectués dans le cadre de la démarche de concertation et d'animation dans les PRU. Cette distinction des trois répertoires répertoire d'action fut le fil conducteur dans la conduite des entretiens avec les différents acteurs.

Le répertoire d'accompagnement social

Le travail de mémoire serait ici utilisé comme un moyen de rassurer les habitants et d'apaiser leurs craintes concernant le projet urbain. Il s'agirait à la fois d'aider les habitants dans cette période difficile de transformations, ainsi que de favoriser l'acceptabilité sociale, notamment dans les PRU avec démolitions. C'est le répertoire qui paraît le plus répandu à travers les divers exemples nationaux étudiés.

Le répertoire de revalorisation du quartier et de ses habitants

Le travail de mémoire serait aussi un moyen de revaloriser le quartier. C'est une revalorisation qui s'effectue dans le but d'améliorer l'image du quartier, dont la représentation est souvent négative pour les habitants de l'extérieur. De plus, la revalorisation du quartier signifie aussi celle de chacun des habitants afin de faire face à la stigmatisation dont ils peuvent être victime due à leur lieu de vie.

Le répertoire de création de lien social

Enfin, le travail de mémoire serait avant tout un moyen de créer du lien social ainsi que de renforcer la cohésion entre les habitants. Favoriser le vivre ensemble serait un des axes poursuivis par le travail sur la mémoire et l'histoire du quartier. Ce serait un moyen d'utiliser la mémoire comme ciment et comme fédérateur, dans des quartiers de grands ensembles où l'individualité est grandissante.

La mémoire peut-elle jouer ces rôles à la fois d'apaisement, de revalorisation ou de fédérateur auprès des habitants qui vivent dans des quartiers qui font l'objet d'un projet de renouvellement urbain ?

▪ **Présentation des terrains de recherche**

Cette problématisation sera illustrée par trois terrains de recherche : Cherbourg-Octeville, Tourlaville et Rennes. Outre le fait que ce soient tous les trois des terrains qui m'étaient ouverts et accessibles, ces trois quartiers illustrent a priori l'exemple de PRU mettant en place des travaux sur la mémoire et l'histoire du quartier de manières plus ou moins semblables.

▪ Le PRU de Cherbourg-Octeville

L'ORU (Opération de Renouvellement Urbain) est née dans les années 1990 à Cherbourg-Octeville¹⁵ mais débute réellement en 2001 lorsque que le dossier est accepté par le comité interministériel des villes. Ce projet prend de l'ampleur en 2007, avec la signature d'une convention avec l'ANRU. L'ORU était découpée en trois quartiers différents et j'ai décidé de m'intéresser à l'un de ces volets, celui du quartier de l'Amont-Quentin et des Provinces, classés en ZUS. L'objectif principal de l'Opération de Renouvellement Urbain de Cherbourg-Octeville était de réintégrer ces quartiers d'habitat social dans le tissu urbain. Le quartier de l'Amont-Quentin et des Provinces connaît de nombreux problèmes : chômage, précarité, insalubrité, insécurité... En reliant de manière plus efficace ce quartier au centre ville de Cherbourg-Octeville, ainsi qu'en favorisant la mixité sociale, il s'agissait de restructurer et de réhabiliter ce quartier. Le projet de rénovation urbaine visait à en finir avec l'isolement du quartier des Provinces et de l'Amont-Quentin, isolement à la fois géographique, économique, social et culturel. Outre la réhabilitation de nombreux immeubles, d'infrastructures et d'espaces publics, 414 logements sociaux ont été démolis afin de construire de nouveaux bâtiments. Furent construits à la fois des logements sociaux, des logements locatifs et une possible accession à la propriété. Aujourd'hui, l'ORU est quasiment terminée.



Photo 1. Le quartier des Provinces avant l'ORU, source : non identifiée

¹⁵ 39 003 habitants en 2009, source : INSEE

▪ Tournville, quartier des Flamands

Tournville¹⁶ est commune limitrophe de Cherbourg-Octeville et fait partie de la Communauté Urbaine de Cherbourg. Profitant de l'élan donné par l'ORU de Cherbourg-Octeville, et par souci de cohérence en termes d'aménagement sur l'agglomération cherbourgeoise, un projet urbain débute en 2008. Rapidement, cette opération de renouvellement urbain se concentre sur un quartier de la commune : le quartier des Flamands, un des trois quartiers prioritaires de Tournville. Ce quartier est privilégié pour deux raisons. Premièrement c'est l'un des quartiers les plus anciens de la commune et qui n'a pourtant connu aucune requalification depuis des années. De plus, c'est un quartier ouvert sur le port des Flamands et sur le front de mer qui accueille chaque année des milliers de promeneurs. Les travaux du PRU ont porté sur la rénovation d'une école ainsi que la création de nouveaux espaces publics au cœur du quartier, et des transformations dans l'espace portuaire. Pour le moment, aucune démolition d'immeuble n'a été effectuée.



Photo 2. Le quartier des Flamands, école Voltaire, avant le PRU. Source: "Reflets" n°156 (Tournville)

¹⁶ 16 090 habitants en 2009, source : INSEE

▪ Rennes, Le Blosne

Le projet urbain du Blosne s'inscrit dans la démarche du projet urbain et social qui a été développé à l'échelle de Rennes¹⁷ et de son agglomération. De plus, la création de l'ANRU en 2003 a motivé Rennes à questionner les grands ensembles qui composent la ville, dont le quartier du Blosne. On assiste à un creusement entre les indicateurs socio-démographiques du Blosne et ceux de la ville de Rennes. En effet, le Blosne a perdu environ 30% de sa population depuis 1975 et on enregistre une forte concentration de logements sociaux (environ 55%). C'est un quartier classé en Z.U.S. En 2005, une étude est réalisée par l'Agence d'Antoine Grumbach et démontre le potentiel d'évolution du quartier avec comme objectifs la mixité sociale, l'attractivité du quartier (à la fois pour les entreprises, les services, les équipements publics et les nouveaux ménages) ainsi que de dynamiser le quartier. L'entretien du parc de logements sociaux qui a été effectué régulièrement permet de contourner la question de la démolition/reconstruction. C'est ainsi l'une des particularités de ce PRU : pas de démolition majeure. La requalification du Blosne se fait par étape. En mars 2012, la Z.A.C Blosne-Est est créée et la phase opérationnelle ne commence réellement que depuis cette année (2014). Quant à la Z.A.C Blosne-Ouest, sa création est prévue pour 2016. Ainsi, le projet n'est qu'au début de sa phase de travaux.



Photo 3. Photo aérienne du quartier du Blosne, Rennes. Source: site de Rennes Métropole, crédit photo D.Levasseur

¹⁷ 206 604 habitants en 2009, source : INSEE

V. Méthodes d'enquêtes

▪ **Quel protocole ?**

Je souhaitais au départ travailler uniquement sur l'aspect concertation de l'Opération de Renouveau Urbain de Cherbourg-Octeville. Néanmoins, mes trois entretiens exploratoires m'ont permis de prendre beaucoup de recul sur mon sujet. En effet, l'ORU de Cherbourg-Octeville étant quasiment terminée, je voulais interroger des acteurs qui étaient pleinement dans une phase de projet urbain, à la fois pour comprendre les dynamiques et l'agencement d'un tel projet mais aussi pour me confronter en quelque sorte au discours institutionnel en vigueur.

J'ai d'abord rencontré une universitaire spécialisée dans la communication urbaine¹⁸ à l'échelle des projets renouvellements urbains. Cet entretien m'a orienté sur les aspects histoire, mémoire et identité des quartiers qui sont souvent mis en valeur dans la démarche de concertation et d'animation des PRU. J'ai décidé d'effectuer un second entretien avec une chargée de mission travaillant sur un projet actuel et mon choix s'est rapidement porté sur le Blosne. J'ai ainsi pu comparer le discours et les logiques du projet du Blosne avec ceux mis en œuvre par mon troisième entretien exploratoire qui fut un acteur clef de la démarche de concertation de Cherbourg-Octeville, maintenant terminée.

Après conseils de mes professeurs du Séminaire Action Publique Locale, j'ai orienté définitivement mon mémoire sur les stratégies mémorielles lors des Projets de Renouveau Urbain à Cherbourg-Octeville et à Rennes. Enfin, grâce aux entretiens avec les acteurs de Cherbourg, je me suis tournée vers un troisième terrain de recherche, celui de la commune de Tourlaville dans le Cotentin. Ce dernier terrain de recherche m'offrait de nouvelles perspectives à confronter avec Rennes et Cherbourg-Octeville que je ne pouvais pas occulter.

Les entretiens réalisés furent des entretiens dits « semi-directifs »¹⁹ pour lesquels j'ai adapté ma grille d'entretien en fonction des acteurs rencontrés. Je me suis efforcée de rencontrer cinq types d'acteurs différents : des acteurs du projet urbain (principalement des chargés de mission) ; un élu ; des artistes ou des personnes issus du domaine culturel ainsi

¹⁸ Cf. liste des entretiens

¹⁹ Campenhoudt L., Quivy R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011, p.62

que des universitaires. J'ai veillé à poser des questions les plus ouvertes possibles tout en essayant de confronter mes hypothèses au discours des acteurs. Tous les entretiens effectués avaient pour objectif de répondre à une question implicite : quelles sont les stratégies et les objectifs sous-jacents aux travaux sur la mémoire entrepris lors d'un projet de renouvellement urbain ?

▪ **Les problèmes rencontrés**

Ma principale difficulté fut de limiter les catégories d'acteurs que je voulais rencontrer. En effet, avec trois terrains de recherche, il fallait diminuer le nombre d'entretien dans chacun de ces terrains. Ma première interrogation fut de savoir si j'allais interroger ou non les habitants. L'évolution de ma problématique m'a conduit à privilégier les acteurs du projet urbain et à les interroger sur les stratégies mémorielles. Interroger les habitants sur ces actions mémorielles m'aurait conduit sur un deuxième axe de recherche, ce qui m'était impossible aux vues du calendrier.

Le second problème rencontré fut d'atteindre le réseau associatif à Cherbourg-Octeville. La démarche de concertation et d'animation du projet de renouvellement urbain étant quasiment terminée depuis 2011, certains acteurs n'étaient plus à Cherbourg-Octeville ou n'étaient pas forcément disposés à me rencontrer.

Enfin, concernant mon troisième terrain de recherche, c'est-à-dire la ville de Turlaville, je l'ai finalement découvert et intégré tard à ma recherche (vers fin mars). Après m'être longtemps questionnée sur la pertinence ou non de le faire apparaître dans mon mémoire, j'ai décidé de l'intégrer même si cela signifiait pouvoir n'y effectuer qu'un entretien. Néanmoins, il me semblait important pour mon mémoire d'évoquer plus en détail ce terrain de recherche.

▪ **Annonce du plan**

Il est important de revenir sur la définition et les enjeux du travail de mémoire : qu'est-ce la mémoire ? Comment devons-nous la penser ? Comment la travailler ? Ces fondements sur le travail de mémoire, ses enjeux et ses contraintes nous permettront de le mettre en parallèle avec les quartiers de grands ensembles ainsi qu'avec les projets de renouvellement urbain. En considérant le travail sur la mémoire et l'histoire des quartiers comme un instrument dont disposent les acteurs du projet urbain afin de procéder à la démarche de concertation et d'animation, nous distinguerons trois répertoires d'action aux stratégies différentes dans lesquels la mémoire joue un rôle différent et où le travail de mémoire revêt des caractéristiques distinctes.

Une fois ces trois répertoires d'action explicités, nous les confronterons avec les recherches effectuées et les entretiens menés sur les trois terrains de recherche : Cherbourg-Octeville, Turlaville et Rennes. Retrouve-t-on ces mêmes répertoires d'action ? Quel site privilégie un répertoire d'action particulier ? Peut-on retrouver deux répertoires d'action qui coexistent dans la démarche d'un même PRU ? Quelles sont les combinaisons possibles ? En mettant en lien les répertoires d'action et les différents sites, nous étudierons les jeux d'acteurs au sein de chacun de ces sites. Que peut-on dire sur les stratégies des différents acteurs ? Est-il possible de mettre en évidence un même fonctionnement de gouvernance sur les trois sites ? Dans le cas contraire, peut-on étudier une logique propre à chaque terrain de recherche ou un fil conducteur commun ?

Partie I - Mémoires urbaines et répertoires d'action publique : fondements et usages

Cette première partie a pour objet le questionnement autour du travail de mémoire : pourquoi travailler la mémoire ? Comment la définir ? Comment la travailler ? Quelles sont les contraintes sous-jacentes au travail de mémoire ? Nous mettrons ensuite en évidence l'intérêt et le rôle du travail de la mémoire dans les quartiers de grands ensembles, en évoquant tous les enjeux que cela engendre. Lier mémoire et projet urbain revêt plusieurs significations qu'il faut s'attacher à expliquer et à expliciter. Considérer la mémoire comme un nouvel objet d'action publique nous amène à nous interroger sur l'utilisation de celle-ci. Etudier les fondements du travail de mémoire permet de comprendre les stratégies inhérentes au travail de mémoire effectué lors des PRU : quels sont les buts recherchés ? La mise en évidence de trois répertoires d'action différents permet d'illustrer clairement les stratégies diverses qui peuvent découler de l'utilisation de la mémoire dans un projet urbain.

Chapitre 1: Les fondements de la mémoire urbaine

S'interroger sur les fondements de la mémoire permet de mieux comprendre les différents enjeux sous-jacents de tous travaux de mémoire. Que faut-il prendre en compte lorsqu'on travaille la mémoire ? Quelles sont les contraintes auxquelles il faudra faire face ?

1. Le travail de mémoire: définition et enjeux

a) Travail de mémoire ou histoire ?

Questionner le travail de mémoire c'est d'abord questionner sa définition. Si le mot « mémoire » provient du latin <memoria> signifiant « *garder à l'esprit, se souvenir* », cette notion a pris divers sens selon les époques et il est parfois difficile de trouver une définition adéquate actuellement. A quoi fait-on référence lorsqu'on évoque un « travail de mémoire » ?

(1) La mémoire comme construction personnelle

Tout d'abord, il faut distinguer la mémoire de l'histoire. De fait, pourquoi ne pas parler plutôt d'un travail historique sur les quartiers ? En quoi la mémoire se distingue-t-elle de l'histoire ?

L'Histoire exige un travail rationnel et objectif des faits et des événements passés. Le point central est le recul sur ces événements. A contrario, la mémoire implique un rapport très personnel et affectif à un événement précis, elle est loin d'être objective²⁰. Chacun de nous possède une mémoire qui nous est propre, constituée de souvenirs et de traces vécues personnellement ou non. La principale différence entre l'histoire et la mémoire réside dans le questionnement que l'on adresse au passé. En effet, en pratiquant un travail de mémoire, il sera question de sauver, réhabiliter ou au contraire, dénoncer une partie du passé tandis que le travail d'un historien consiste plus à étudier, à questionner les faits historiques afin d'aider le rapport au présent. « *La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé* »²¹

(2) L'interaction de la mémoire et de l'histoire

Si la mémoire est une construction personnelle qui peut varier chez chaque individu, celle-ci a besoin de l'histoire pour se créer et évoluer. Il ne faut pas les opposer systématiquement. En effet, tous les travaux mémoriels nécessitent une approche historique et doivent emprunter la technicité et les savoir-faire de l'histoire. Son caractère

²⁰ Philippe Joutard dans *Les lundis de l'histoire*, France Culture (podcast du 23.09.13)

²¹ NORA P.in « *Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux* », in *Les lieux de mémoires*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1984, p.20

objectif permettra de mieux fixer les mémoires et de les faire évoluer dans un cadre assez strict, afin d'éviter une altération trop importante de la réalité.

En considérant la mémoire comme une construction sociale contemporaine qui doit être constamment entretenue, notamment grâce à l'apport de l'histoire, de quelle mémoire devons nous traiter ? Autrement dit, le travail de mémoire implique deux questions sous-jacentes : la mémoire de qui et la mémoire de quoi ?

b) L'espace vécu comme facteur de construction de la mémoire collective

La mémoire a besoin de repères pour se créer, se développer et perdurer. Les mémoires urbaines ont l'intérêt d'être en lien avec du concret, du matériel, que ce soit un logement, un immeuble, une rue ou un quartier. La représentation de cet espace qu'en a chaque personne est directement liée à la création d'une mémoire collective, dont une partie des composantes seront partagées par tous. Comment expliquer un tel attachement à un espace vécu ?

(1) L'attachement à un lieu ...

Dans *Les cadres sociaux de la mémoire*, Maurice Halbwachs s'interroge sur cette question. Pourquoi nous attachons-nous à des objets matériels, que ce soit une maison ou un meuble par exemple ? Plus généralement, on peut se questionner sur la tristesse de voir démoli un immeuble alors que le fait qu'il soit vétuste, ancien et souvent insalubre est une affirmation partagée par tous ceux qui y vivaient. Selon Maurice Halbwachs, lorsqu'on a vécu dans un endroit pendant un certain temps, on l'a forcément transformé à notre image. La représentation de ce lieu est donc directement corrélée avec la mémoire que l'on se fait de cet espace ainsi que de tous les faits qui s'y sont déroulés. Les souvenirs peuvent être immatériaux, ils sont néanmoins toujours rattachés à un lieu car chacun de ces lieux a reçu l'empreinte d'un groupe de personnes y ayant vécu. Il est de fait assez difficile de modifier les rapports entre les hommes et ce qu'on peut appeler les « pierres », d'où la difficulté de devoir quitter un logement qui a fait parti de notre vie depuis longtemps : « *Lorsqu'un groupe humain vit longtemps en un emplacement adapté à ses habitudes, non seulement ses mouvements, mais ses pensées aussi se règlent sur la succession des images matérielles*

qui lui représentent les objets extérieurs »²². C'est ce que Maurice Halbwachs appelle les « cadres sociaux » de la mémoire, autrement dit l'importance des images spatiales dans la mémoire collective. Chaque mémoire individuelle s'appuie sur cette mémoire collective.

(2) ... qui permet de surmonter la transformation

Dès lors, c'est cette mémoire collective, créée à partir du bâti et du matériel, qui peut sauvegarder l'identité et survivre à une transformation ou à une démolition. Grâce à la mémoire des lieux, les groupes résisteront. Ce sont eux seuls qui peuvent dépasser cette perte matérielle, au sens propre comme au figuré, et retrouver ce qui faisait l'identité de cette ancienne partie de l'espace.

«Si nous examinons d'un peu plus près de quelle façon nous nous souvenons, nous reconnâtrions que, très certainement, le plus grand nombre de nos souvenirs nous reviennent lorsque nos parents, nos amis, ou d'autres hommes nous les rappellent. [...] Cependant c'est dans la société que, normalement, l'homme acquiert ses souvenirs, qu'il se les rappelle, qu'il les reconnaît et les localise. [...] C'est en ce sens qu'il existerait une mémoire collective et des cadres sociaux de la mémoire, et c'est dans la mesure où notre pensée individuelle se replace dans ces cadres et participe à cette mémoire qu'elle serait capable de se souvenir»²³. C'est en ce sens que les mémoires urbaines prennent formes. S'appuyant sur les représentations collectives de chaque habitants sur un lieu spécifique (logement, rue, quartier, ville...), elle permet de créer une mémoire et une identité collective qui pourra aider à dépasser la transformation ou la destruction partielle de ce lieu. Du tracé des rues aux espaces publics, des monuments aux noms de rues, les traces de l'histoire sont toujours présentes et font implicitement partie de l'expérience et de la mémoire de ceux qui les côtoient au quotidien.

c) Comment travailler la mémoire ?

L'un des principaux problèmes lorsqu'on engage un travail de mémoire est de se demander comment penser les mémoires. Lors d'un travail de mémoire urbaine, on est amené à rencontrer des acteurs vivant sur le territoire étudié. Mais, comment recréer une mémoire collective à partir de témoignages personnels ? Un des risques d'un travail de mémoire urbaine est de retranscrire une mémoire figée et univoque alors que la mémoire est le fruit d'interactions entre une personne et son environnement et est donc amenée à évoluer sans

²² HALBAWCHS M., *La mémoire collective*, Les Presses universitaires de France, 1950, Paris, p200

²³ HALBAWCHS M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Editions Albin Michel, 1925, réédition 1994, p6

cesse. Afin de prendre en compte la diversité des mémoires, il s'agit déjà de savoir faire le tri entre les mémoires individuelles et collectives. De fait, prenons un exemple concret comme celui d'un entretien avec un habitant afin de l'interroger sur ses représentations de son quartier et de la mémoire et des souvenirs qu'il en a. Comment savoir ce qui relève de ses souvenirs personnels et des représentations plus générales ?

(1) Les « faiseurs de mémoire »

Premièrement, ce travail nécessite des compétences particulières. Au vu de l'augmentation des entreprises mémorielles (nationales ou locales) depuis une dizaine d'années, il a fallu dénommer ces personnes travaillant sur la mémoire. Désormais, l'historien ou le professeur n'est plus le seul à travailler sur le passé. Des acteurs culturels, des militants, des pouvoirs publics et parfois des amateurs travaillent chacun de leur côté sur la mémoire collective. C'est ce que Michel Rautenberg appelle les « faiseurs de mémoire ». En effet, « *Chacun dans des logiques propres, ne travaillant pas avec les mêmes méthodes, ne partageant pas les mêmes enjeux : ce sont eux tous que j'appelle les « faiseurs de mémoire », c'est à dire l'ensemble des personnages qui, par leurs fonctions ou par leur engagement, participent au débat public sur la mémoire* »²⁴. Que ce soit dans le cadre d'un travail de mémoire sur les mémoires urbaines ou sur d'autres thèmes, la relation entre l'enquêteur et l'enquêté doit être basée sur la confiance. Dès lors, certaines choses peuvent être dites, mais confiées à titre personnel.

(2) Penser les mémoires au pluriel

Dans les études faites sur les travaux de mémoires urbaines qui ont eu lieu, on retrouve souvent le constat selon lequel les participants au projet commencent par parler d'une histoire collective avant d'enchaîner sur des histoires beaucoup plus personnelles. Dès lors, que faire de ces témoignages parfois intimes ? Pour la géographe Lela Bencharif, « *Les mémoires familiales, intimes, n'ont pas vocation à être montrées au public. Les actions à ambition mémorielle intéressent toutes l'espace public citoyen, politique et démocratique* »²⁵. Ce sont des cas de figures qui peuvent survenir très fréquemment lorsque des groupes de travail sur la mémoire sont organisés avec les habitants. Certains dévoileront des souvenirs très intimes, demandant l'anonymat, d'autres seront ravis de

²⁴ RAUTENBERG M., *Les "fiseurs de mémoire" et l'économie de l'échange mémoriel*, séminaire du réseau Mémorha "La seconde guerre mondiale : regards croisés sur les mises en récit", 24 octobre 2012, Annecy

²⁵ Bencharif L., *Mémoires et territoires, repères pour l'action*, éditions la Contre allée, 2011, Clamecy, p.42

cette opportunité pour évoquer les nombreux souvenirs familiaux. C'est ici qu'intervient le travail principal des « faiseurs de mémoire ». Ils doivent travailler ces témoignages et les dire des personnes enquêtées afin de recontextualiser leurs propos et de séparer ce qui est du ressort de l'intime et du public. Pour autant, il ne faut pas non plus mettre totalement de côté ces témoignages personnels. Selon Vincent Meyer et Jacques Walter, « *Celles-ci [les mémoires individuelles] peuvent être des variations de la mémoire collective ; chaque mémoire singulière est un point de vue sur la mémoire collective et la constitue facette après facette* »²⁶. Il est donc très difficile de distinguer ce qui entre dans le cadre de la mémoire collective ou de la mémoire individuelle, tant les deux sont liées et s'influencent mutuellement.

Afin de surmonter cet obstacle, la solution est de toujours penser la mémoire au pluriel. De fait, lors d'un travail de mémoire, on ne peut parler de la mémoire de tel quartier ou de telle ville. Il faut privilégier l'emploi du pluriel et considérer ces mémoires comme étant des constructions sociales faites à la fois de mémoires individuelles et collectives. Mais, comment mettre en avant ce pluralisme des mémoires ? Un travail de mémoire nécessite une diversité importante de sources et de témoignages sur le passé, afin d'éviter d'isoler le projet à quelques dire. C'est lorsque la diversité des mémoires est intégrée qu'il est réellement possible de rendre compte de toutes les facettes que revêt la mémoire collective. Selon André Bruston, le travail de mémoire sous-entend une triple condition : il faudrait reconnaître que la mémoire a un caractère intime qui diffère chez chaque individu, de prendre conscience qu'il existe une mémoire collective avec des éléments communs et enfin, veiller à une sorte de production de connaissances. D'où l'importance de ne jamais perdre de vue le fait que l'histoire doit croiser les témoignages et la production mémorielle²⁷.

Une fois les enjeux du travail de mémoire et les possibles contraintes mis en évidence, il convient de s'interroger, dans le cadre des mémoires urbaines, sur l'échelle à partir de laquelle penser les mémoires.

²⁶ Vincent M., Jacques W. « *Sites historiques et dispositifs de commémoration : des équipements d'apprentissage et de transmission d'une mémoire locale* », in BRUSTON A. (dir.), *Des cultures et des villes, mémoires au futur*, Paris, Editions de l'Aube, 2005, p61

²⁷ Cf. *Extraits d'interventions au séminaire Mémoires instituées et mémoires à l'œuvre. Les lieux et les gens dans le devenir des villes et à la journée Villes et mémoire, les archives de la politique de la ville, Paris, 17 juin 2004.*

2. Mémoires urbaines et grands ensembles

Penser et étudier les mémoires urbaines revêt plusieurs significations et enjeux. De fait, il est relativement commun de voir des villes utiliser leur passé historique et la mémoire afin de procéder à ce qu'on appelle du « marketing territorial »²⁸. De plus, au sein d'une ville, on assiste souvent à une mise en valeur de son patrimoine, notamment à travers la revalorisation de son centre historique, d'un bâtiment ancien etc. Les politiques du patrimoine se multiplient afin d'œuvrer à la conservation d'édifices et de lieux présentant un intérêt à la fois culturel et historique.

Ainsi, si les quartiers historiques peuvent facilement laisser des traces de leur histoire (architecture, monuments...), il est plus difficile pour les quartiers en difficultés de et de faire perdurer leur mémoire et leur histoire, si ce n'est via la transmission personnelle de chacun des habitants.

a) Territoire sans Histoire, déficit de mémoire

Faire de l'histoire dans les quartiers de grands ensembles, c'est en quelque sorte faire de l'histoire là où on ne s'y attend pas. Par quartiers « de grands ensembles », on entend les quartiers appelés communément « les quartiers en difficultés » ou les « Zones Urbaines Sensibles ». Pourquoi parler d'un déficit historique dans ces quartiers ?

(1) Les problématiques des grands ensembles

Après la Seconde Guerre mondiale, il a fallu remédier à la grave crise du logement qui se posait en France, conjuguée à la croissance démographique et à l'urbanisation. En 1958, un plan quinquennal soutient la rénovation urbaine et la création des ZUP (Zones à Urbaniser en Priorité) tout en favorisant l'HLM locatif. C'est la naissance des grands ensembles. Si aucune définition juridique n'existe, l'expression « grands ensembles » renvoie, d'un point de vue quantitatif à un seuil minimal d'environ 1000 logements dans un même espace. Entre le début de la création des ZUP en 1958 jusqu'aux derniers chantiers en 1969, 195 ZUP furent construites, chacune comprenant en moyenne plus de 4000 logements. Néanmoins, tous les grands ensembles construits dans la période 1950-1960 n'étaient pas forcément des ZUP²⁹. Les premiers signes de dysfonctionnements de ces quartiers

²⁸ Christian Le Bart définit le marketing territorial comme « l'ensemble des actions publiques menées par une collectivité afin d'améliorer ou de parfaire son image auprès des groupes cibles supposés être en mesure de participer à son développement ». Le Bart, C., « marketing territorial », in Cole A, Guigner S, Pasquier R (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p.324

²⁹ STEBE, J-M., *La réhabilitation de l'habitat social en France*, Paris, PUF, 1995, p29

apparaissent à la fin des années 1970, mettant en lumière les nouvelles formes de pauvreté urbaine. Si au début des années 1960, les habitations des grands ensembles représentaient une certaine modernité (confort moderne, salle de bain et sanitaires dans chaque logement, eau courante, gaz de ville ...), rapidement ils sont synonymes de vétusté. Une des explications est que la population des grands ensembles s'est beaucoup transformée. De fait, dès les années 1970, les classes moyennes qui étaient là depuis la création quittent ces lieux et sont remplacées par des classes plus modestes avec notamment un nombre croissant de ménages immigrés. Des nouvelles ségrégations spatiales se créent : manque d'équipement, éloignement géographique, dégradation des immeubles due au manque d'entretien etc. Cela conduit à l'absence de mixité sociale et favorise la concentration des populations les plus pauvres, principalement d'origines étrangères. Aujourd'hui, on compte quatre traits dominants qui reflètent la situation des grands ensembles en France³⁰. Premièrement, la population est jeune. On évalue à environ un tiers de personnes de moins de 20ans. De plus, les familles monoparentales y sont beaucoup plus nombreuses que la moyenne nationale, avec pour modèle dominant un foyer comprenant une femme aux revenus faibles ayant plusieurs enfants. Le nombre de familles étrangères ou issues de l'immigration est triplé par rapport à la moyenne nationale. Enfin, le chômage et la précarité sont des situations courantes : le taux de chômage est souvent le double du taux national, touchant plus particulièrement les jeunes.

(2) Des mémoires restées dans l'ombre

Les populations de ces grands ensembles ont souvent été les oubliés, les laissés pour compte des travaux d'histoire. C'est pourtant des lieux avec une ressource et une diversité de mémoires très importante. Ce déficit de mémoire issue des grands ensembles est aussi combiné aux relations compliquées entretenues avec la mémoire des populations immigrées. Jean-Barthélemy Debost évoque cela dans un chapitre de *Des cultures et des villes, mémoires au futur* : « Mais pour l'émigration la plus lointaine, la plus étrangère et souvent la plus modeste, on avait là les conditions idéales pour une perte de transmission de mémoire, d'accroches au passé »³¹. Dans de nombreux travaux mémoriels intégrés dans des projets de renouvellement urbain, on retrouve cette constante et cette problématique : comment traiter cette diversité de mémoires longtemps restées dans l'ombre ? On prend

³⁰ Les prochains chiffres et statistiques sont issus de l'article de Fabris E. et Peillon P., *Evolutions démographiques des grands quartiers d'habitat social*, *Informations sociales* 5/ 2007 (n° 141), p. 34-49

³¹ DEBOST J-B, in *Des mémoires et des villes, mémoires au futur*, (dir. Bruston A.), Paris, Editions de l'Aube, 2005. p43

conscience de la multiplication d'actions qui portent sur ce registre. Par exemple, la Mission Mémoires et Identités en Val de France, regroupant les communes de la Communauté d'agglomération Val de France et née en 2003, a pour objectif de valoriser la construction et l'histoire des grands ensembles, qui constituent quasiment la majorité de l'habitat dans les communes de cette agglomération. La démarche est de réarticuler la mémoire et l'histoire de ces territoires : « *Il s'agit à la fois de 'révéler la diversité des lieux et des pratiques, souvent occultées par les clichés sur la banlieue', de témoigner que ces villes ont une histoire, qui n'a 'ni commencé ni fini avec la création des grands ensembles', et de 'construire des interprétations partagées du passé' (...)* »³².

Dès lors, depuis une petite dizaine d'années émerge une prise de conscience sur l'état actuel des quartiers de grands ensembles, trop longtemps laissés à eux-mêmes. De plus en plus de projets posent la question de la place des mémoires et de l'histoire de ces quartiers, les oubliés de l'Histoire. La patrimonialisation de certains immeubles de grands ensembles est actuellement en débat : pourquoi ne pas intégrer les grands ensembles au Patrimoine, à l'instar des bâtiments historiques, symboles de l'apogée française des Trente Glorieuses ? En attendant de trancher cette question, les regards sont de plus en plus tournés vers les grands ensembles dans le cadre de la Politique de la ville et notamment, des projets de renouvellement urbain visant à requalifier ces quartiers.

b) La place de la mémoire dans la rénovation urbaine et la démarche de concertation et d'animation

(1) La politique de la ville et la logique de « la table rase »

Pendant longtemps a été privilégié ce qui est appelé la logique « de la table rase », qui systématise la démolition dans les projets urbains. On retrouve chez les professionnels de l'urbanisme une envie de tout changer, de tourner la page afin de concevoir un nouveau lieu, à imaginer la ville ou le quartier de demain. A la fin des années 1970, alors que les problèmes que connaissent les grands ensembles sont de plus en plus visibles, le recours à la démolition et à la destruction des logements devient plus fréquent. Les démolitions de logements furent évoquées pour la première fois en 1975 et débutent timidement dans les années 1980. La démolition devient un moyen de lutter contre les différentes formes de

³² *Repères : Travail de mémoire et requalification urbaine, repères pour l'action*, Les éditions de la DIV, avril 2007, p30

précarité sociale. Elle se systématisait avec la loi Borloo du 1^{er} août 2003 qui prévoyait la démolition de 200 000 logements sociaux sur la période 2004-2008, principalement réalisées par l'ANRU qui y a consacré quasiment la moitié de son budget. Le but principal de ces démolitions est de favoriser la mixité sociale, ce qui enclencherait une dynamique permettant d'attirer d'autres franges de la population dans les quartiers de grands ensembles rénovés. Néanmoins, en touchant ainsi au quartier et à sa structure, ce sont les habitants qui sont directement touchés. On assiste dès lors à une sorte d'ambiguïté. Si les habitants sont les premiers à faire remarquer et à prendre conscience de la vétusté et l'insalubrité de leurs logements, ils restent très attachés à leur immeuble ou à leur appartement. Démolir un immeuble, c'est aussi prendre conscience du traumatisme que cela peut engendrer, que ce soit pour les personnes qui vivent depuis toujours dans leur logement ou pour les nouveaux arrivés. La réponse à cette problématique serait donc d'intégrer les habitants dans le processus de décision des projets de rénovation urbaine à travers un volet information, animation et concertation.

(2) La démarche de concertation et d'animation :
« humaniser » le projet urbain ?

Dans le règlement général de l'ANRU du 3 avril 2007, la concertation est évoquée ainsi :

« L'association des habitants et des usagers des quartiers concernés à l'élaboration du projet est indispensable pour répondre à leurs aspirations. Une concertation active repose sur :

- *Le partage du diagnostic et l'élaboration concertée du projet*
- *L'association des habitants et des usagers tout au long de la mise en œuvre du projet*
- *L'évaluation des effets de ce dernier auprès des habitants et des usagers »³³*

Il faut noter que dans ce règlement général, il n'est nullement question de travail de mémoire comme un des moyens utiles à la concertation et à l'animation. Néanmoins, si ce volet est présent dans de nombreuses conventions dès la naissance de l'ANRU, chaque convention signée entre l'agence et une ville ne contient pas nécessairement cette clause. Il faut attendre la récente loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine³⁴ du 21

³³ In *Règlement Général de l'ANRU*, 3 avril 2007, Titre III 1.4.2

³⁴ LOI no 2014-173 du 21 février 2014, op. cit.

février 2014 pour que les travaux de mémoire fassent leur apparition institutionnelle et légale : « *[La politique de la ville vise à] Reconnaître et à valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers* ».

En effet, depuis quelques années, le volet concertation et animation des projets de renouvellement urbain s'étoffe et se diversifie. Qu'il y ait projet de démolition ou non, les travaux de mémoire sur les quartiers concernés par la rénovation sont de plus en plus fréquents dans les politiques de la ville. C'est à la fois un moyen de nourrir et d'enrichir la réflexion sur comment doit évoluer le quartier au vu de son passé, mais c'est surtout une façon d'entrer en interaction avec les habitants sur un sujet qu'ils connaissent très bien : leur vie quotidienne et leurs souvenirs dans ce quartier. De plus, c'est souvent le moment idéal pour évoquer la mémoire et l'histoire du quartier. En effet, en cette période de transformation, l'émotion des habitants est souvent forte, ce qui est propice au dialogue et aux témoignages. La transformation d'un quartier constitue un moment idéal pour revenir sur ce qui fait l'identité de ce quartier, sur ce qu'on aimerait voir changer ou au contraire, améliorer ou voir perdurer. Chaque projet est différent dans le sens où selon quels acteurs prennent l'initiative de ce travail de mémoire, la visée et la portée du travail seront différentes.

En considérant ces travaux sur la mémoire des quartiers comme une branche possible du volet concertation et animation légale et institutionnelle, il faut se demander en quoi ce travail de mémoire constitue de plus en plus un des instruments possibles de la concertation dans le cadre des projets de rénovation urbaine.

3. Le travail de mémoire comme instrument de la concertation

Avant d'évoquer le travail de mémoire comme un instrument de l'action publique et de la rénovation urbaine, il faut se demander quel est l'intérêt de raconter et de mettre en récit une politique publique, à l'image des travaux qui retracent l'histoire et la mémoire des quartiers concernés par les PRU.

a) De l'intérêt de la mise en récit des politiques publiques

Etudier les travaux de mémoire portant sur un quartier lors d'un projet urbain diffère du fait d'étudier ces mêmes travaux de mémoire qui peuvent exister hors de tout projet ou renouvellement urbain. De fait, par exemple, de nombreuses associations se passionnent et ont pour but de traiter l'histoire et le patrimoine d'une ville ou d'un quartier. Mais ce travail de recherche est directement lié aux projets urbains portant sur des transformations conséquentes de quartiers de grands ensembles. On peut dès lors se demander quels intérêts ont les pouvoirs publics (par exemple l'ANRU à travers ses prescriptions), d'exiger ou de recommander aux acteurs travaillant sur les projets de renouvellement urbain d'y intégrer une composante historique et mémorielle dans le cadre du volet concertation-animation.

(1) Rendre le projet urbain audible et compréhensible

En considérant un projet de renouvellement urbain comme une politique publique, comment agencer les différents éléments cognitifs que l'on a de ce phénomène ? Par « éléments cognitifs », on entend « *L'approche cognitive et normative des politiques publiques est une expression générique employée pour classer et rassembler des travaux qui insistent sur le poids des éléments de connaissance, des idées, des représentations ou des croyances sociales dans l'élaboration des politiques publiques* »³⁵. Ainsi, il faut rendre et exprimer cette politique publique de manière audible et compréhensible à la fois pour les acteurs œuvrant à ce projet, mais aussi et surtout pour les personnes auxquelles s'adresse cette politique publique (les habitants dans le cadre de la rénovation urbaine). Mettre en récit une politique publique est l'un des moyens d'expression de ces éléments cognitifs, permettant d'améliorer la qualité de persuasion et de réception de la politique publique en question. En s'appuyant sur la définition de la mise en récit de politiques publiques de Claudio Radaelli³⁶, procéder à une mise en récit d'une politique publique permet de soulever des émotions en prenant la forme d'histoires causales avec un début, un milieu et une fin. Les récits de politiques publiques « *rendent les problèmes sociaux compréhensibles et accessibles à l'action humaine* »³⁷. En ce qui concerne les projets urbains, procéder à une mise en récit à travers l'utilisation des travaux de mémoire sur le

³⁵ Surel Y., « *Approches cognitives* » in Laurie Boussaguet et al., « Dictionnaire des politiques publiques Presses de Sciences po », 2010, p90

³⁶ Radaelli, C., « *Récits (Policy narrative)* », in Laurie Boussaguet et al., « Dictionnaire des politiques publiques Presses de Sciences po », 2010, p550

³⁷ Ibid p550

quartier permet de rendre le projet compréhensible et cohérent pour les principaux concernés : les habitants.

(2) Justifier le projet urbain

Ces stratégies mémorielles véhiculent une représentation (instrumentalisée ou non) du projet urbain, en ayant la particularité de s'appuyer sur le passé afin de rendre compte du présent (le projet de rénovation urbaine) mais surtout du futur (que deviendra ce quartier à la fin des travaux). « *La fonction de ces histoires de politiques publiques est de garantir, c'est-à-dire de 'certifier' et de stabiliser les hypothèses nécessaires à la prise de décision par rapport à ce qui est, en réalité, incertain et complexe* »³⁸. Par exemple, concrètement, revenir sur l'histoire d'un quartier de grand ensemble impose de revenir sur la dégradation progressive de la qualité de vie, des immeubles et des espaces publics mais aussi de faire état des problèmes sociaux, de chômage, d'insécurité etc. Cela permet de justifier le projet urbain comme réponse à ces problèmes. En effet, la transformation du bâti et de la morphologie urbaine du quartier (rénovation, réhabilitation, démolition) est envisagée par la politique de la ville comme une réponse aux maux que connaissent ces quartiers de grands ensembles depuis quasiment leur création.

Dès lors, on assiste à une évolution depuis une dizaine d'années relative à l'accroissement du travail de mémoire. La mémoire a toujours été active dans les sociétés. En dehors de l'intervention des pouvoirs publics, les mémoires individuelles se sont agrégées et un travail parfois collectif a émergé afin de mettre en valeur telle ou telle mémoire. Par exemple, les associations de quartiers ont depuis longtemps archivé des documents, des photos ... qui ont parfois été le fruit d'expositions lors d'événements de quartiers, de fêtes, de rituels etc. Ainsi, travailler la mémoire n'est pas une nouveauté. Ce qui est nouveau réside dans le fait qu'aujourd'hui, le phénomène mémoriel est renforcé et accéléré par l'intervention des pouvoirs publics et l'engagement de plusieurs institutions qui mettent le travail de mémoire au service de leurs politiques.

b) Le travail de mémoire comme instrument de l'action publique

En résumé, chaque projet de renouvellement urbain nécessite un volet concertation et participation de plus en plus important. Dès lors, il faut savoir varier les moyens pour y parvenir et les adapter selon les lieux et les projets. Comme vu précédemment, l'action

³⁸ Ibid p 550

publique s'est emparée du phénomène mémoriel, notamment lors des projets urbains. Les travaux sur la mémoire semblent être un bon moyen d'entrer en interaction avec les habitants et de les faire réfléchir sur le projet, sur ce qu'était le quartier et sur ce qu'il deviendra.

(1) Un instrument pour atteindre les habitants

On peut dès lors considérer le travail sur la mémoire comme l'un des instruments dont disposent les pouvoirs publics afin de procéder à la concertation et à la participation, au même titre que les conseils de quartier, les questionnaires, les projets associant les habitants afin de réfléchir aux futurs plans du quartier etc. Selon la définition de Patrick Le Galès et de Pierre Lascoumes, un instrument d'action publique constitue « *un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur* »³⁹. Cela signifie que le travail de mémoire comme instrument de l'action publique permet de véhiculer certaines valeurs et représentations sur la façon d'appréhender le quartier dans lequel vivent les habitants mais aussi sur le projet urbain en lui-même, neutralisant toute objectivité. Cela permet aussi, rajoutent Patrick Le Galès et Pierre Lascoumes, de déterminer en partie comment les acteurs vont se comporter et de créer de l'action collective. Comme on le verra avec les différents répertoires d'action publique, le travail de mémoire a aussi pour objectif d'agir directement sur les habitants, que ce soit pour apaiser des possibles tensions relatives au projet en lui-même, pour recréer du lien social, pour véhiculer une certaine image du quartier etc.

(2) L'instrumentation : quels outils et techniques utilisés ?

Dès lors se pose la question de l'instrumentation, c'est-à-dire de « *l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs) qui permettent de matérialiser et mettre en œuvre l'action gouvernementale* »⁴⁰. A partir de la considération du travail de mémoire comme l'un des instruments possibles dont dispose la concertation et la participation, quels sont les techniques et les outils qui seront utilisés ? Les techniques, au sens d'un « *dispositif concret*

³⁹ Lascoumes P. et Le Galès P., « *Instrument* », in Laurie Boussaguet et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, 2010, p325.

⁴⁰ Ibid p 326.

opérationnalisant l'instrument »⁴¹ renvoient aux différents supports qui concrétisent le travail de mémoire, que ce soit la production de livres, de photographies, d'expositions, de vidéos, de pièces de théâtre etc. Toutes ces productions sont importantes à prendre en compte puisqu'elles constituent les seules traces qui perdureront et feront état du travail de mémoire effectué. Enfin, l'outil, considéré comme « *micro dispositif au sein d'une technique* »⁴² se réfère à tous les dispositifs utilisés pour mettre en œuvre le travail de mémoire comme par exemple les entretiens réalisés avec les habitants, les recherches dans les archives, les promenades dans le quartier ... Cet aspect un peu plus technique renvoie aux différentes compétences des « *faiseurs de mémoire* ». Selon son domaine de compétence, chaque acteur utilisera la technique qu'il maîtrise le mieux (entretien, faire dessiner, photographeur ...).

Selon Catherine Foret, « *le mot « mémoire » tend à devenir l'un des nouveaux « mots magiques » de l'action publique sur la ville* »⁴³. En effet, nouvel objet d'action publique, le travail de mémoire est désormais devenu un instrument de l'action publique utilisable dans le cadre de la concertation et de la participation dans les projets de renouvellement urbain. Les projets et activités intégrant une partie mémorielle et historique se multiplient. Dès lors, nous pouvons nous questionner sur l'utilisation de ces travaux de mémoire : quelles sont les stratégies sous-jacentes aux travaux sur la mémoire des quartiers de grands ensembles ? Existe-il différentes orientations des travaux de mémoire ou ces derniers visent-ils tous le même objectif ?

⁴¹ Lascoumes P. et Le Galès P., *Introduction : L'action publique saisie par ses instruments* in Lascoumes P. et Le Galès P., *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po « Académique », 2005, p15

⁴² Ibid p15.

⁴³ Foret C., *Mémoires citadines : un nouvel objet d'action publique* » in *Des Cultures et des villes, mémoires au futur*, dirigé par André Bruston, éditions de l'Aube, 2005, p29

Chapitre II: Les répertoires d'action des mémoires urbaines

Si nous pouvons parler de « travail de mémoire » de manière générale, on remarque rapidement à travers les exemples nationaux de travail de mémoire sur les quartiers de grands ensembles, qu'aucun ne se ressemble. Par exemple, certains projets mémoriels dans le cadre d'un projet urbain préexistaient à la création de l'ANRU. De plus, si certaines conventions passées entre l'ANRU et une commune avaient un volet « concertation et travail de mémoire », cela n'est pas généralisé à l'ensemble des conventions. A contrario, on observe des travaux mémoriels dans le cadre de certaines opérations de renouvellement urbain sans que cela ne soit exigé dans la convention. Enfin, que faire des projets urbains ayant intégré une composante mémorielle alors qu'ils ne bénéficient d'aucun partenariat avec l'ANRU ? Dès lors, on constate rapidement qu'il est difficile a priori de trouver une logique ou un fil conducteur dans les stratégies mémorielles.

En s'attardant sur les projets de renouvellement urbain qui ont mis en place des travaux sur la mémoire du quartier, comment pouvons-nous classer et étudier leurs différences, leurs similitudes ainsi que le but recherché ?

1. Répertoires d'action publique: définition et pertinence

a) Aux fondements des répertoires d'action publique

Cette grande diversité de situations suppose qu'il existe plusieurs moyens d'action qui diffèrent selon le lieu, le projet et la stratégie recherchée. Grâce au concept de « répertoire d'action publique », nous allons pouvoir dresser une typologie des différentes stratégies mémorielles et de moyens d'action. Ce concept provient de Charles Tilly, qui en 1986 utilise ce terme dans le cadre de ses recherches sur les mouvements sociaux. Selon Charles Tilly, un « répertoire d'action publique » désigne les différents moyens d'action à la disposition d'un groupe contestataire, qui diffèrent selon les lieux et les époques. L'auteur le définit comme « *une série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées*

à travers un processus de choix relativement délibéré »⁴⁴. Nous pouvons donc utiliser ce concept afin de procéder à une étude des stratégies mémorielles dans le cadre des projets de renouvellement urbain. Néanmoins, il faut repréciser le concept en le replaçant dans le domaine des politiques publiques.

Les répertoires d'action publique sont une sorte « *d'inventaire dans lequel les acteurs puisent, mais qui n'est pas extérieur à l'action des agents : il détermine des possibilités d'agir – possibilités qui sont donc ouvertes aux agents, mais qui dessinent tout autant le cadre contraignant de leur action* »⁴⁵. Pour illustrer ce propos, Pascale Laborier s'appuie sur l'exemple d'une étude sur les politiques culturelles dans les Etats allemands après 1989 et la réunification. Elle identifie quatre formes de répertoires différents permettant de comprendre les différentes modalités d'intervention des pouvoirs publics dans le domaine culturel. Par exemple, elle développe le répertoire légitimiste (modèle culturel prônant des valeurs démocratiques) ainsi que le répertoire relativiste (mise en valeur de la culture populaire et des loisirs). Il faut savoir qu'un acteur peut puiser dans différents répertoires selon la situation, les frontières étant très perméables. Utiliser les moyens d'action préconisés par les répertoires permet aux acteurs de légitimer leur intervention, ainsi que de faire évoluer ces répertoires : par leurs usages, les modalités d'action vont modifier les différents répertoires. En effet, un répertoire d'action n'est pas figé, il évolue avec le temps et selon les usages qu'en font les acteurs.

b) Les répertoires d'action du travail de mémoire

Grâce aux exemples nationaux, à la littérature grise ainsi qu'à des ouvrages théoriques sur le sujet, il me fut possible d'étudier les pratiques et les moyens d'action relatifs au travail de mémoire dans divers projets de renouvellement urbain, en convention ou non avec l'ANRU. Mon étude s'est portée sur les diverses activités relatives à la mémoire et à l'histoire du quartier concerné par un projet urbain, qui coexistent avec d'autres moyens de concertation et de participation dans les opérations de renouvellement urbain depuis une dizaine d'années. A partir de ces études, j'ai relevé trois répertoires principaux qui émergent de façon constante dans les expériences relatées et les différents projets de rénovation urbaine. Ces trois répertoires sont : l'accompagnement social ; la revalorisation du quartier et des ses habitants ainsi que la création de cohésion sociale à travers le renforcement du lien social.

⁴⁴ Tilly C., « *Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834* », in *Repertoires and Cycles of collective action*, Duke University Press, 1995, p26.

⁴⁵ LABORIER P., « *Historicité et sociologie de l'action publique* », in CURAPP, *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 2003, p 443

Typologie à titre indicatif des possibles répertoires d'action

	Accompagnement social	Revalorisation du quartier et de ses habitants	Création de cohésion/lien social
Origine du projet	Initiative de la ville ou de l'agglomération, prescriptions de l'ANRU	Initiatives d'associations du quartier, d'universitaires ou de chargé de mission concertation/animation du PRU	Initiatives des chargés de mission concertation/animation du PRU
Fonction de la mémoire	Amortisseur des conflits sociaux et inquiétudes, exutoire	Révéléateur des dynamiques, Retournement de stigmat	Ciment
Temporalité du projet : quand intervient le travail de mémoire dans le PRU ?	Dans le cadre de la concertation légale, souvent en amont et pendant le PRU	Avant, pendant et après le PRU	Pendant le PRU
Thématiques privilégiées	Témoignages des habitants axés sur leurs souvenirs du quartier ; leur attachement au logement	Histoire des habitants, identité du quartier, diversité culturelle et ethnique	« Mieux vivre ensemble » ; « quartier-village »
Supports	Événements artistiques ponctuels et éphémères, presse locale, communication institutionnelle	Tous supports artistiques possibles	Tous supports artistiques possibles

Acteur	Prescription de l'ANRU Médiateurs et animateurs Commandes publiques auprès d'artistes	Universitaires (requiert forte coordination entre les acteurs), artistes, travailleurs sociaux et animateurs	Chargés de missions du PRU ; artistes ; travailleurs sociaux
Enjeux	Favoriser l'adhésion au projet, travail de deuil (cas des démolitions), répondre aux inquiétudes	Légitimation de la mémoire des habitants souvent oubliée ou sous-estimée.	Créer du lien social interculturel, intergénérationnel ; réduction tensions sociales

2. L'utilisation des répertoires d'action et des stratégies mémorielles dans les projets de rénovation urbaine

a) L'accompagnement social

(1) Les enjeux de l'accompagnement social

o **Répondre aux maux du projet urbain**

La majorité des expériences relatées à propos des travaux mémoriels qui ont été effectués dans le cadre de projets urbains exprime le fait qu'un accompagnement des habitants est nécessaire et indispensable. A l'échelle d'un quartier, les attentes en termes de concertation et de participation avec les habitants sont différentes de l'échelle d'une ville ou d'une agglomération. En effet, la transformation de l'espace touche directement les habitants dans le sens où cela influe sur leur vie quotidienne, leurs espaces de proximité ou leurs habitudes.... Transformer le bâti, créer de nouveaux espaces publics, ou démolir des immeubles peut affecter de manière profonde les personnes vivant dans ce lieu. Cela a des conséquences directes sur leur vie quotidienne. Par exemple, la création d'un nouveau lieu public ou le changement de place d'un équipement public entraîne des changements dans leurs mobilités habituelles : ils doivent se réadapter et se réapproprier ce nouvel espace. Dès lors, en plus de mettre en place un véritable espace de concertation (souvent à travers les conseils de quartier où les habitants peuvent intervenir, prendre la parole, se plaindre), il faut aussi créer un espace d'interactions et d'échanges avec les acteurs du projet urbain et les habitants. Par « accompagnement social », on entend tout ce qui est mis en œuvre afin de réduire au maximum les inquiétudes des habitants, leur angoisse sur l'avenir de leur quartier ou leur colère et refus.

Le premier travail à réaliser réside dans le fait de savoir gérer les souffrances des personnes qui doivent quitter leur logement à cause d'une démolition. Si les démolitions ne concernent pas tous les projets urbains, c'est une composante assez majoritaire. Les pouvoirs publics se doivent de gérer tout ce que peut engendrer le fait de voir son logement et son immeuble détruit. Comme vu précédemment dans la première partie, un lieu ou un

objet peut constituer un cadre social qui sert à développer notre mémoire collective. Malgré tous les aspects négatifs que pouvaient réunir certains immeubles de grands ensembles (insalubrité, mauvaise isolation, froid, bruit...), l'attachement au lieu est bien présent. De nombreux témoignages d'habitants interrogés par rapport au projet de renouvellement urbain et aux futures démolitions témoignent du mal-être dû à la prochaine démolition de leur lieu de vie. Le déménagement et le deuil à effectuer sur le logement ou le quartier sont des maux et peuvent devenir des traumatismes que les pouvoirs publics doivent prendre en compte et gérer.

- **Le travail de deuil comme exutoire**

Le travail de deuil sur le lieu habité apparaît rapidement comme nécessaire. En effet, sans ce travail, l'individu ne pourra jamais réellement se reconstruire et aller de l'avant dans un nouveau lieu. Selon Tzvetan Todorov, « *L'individu qui ne parvient pas à accomplir ce qu'on appelle le travail de deuil, qui ne réussit pas à admettre la réalité de sa perte, à s'arracher au choc douloureux qu'il a subi, qui continue de vivre son passé au lieu de l'intégrer dans le présent, qui est dominé par le souvenir sans pouvoir le domestiquer (...) cet individu est évidemment à plaindre et à secourir : il se condamne involontairement lui-même à la détresse sans issue, sinon à la folie* ». ⁴⁶ Il faut donc savoir « domestiquer » les souvenirs pour pouvoir les affronter et passer outre. Dès lors, le travail de mémoire apparaît souvent comme la clef permettant d'aider les habitants dans cette épreuve.

De fait, comme la démolition d'immeuble est à la fois une sorte de violence symbolique mais aussi « *une négation du vécu* » ⁴⁷, les démolitions sont donc des moments propices au travail de mémoire puisque c'est souvent synonyme de volonté de faire table rase du passé. Accompagner les habitants dans cette épreuve peut se faire à travers le travail de mémoire et d'histoire du quartier. Ce sont des moments émotionnellement forts car les souvenirs resurgissent à la surface. Il est ainsi plus facile de faire parler les habitants et de les faire témoigner sur leur vécu, leur histoire dans ce quartier et dans ces tours. Ce recours au sensible permet d'utiliser la mémoire collective et l'histoire comme une sorte d'aide psychologique.

⁴⁶ Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Editions Arléa, 1998, p32-33

⁴⁷ Gravari-Barbas et Veschambre, *Repères : Travail de mémoire et requalification urbaine, repères pour l'action*, op. cit, p89

- **Un moyen de pacification sociale**

D'une autre manière, travailler la mémoire et l'histoire d'un quartier dans ces moments de transformations et de démolitions est aussi un moyen d'apaiser et de tenter de réduire les possibles tensions qui peuvent apparaître et se cristalliser autour d'un projet qui ne suscite pas d'adhésion spontanée. Pour la géographe Lela Bencharif, le travail mémoriel constitue un instrument pour favoriser la paix sociale⁴⁸ et révéler des enjeux de pacification. Par exemple, il s'agit de mettre en scène des groupes habitants considérés comme garants de la paix sociale et qui sont en quelque sorte les intermédiaires entre les pouvoirs et les acteurs publics, le projet et les autres habitants. Par exemple, des villes comme Rennes ont adopté ce mode de fonctionnement, à travers la création des « ambassadeurs du projet urbain », sur lesquels on reviendra par la suite. Dans ce sens, la mémoire comme moyen d'accompagnement social peut se transformer en quelque sorte comme un moyen de favoriser l'acceptabilité sociale. Dans certains projets de renouvellement urbain, des oppositions peuvent survenir, plus ou moins bien organisées, contre le projet urbain et notamment dans le cas de démolitions. Luc Faraldi parle du travail de la mémoire comme « exutoire au désespoir »⁴⁹, qui serait une façon de détourner les habitants des démolitions en cours et de les occuper en les faisant évoquer leurs souvenirs.

(2) Les caractéristiques d'un travail de mémoire dans le cadre d'un accompagnement social

- **Les techniques ou les productions qui rendent le travail de mémoire concret**

Dans le cadre du travail de mémoire effectué en vue d'un accompagnement des habitants, on remarque que bien souvent, les démarches mémorielles sont faites dans l'urgence. En effet, la temporalité d'un projet urbain étant assez incertaine, certains contretemps peuvent pousser à devoir trouver des activités et des projets pour faire comprendre aux habitants qu'ils ne sont pas oubliés et que l'on se soucie toujours d'eux.

⁴⁸ Bencharif L., *Mémoires et territoires, repères pour l'action* », éditions la Contre allée, 2011, Clamecy, p.38

⁴⁹ Faraldi L., *Mémoires et territoires, repères pour l'action* », op. cit., p.85

C'est pourquoi beaucoup de projets et de travaux relatifs à la mémoire et à l'histoire sont présentés à travers des événements ponctuels et éphémères. Par exemple, lors de démolitions, il y a souvent un laps de temps assez long entre le moment où les habitants ont quitté l'immeuble et le moment où celui-ci est démoli. Dès lors on assiste de plus en plus à des occupations d'immeubles ou à la création de musées éphémères. Ces mises en scènes, en plus de mettre en valeur l'aspect patrimonial et historique du lieu, permettent d'effectuer une transition plus en douceur pour les anciens occupants du logement.

- **Les acteurs**

Concernant les acteurs de cette démarche d'accompagnement, ce sont souvent les pouvoirs publics qui sont à l'origine de ces projets. Même en l'absence d'un volet « travail de mémoire » explicite dans les conventions avec l'ANRU, on remarque la présence de nombreux travaux de mémoire dans les quartiers qui connaissent des démolitions et où la situation sociale est peu stable. Cela permet de soulager en quelques sortes les tensions qui peuvent apparaître et les possibles oppositions de la part des habitants. Pour ce faire, ces actions mémorielles nécessitent des acteurs particuliers, notamment des personnes représentant la mairie ou l'agglomération qui sont en charge de l'animation et de la concertation. Pour accompagner les habitants lors des démolitions, il faut des acteurs capables d'aider les déménagements et d'accompagner le relogement. Cela peut être fait par une personne travaillant chez le bailleur social, ou bien par des assistants sociaux. Outre ces acteurs institutionnels, on peut faire appel à des artistes ou à des associations culturelles (par exemple dans le cas de commandes publiques) afin de participer au projet mémoriel. Quant aux associations d'habitants du quartier, elles constituent souvent le relais principal entre les pouvoirs publics et les habitants. Néanmoins, on retrouve finalement peu d'acteurs universitaires lorsque l'origine du projet de mémoire provient des institutions.

- **Les outils à leur disposition**

En général, afin de collecter la mémoire et les souvenirs, les acteurs se servent des outils institutionnels à leur disposition. Cela peut être les moyens d'informations de la mairie ou du projet urbain lui-même : bulletin municipal, magazine du projet urbain, site web. De plus, dans beaucoup de PRU, une institution intermédiaire est créée afin de faire le lien entre les acteurs du projet urbain et les habitants. Portant souvent le nom « d'atelier urbain », ce lieu permet un ancrage représentant les institutions au sein du quartier où les habitants peuvent venir consulter le projet, demander des informations, se rencontrer. Les témoignages sont souvent récoltés via des entretiens réalisés avec les populations

concernées. La presse locale est un aussi bon moyen de médiatisation : on retrouve parfois les témoignages des habitants dans cette presse.

- **Les risques de cette démarche**

Les limites de ce répertoire d'action sont principalement constituées de deux risques. Premièrement, le problème majeur réside dans la continuité temporelle des travaux de mémoire. En effet, ces projets sur la mémoire et l'histoire du quartier sont souvent effectués dans la hâte, avec l'horizon temporel du projet urbain en échéance. Beaucoup des projets mémoriels dans ce cadre de répertoire d'action se résument à des actions distinctes, parfois sans forcément de lien entre elles. En plus de se questionner sur comment dépasser cette logique d'inventaire d'actions mémorielles, il faut se demander quelle continuité temporelle cela implique-t-il. Quel avenir pour ces mémoires et ces supports collectés ?

Deuxièmement, le risque encouru par ces travaux de mémoire est celui beaucoup plus courant et connu de son instrumentalisation. En effet, la mémoire est facilement malléable dans le sens où après avoir été collectée, travaillée, et mise en forme, la mémoire collective devient en quelque sorte un « bien public » qui peut être repris et utilisé dans des buts idéologiques, politiques ou identitaires...

- b) La revalorisation du quartier et de ses habitants

Le second répertoire d'action est distinct du premier même si les deux sont souvent en même temps présents dans un PRU. Ce second répertoire est celui de la revalorisation du quartier et de ses habitants.

Comme vu précédemment dans la première partie sur le déficit d'histoire et de mémoire des quartiers de grands ensembles, travailler la mémoire de ces quartiers peut être un moyen de les valoriser, de les rendre attractifs. Par exemple, cela peut donner envie à des personnes extérieures de venir habiter le quartier. De plus, travailler la mémoire et l'histoire de quartiers de grands ensembles permet de contrebalancer la stigmatisation existante de ces quartiers.

(1) Faire face à la stigmatisation et aux mémoires oubliées

Les actions mémorielles dans les quartiers en difficulté témoignent d'un besoin, parfois implicite, des habitants qui est celui d'une reconnaissance de leur histoire, de leur vécu et de leur expérience, s'estimant souvent comme les oubliés de l'histoire commune. C'est une reconnaissance à la fois de leur quartier, souvent mis à l'écart, en périphérie du reste de la ville, mais aussi une reconnaissance sur l'identité du quartier et la diversité qui le compose. Permettre à ces habitants de s'exprimer, de raconter leur histoire et leurs souvenirs peut constituer une sorte de revanche sur le rôle que la société leur a indirectement donné, celui d'un habitant d'un quartier « difficile », précaire, associé à l'insécurité ainsi qu'à une architecture souvent considérée comme monotone.

En effet, quartiers populaires, Zones Urbaines Sensibles, quartiers en difficultés, de grands ensembles, de relégation urbaine... les termes ne manquent pas pour désigner les quartiers de grands ensembles en proie aux difficultés qu'on connaît actuellement. Mais il est difficile d'utiliser un vocabulaire neutre pour les désigner. Ces quartiers souffrent de ces stigmates et de cette image d'espace où se cumuleraient plein de handicaps.

○ **Agir comme « retournement de stigmaté »**

Les travaux mémoriels peuvent dès lors agir tels des « retournements de stigmates ». Par « stigmaté », nous entendons le concept développé par Erving Goffman (1963)⁵⁰ qui définit une caractéristique propre à l'individu qui, lorsqu'elle est connue de tous, le discrédite et le différencie des autres. Dans les quartiers de grands ensembles, les stigmates sociaux (chômage, pauvreté...) et les « stigmates tribaux »⁵¹ se superposent à une sorte de stigmaté territorial relatif au quartier habité, à son enclavement ou à sa réputation. Un projet de renouvellement urbain et la politique de la ville ont pour objectif de temporiser cela, de transformer l'image du quartier. Néanmoins, l'urbanisme et la transformation du bâti seuls ne peuvent résorber ces problèmes. Dès lors, les travaux de mémoire peuvent constituer un moyen de palier ce sentiment de stigmatisation dans le sens où ils peuvent permettre d'envisager de nouveaux systèmes d'identifications pour ces populations. Par exemple, ne plus dire « j'habite dans la ZUP », mais d'évoquer le nom du quartier.

⁵⁰ Goffman E., *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit, 1963, traduit en français en 1975

⁵¹ Selon Goffman, ces stigmates renvoient à la race, la religion ou bien la nationalité

Travailler l'histoire du quartier permet ainsi de reconstituer un passé propre, une identité particulière du quartier en question. Si le mot « fierté » est rarement employé dans les expériences des travaux mémoriels lors des PRU, il s'agit de redonner aux habitants des quartiers de grands ensembles une certaine « fierté » et « dignité » et ainsi temporiser le sentiment d'exclusion. Dans le cas des PRU avec démolition, ce sentiment d'exclusion est encore plus fort. Selon Lela Bencharif, la démolition « *représente bien souvent l'ultime étape d'un processus de dévalorisation et de stigmatisation de ces espaces et de leurs habitants* »⁵². Le besoin d'accompagnement de ces populations se fait encore plus sentir et les travaux sur la mémoire leur permettent de s'exprimer et de prendre la parole.

- **Légitimer les mémoires oubliées**

Outre le fait que le travail de mémoire constitue un moyen de revalorisation du quartier et de ses habitants, il naît aussi d'une demande de sorte de reconnaissance de la part de ces habitants s'estimant bien souvent comme les oubliés de l'histoire. Il s'agit alors de laisser la parole à ces personnes qui n'ont jamais vraiment eu l'occasion de s'exprimer et de mettre en valeurs un passé avec ses lieux, ses symboles, ses événements... qui étaient à la fois oubliés et mis de côté. Selon Catherine Foret, « *Cela nécessite de faire apparaître dans toute leur complexité les systèmes de domination dont ces personnes ont été les victimes.* »⁵³. Le travail de mémoire est alors beaucoup plus complexe que celui du premier répertoire. L'enjeu identitaire est ainsi réellement présent. Le travail de mémoire peut agir comme une ressource pour les mémoires les plus muettes notamment pour les populations issues de l'immigration des anciens territoires colonisés ou non. De fait, de nombreux travaux de mémoire tentent de redonner leur place aux mémoires des personnes immigrées et d'enrayer le processus de sélection sociale des mémoires. Lela Bencharif met en opposition les mémoires considérées comme « légitimes » et celles « occultées »⁵⁴. Par exemple, « *certaines mémoires 'migrantes' sont éparpillées, déniées parce qu'aliénées dans les cadres sociaux et politiques d'une histoire où elles n'ont aucun statut, c'est-à-dire qu'elles n'ont ni reconnaissance, ni visibilité* »⁵⁵. On touche dès lors à des points assez sensibles puisqu'il faut veiller à ne pas enfermer ces mémoires dans des revendications communautaires mais bien de mettre en valeur la diversité culturelle et ethnique et de contribuer au partage des mémoires de chacun.

⁵² Ibid p 89

⁵³ Foret C., *Mémoires et territoires, repères pour l'action* », op. cit., p 21

⁵⁴ Bencharif L., *Mémoires et territoires, repères pour l'action* », op. cit., p22

⁵⁵ Ibid, p.22

(2) Les caractéristiques du travail de mémoire dans le cadre de la revalorisation du quartier et de ses habitants

○ **Temporalité et acteurs**

Dans le cas de ce répertoire d'action, le travail de mémoire est parfois entamé avant le projet urbain. Beaucoup d'expériences montrent que ce projet de mémoire était présent séparément du renouvellement urbain et qu'il s'est en quelque sorte greffé à la participation et à la concertation. De fait, l'initiative est souvent partie de réseaux associatifs du quartier qui recueillent les éléments constitutifs de l'histoire et de l'identité de ce quartier. Lors de la mise en place du projet urbain et de son volet participation et animation, les chargés de mission s'appuient souvent sur cette base associative solide afin de développer le projet participatif et mémoriel. Cela peut alors constituer un bon moyen de médiatisation de ce projet mémoriel pour les associations qui peuvent profiter de la visibilité des ateliers de concertation du projet urbain. Lors de la poursuite des travaux sur la mémoire, les acteurs associatifs et institutionnels travaillent en lien, permettant de toucher une diversité plus importante de personnes. Cette mise en commun et cette constitution de réseau est très importante dans les travaux de mémoire afin de toucher le maximum de personnes issus de milieux sociaux et de classes d'âges différents. Dans le cas des diverses générations, certains projets mémoriels se mettent en lien avec des écoles ou des collèges afin de faire participer les élèves et de les sensibiliser au projet. Néanmoins, ce projet mémoriel nécessite souvent la présence d'universitaires ayant des compétences en histoire, sociologie ou ethnologie afin de traiter au mieux ces questions parfois sensibles et douloureuses. Si tous les acteurs du projet urbain n'ont pas l'opportunité de travailler avec ces acteurs, il est néanmoins important de veiller à ce qu'un point de vue objectif, neutre et documenté alimente ces travaux de mémoire.

○ **Les outils à leur disposition**

La présence d'acteurs issus du domaine culturel est quasiment indispensable afin de diversifier les supports sur lesquels peut s'appuyer le travail mémoriel. Livres photographiques, vidéos, bande dessinée, pièce de théâtre, musique ... sont des techniques efficaces afin de traiter de la mémoire et de l'histoire du quartier tout en touchant un maximum de personnes. En effet, varier les supports signifie pouvoir atteindre un public plus large en fonction de ses centres d'intérêts. Ce réseau culturel peut s'appuyer sur le réseau associatif du quartier en impliquant par exemple les jeunes dans des réalisations artistiques (théâtre, danse, musique). Les supports comme les livres ou les expositions

photographiques peuvent eux toucher d'autres populations. Par exemple, si des universitaires ont travaillé sur le projet mémoriel, il est possible d'éditer et de publier des ouvrages permettant de retracer l'histoire du quartier, mêlant faits historiques et témoignages personnels des habitants.

- **Les contraintes**

Le travail de mémoire comme moyen utilisé pour procéder à une revalorisation de quartier et de ses habitants, en mettant en valeur les mémoires oubliées et laissées de côté, a comme point faible le fait qu'il peut agir comme une sorte « *d'impératif culturel* »⁵⁶. En effet, décider de travailler ces mémoires oubliées et occultées peut être considéré comme un impératif culturel dans le sens où cela revient à « *mobiliser et injecter dans le développement culturel des formes 'savantes' issues de la culture dominante* »⁵⁷. Il faut ainsi veiller à l'imposition de ces travaux sur la mémoire et prendre en considération toutes les conséquences que cela peut avoir. C'est une forme d'instrumentalisation car c'est un moyen pour les pouvoirs publics de reprendre une partie du contrôle dans ces quartiers en prônant ces travaux mémoriels.

c) La création de cohésion sociale en favorisant le lien social

Le dernier répertoire d'action à développer est celui du travail de mémoire comme un moyen de créer de la cohésion sociale à travers le renforcement du lien social. Ce répertoire d'action est assez proche du second répertoire mais il se distingue de ce second à travers sa stratégie et ses fins.

(1) « *Du grand ensemble au vivre ensemble* »⁵⁸

Dans les projets de renouvellement urbain, on retrouve souvent des objectifs visés tels que « favoriser le mieux vivre ensemble » ou bien l'aménagement des espaces publics pour renforcer le lien social et la proximité. Par exemple, dans la bande-dessinée sur le renouvellement urbain de Guingamp, l'ancienne maire de la ville écrit dans la préface : « *Ce livre témoigne des mutations d'un quartier dans la ville. Souhaitons que ce*

⁵⁶ Bencharif L., *Mémoires et territoires, repères pour l'action* », op. cit., p.30

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Titre du livre réalisé sur l'histoire du Blosne de Sauvage A., *Le Blosne : Du grand ensemble au vivre ensemble*, Rennes, PUR, 2013

renouvellement urbain, qui se construit aujourd'hui, renoue avec cette volonté des habitants de vivre ensemble dans le respect de chacun »⁵⁹. Dans chacun des PRU, cette composante du mieux vivre ensemble est interpellée et se retrouve dans chacun des projets mémoriels.

Mais, outre le fait d'agir sur le bâti et la morphologie du quartier, le volet concertation, participation et animation est un moyen de travailler cette thématique. En effet, le travail de mémoire permet de faire naître ou renaître un sentiment d'appropriation du quartier où l'on vit. Ce renforcement de l'identité du quartier enclenche une valorisation des échanges entre les habitants ainsi qu'un intérêt pour leur environnement proche et le projet urbain.

- **Recréer l'image du « quartier-village »**

Le modèle du quartier comme village est très présent dans les travaux de mémoire sur les quartiers de grands ensembles. Ce modèle se réfère à un mode de vie qui promeut le développement d'espaces publics, les ressources locales, la solidarité entre habitants ... Cette image est souvent idéalisée à la fois par les habitants mais aussi par les pouvoirs publics. Dans beaucoup de témoignages d'habitants présents depuis longtemps dans le quartier on retrouve fréquemment les mots « voisins », « solidarité », « famille », « proximité », « esprit de village », sous fond de « c'était mieux avant ». Dès lors, les travaux sur la mémoire utilisent ces témoignages, ces souvenirs et ces images afin de véhiculer une image neuve du quartier ainsi que de raviver les souvenirs qui parlent à chacun. Cela permet de renforcer la cohésion des habitants au sein du quartier.

- **La mémoire afin d'apprendre à « mieux vivre ensemble »**

La mémoire ne peut se construire que dans l'échange. C'est donc naturellement que le travail de mémoire devient un instrument de dialogue social et d'échanges. L'enjeu est de « retisser du lien », à la fois urbanistique, social, culturel et intergénérationnel dans les quartiers. L'objectif est souvent résumé brièvement par « favoriser le mieux vivre ensemble », c'est-à-dire qu'on cherche à rapprocher toutes les personnes qui s'ignorent le plus fréquemment au quotidien : les jeunes avec les plus vieux, les anciens avec les nouveaux habitants, les populations d'origines sociales et étrangères différentes ... Travailler la mémoire et l'histoire du quartier peut avoir un impact assez fort dans les endroits où les tensions sont fortes et où il s'agit d'apaiser le climat social.

⁵⁹ *Quartiers de vies, renouvellement urbain à Guingamp*, préface d'Annie Le Houéron, 2011
Page 51 sur 112

Comment le travail de mémoire peut favoriser le « mieux vivre ensemble » ? La mémoire contribue à créer des valeurs communes, des souvenirs communs au sein du quartier. Par exemple, les souvenirs de chacun à propos d'une place ou d'un bâtiment public se superposent afin de créer une mémoire collective se voulant refléter la diversité du quartier. Le plus important est de réussir à passer de la mémoire individuelle et personnelle de chacun à une mémoire collective plus ou moins partagée par tous. Selon Thierry Paquot, « *La mémoire intervient ainsi comme composante nourricière du lien social, apportant un peu de rêve collectif et de transcendance* »⁶⁰. Le « collectif » reflète cette volonté de développer de manière plus prononcée le sentiment d'appartenance et d'appropriation du quartier par les habitants.

Mais n'est-ce pas un moyen détourné afin qu'ils se sentent plus acteurs dans le projet urbain et dans leur environnement ?

- **Le travail de mémoire comme prétexte**

Le travail de mémoire apparaît ici comme un prétexte pour faire de l'action sociale auprès des habitants. C'est un moyen pour les pouvoirs publics de créer une interface d'échanges et de proximité et de faire entrer dans les espaces publics des populations qui se sentaient exclues.

C'est en ce sens que la mémoire n'est qu'un instrument parmi d'autres pour mettre en œuvre la concertation et la participation. Il existe d'autres moyens d'intéresser les personnes au projet urbain comme le démontrent les très nombreux ateliers urbains qui se distinguent tous par leur diversité et leur originalité : ballades numériques dans le quartier, ateliers plantations, ateliers tricot, ateliers danses urbaines, théâtre...

Intéresser les habitants au projet urbain via le travail de mémoire : c'est donc en partie ce qui diffère ce répertoire du second. Cela influe donc sur la mise en œuvre du travail mémoriel et ses caractéristiques.

⁶⁰ PAQUOT T., *Le quotidien urbain, Essais sur les temps des villes*, La découverte, 2001, p.109

(2) Les caractéristiques du travail de mémoire dans le cadre de création de lien social

○ **Temporalité et acteurs**

Au même titre que les actions mémorielles visant l'accompagnement social des habitants, ce répertoire d'action débute souvent en même temps que la mise en place du volet concertation, participation et animation du projet urbain. L'objectif de ce travail mémoriel est lié très fortement au projet de renouvellement car, comme nous l'avons vu, il s'agit de mettre en place les conditions optimales pour favoriser le lien social, la cohésion sociale, l'attachement à l'environnement de proximité, au même titre que la transformation des espaces publics.

L'origine de ce projet mémoriel provient souvent des chargés de mission de la ville ou de l'agglomération qui tentent de mettre en œuvre pleinement leur projet participatif. Néanmoins, comme le reste des répertoires d'action, ces acteurs ont besoin de l'aide du réseau associatif déjà présent sur le quartier afin de tisser les liens avec les habitants et de comprendre leurs attentes, leurs inquiétudes... On peut noter une place très importante donnée aux acteurs culturels. La culture est un moyen reconnu pour favoriser la création de lien social. Les artistes sont fortement encouragés à s'engager dans des actions mémorielles dans le cadre des projets de renouvellement urbain. Ces engagements peuvent découler d'une commande publique, d'associations culturelles ou tout simplement d'initiative personnelle. Ce sujet est un point relativement sensible puisqu'on peut se demander où est la frontière entre l'action culturelle et l'action sociale. Dans les nombreuses expériences mémorielles lors des PRU, beaucoup d'artistes déplorent le fait qu'on les a laissés en quelque sorte « sans filet » avec les habitants alors qu'ils n'avaient pas forcément les compétences nécessaires ni les bons mots. Cela appuie l'idée qu'un travail de mémoire nécessite toujours des acteurs provenant de divers secteurs afin de gagner en efficacité. Par exemple, certains artistes sont accompagnés d'un assistant social, ce qui favorise le contact avec les habitants et permet de mieux mettre en place le projet.

○ **Les outils**

Dès lors, cette diversité d'acteurs se reflète dans les outils et les supports utilisés pour l'action mémorielle. Tout support est propice à faire émerger et à favoriser le lien social. Les vidéos, les expositions photos, les supports écrits, les pièces de théâtre sous diverses formes ... on peut retrouver tous ces projets grâce à l'intervention de conteurs, de

comédiens, de photographes, de vidéastes, de peintres... qui interviennent en tant qu'artistes mais aussi en tant que médiateurs culturels auprès des habitants.

- **Les contraintes**

Comme les deux répertoires d'action, la limite principale du travail de mémoire est l'instrumentalisation de ce dernier pour mieux gouverner ces quartiers de grands ensembles. Recréer du lien social et de la cohésion sociale est de fait un enjeu qui doit être pris en compte lors des projets de renouvellement urbain. Si le travail sur la mémoire peut être un moyen de véhiculer et de favoriser cela, il ne faut pas non plus glisser vers un déni de la réalité du quartier. Le risque du travail de mémoire comme ciment d'une société est la frontière parfois poreuse entre le travail de mémoire et le devoir de mémoire. A partir du moment où travailler la mémoire apparaît comme une injonction à se souvenir cela s'apparente plus à un devoir de mémoire qui serait susceptible d'effacer les conflits et les points plus négatifs de l'histoire du quartier. On revient à l'impératif culturel évoqué plus haut par Lela Bencharif qui évoque cette imposition de mémoire et du souvenir dans des endroits où cela n'est pas forcément naturel.

Conclusion partielle de la première partie

En conclusion partielle pour cette première partie, les fondements et les usages des mémoires urbaines permettent de comprendre l'enjeu que constitue le travail de mémoire dans un projet urbain. En s'affranchissant du cadre strict et légal de la démarche de concertation et de participation, travailler sur la mémoire et l'histoire du quartier concerné par le projet urbain est un instrument très utile et efficace dans le sens où il permet de mobiliser de nouvelles approches participatives et concertatives afin de créer des interactions entre le projet urbain, les acteurs du projet urbain et les habitants. Grâce aux exemples nationaux et aux lectures théoriques, nous avons distingué trois répertoires d'action différents à l'œuvre. Le travail de mémoire peut à la fois avoir comme objectif d'accompagner les habitants lors de la transformation d'un quartier, de participer à la revalorisation de l'image du quartier ainsi que de créer du lien et de renforcer la cohésion sociale entre les habitants et leurs environnements.

Retrouve-t-on ces trois répertoires d'action à l'œuvre sur les trois terrains de recherche étudiés : Cherbourg-Octeville, Turlaville et Rennes ? Existe-il des combinaisons de différents répertoires d'action ?

Partie II. Mémoires urbaines et répertoires d'action publique : usages et combinaisons locales

Après avoir distingué trois sortes de répertoires d'action à l'aide des lectures théoriques et des exemples nationaux, nous allons étudier les stratégies mémorielles dans le cadre des PRU à une échelle plus petite, à travers l'étude de trois terrains de recherche différents : Cherbourg-Octeville (Manche), Turlaville (Manche) et Rennes (Ille-et-Vilaine).

Dans un premier temps, en étudiant les différents projets portant sur la mémoire et l'histoire des quartiers qui connaissent ou qui ont connu un projet de renouvellement urbain, retrouve-t-on les différents répertoires d'action déjà explicités, autrement dit l'accompagnement social, la revalorisation du quartier et de ses habitants ainsi que la création de lien social ? De quelles manières sont déclinées les stratégies mémorielles de ces trois sites ? Quelles sont leurs caractéristiques propres ? Cela permet-il de valider les trois répertoires d'action vu précédemment ou note-t-on des différences majeures et des ajustements ?

Dans un second temps, nous nous intéressons aux acteurs de ces travaux mémoriels. Est-ce toujours les mêmes types d'acteurs à l'origine des projets mémoriels ? Travaillent-ils seuls ou avec d'autres ? En étudiant les jeux d'acteurs et les différents modes de gouvernance à l'œuvre sur chacun des trois sites, peut-on observer des corrélations entre ces modes de gouvernance et les répertoires d'action mobilisés ?

Chapitre I. Les différentes combinaisons locales des répertoires d'action à Cherbourg-Octeville, Tourlaville et Rennes.

Comment se déclinent chacune des stratégies mémorielles présentes à Cherbourg-Octeville, Tourlaville et Rennes ? Assiste-t-on à la mise en œuvre d'un répertoire d'action propre à chaque site ou bien est-ce une combinaison de différents répertoires d'action ?

1. Cherbourg-Octeville: le quartier des Provinces et de l'Amont-Quentin

Le premier terrain de recherche est celui de deux quartiers limitrophes de la commune de Cherbourg-Octeville : le quartier des Provinces et celui de l'Amont-Quentin. Ces deux quartiers, connus communément sous le nom de « la ZUP », faisaient parties des zones concernées par l'Opération de Renouveau Urbain qui débuta au début des années 2000.

a) Historique de ces deux quartiers

Ces deux quartiers sont nés à Octeville dans les années 1960 afin de répondre au problème de logement posé à l'agglomération (Octeville est aujourd'hui rattachée à la commune de Cherbourg sous le nom de Cherbourg-Octeville). Avant cette date, le terrain était une zone rurale, divisée en plusieurs hameaux, où l'habitat était dispersé. En 1958, les pouvoirs publics utilisent la nouvelle loi qui prévoyait l'aménagement de Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP) afin de créer des nouveaux logements. En 1960, la ZUP octevillaise est lancée. Des grands ensembles furent construits à la fois sur le secteur de l'Amont-Quentin ainsi que sur le secteur qui prendra le nom des Provinces en 1967. En plus de la construction de près de 2000 logements, des équipements publics furent installés

(écoles, centre social, centre commercial...). Comme tous les premiers grands ensembles de l'époque, les logements construits étaient modernes : « *Les gens accédaient à un certain confort, une certaine vie de village s'est instaurée.* »⁶¹

En 1975, ces deux quartiers comptaient environ 16000 habitants et ils disposaient de tous les services nécessaires. Une première phase de réhabilitation du quartier s'est déroulée durant les années 1980 et 1990, déjà dans le but d'améliorer les conditions de vie et l'image du quartier des Provinces. Quasiment l'ensemble du parc HLM sera réhabilité entre 1986 et 1996, grâce à la signature de la convention concernant le Développement Social des Quartiers (DSQ) et, dès 1992, quelques démolitions d'immeubles insalubres eurent lieu. Au début des années 2000, l'Opération de Renouvellement Urbain est définitivement lancée, dynamisée par la signature de la convention ANRU en 2007.

b) Le travail mémoriel dans la démarche de concertation et d'animation

(1) La démarche de concertation et d'animation

La concertation sur le quartier des Provinces et de l'Amont-Quentin est en quelque sorte antérieure à la signature de l'Opération de Renouvellement Urbain. En effet, au début des années 2000, un atelier permanent du paysage est créé dans le but de développer la participation des habitants. C'était une étude menée par des paysagistes étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure du paysage de Versailles sur le quartier des Provinces, qui faisaient des propositions aux habitants, comme par exemple des jardins de quartier, de recréer des liaisons piétonnes etc. L'atelier permanent du paysage a été créé comme structure d'interface entre ce projet paysager, les associations du quartier, les représentants de la mairie et les habitants.

Quelques années plus tard, l'ORU est signée. Afin de mettre en place le volet concertation et participation des habitants, les pouvoirs publics décident d'utiliser la structure de l'atelier permanent du paysage qui existe déjà au sein du quartier. Le véritable travail participatif débute en 2004 et se développe autour des structures associatives et publiques du quartier des Provinces. C'est la période de création d'un réseau d'acteurs qui perdurera jusqu'à la fin de 2011. La démarche d'animation et de concertation à Cherbourg-Octeville

⁶¹ Entretien avec le chargé de la concertation de la population en tant qu'agent de développement social urbain du 29 novembre 2013 à la mairie de Cherbourg-Octeville.

est particulièrement importante car ce fut un projet qui programmait des démolitions d'immeubles (dans le quartier de l'Amont-Quentin).

Cette démarche d'animation fut caractérisée par un temps fort chaque année. Le plus marquant fut sûrement en 2005 lorsque les habitants du quartier de l'Amont-Quentin sont conviés à venir occuper pour la dernière fois les logements destinés à la démolition.

Les outils de la démarche d'animation et de concertation avec les habitants étaient assez diversifiés : la création d'un magazine sur l'ORU (« Métamorphose »), des lettres de chantiers envoyées pour informer les habitants concernés par le PRU, les conseils de quartier, la création d'un site internet, l'utilisation de la presse locale comme moyen de diffusion et de communication...

(2) La démarche mémorielle : antérieure au PRU

Le travail de mémoire est intervenu durant la démarche de concertation et d'animation, plus particulièrement en 2004. En effet, les premières démolitions du quartier de l'Amont-Quentin devaient intervenir en 2004. Or, après avoir découvert de l'amiante dans les bâtiments, les démolitions furent décalées le temps de désamianter les lieux. Dès lors, le projet étant en stand-by, il a fallu occuper le temps. Le travail de mémoire est rapidement apparu comme un moyen efficace de continuer à dynamiser la démarche d'animation et de participation auprès des habitants. Selon le chargé de la concertation de la population, « *Travailler sur un quartier vidé de ses habitants, c'est un peu étrange mais cela permet de garder la temporalité du projet tout en étant dans le passé. C'était un entre deux : ça occupait la place dans le projet, dans l'esprit des gens et dans l'espace public* »⁶². On s'aperçoit ainsi que le projet mémoriel intervient durant le PRU comme instrument direct du volet animation et concertation.

La fin du projet de concertation coïncide avec la période de fin du projet urbain c'est-à-dire vers 2011. Quelles furent les raisons de cet essoufflement ? Principalement, ce fut un problème en termes de moyens financiers (baisse des subventions, suppression d'un poste de chargé de mission...). On remarque là le problème qui se pose dans quasiment tous les projets de renouvellement urbain : la temporalité du projet urbain est relativement imprévisible. Les trois ans d'attente à cause de l'amiante ont permis de renforcer et de lancer le travail de mémoire mais cela a aussi engendré le fait que la démarche participative s'essouffle plus rapidement et avant la fin concrète du projet urbain.

⁶² Entretien avec le chargé de la concertation de la population de Cherbourg-Octeville, op. cit.

Le travail de mémoire s'est appuyé sur des documents déjà existants. Un livre, *Les inédits de l'Amont-Quentin*⁶³, publié en 1995, retraçait des récits d'habitants du quartier de l'Amont-Quentin. Ce livre sur le thème de la mémoire du quartier est publié alors qu'il n'était pas encore question d'ORU. Les témoignages de ce recueil furent une base solide sur lequel commencer le projet mémoriel. Afin de compléter et d'enrichir ces témoignages, des recherches ont été faites dans les archives de la Presse de la Manche (presse locale), de la bibliothèque municipale etc. Enfin, une fois le réseau activé, le bouche à oreille a fonctionné afin de toucher les habitants et d'obtenir d'autres entretiens et témoignages.

(3) Les productions mémorielles

Concrètement, en quoi a consisté le travail sur la mémoire du quartier à Cherbourg-Octeville ?

Le premier projet fut le travail en collaboration avec un photographe. A l'origine, cela devait être un projet photographique indépendant du projet urbain. Néanmoins, il s'est greffé à l'ORU sur le thème « *des habitants dans une ville qui se transforme* »⁶⁴. Les personnes photographiés sont des habitants des quartiers dans leurs lieux quotidiens : leur appartement, la place publique, les jeux pour enfants... Selon le photographe, parler du projet urbain ne faisait pas partie de ses objectifs en entamant ce travail photographique : « *Quand j'ai commencé, ça n'était pas du tout dans le thème de l'ORU, ce n'était pas mon sujet ni ce qui m'intéressait* »⁶⁵ Néanmoins, de fil en aiguille, les personnes chargées de la concertation et de l'animation du projet urbain ont perçu l'opportunité de se lier avec ce projet photographique. Grâce aux associations, des ateliers d'écriture se sont montés, notamment afin d'illustrer les photographies. Le livre fut édité en 6000 exemplaires.

En parallèle de l'ORU et de la démarche d'animation et de participation, des artistes furent reçus en résidence à Cherbourg-Octeville, dans le cadre d'une commande publique Etat/Ville. Si tous les artistes concernés n'ont pas travaillé sur le thème de la mémoire, un photographe s'est penché sur le thème construction/déconstruction du quartier de l'Amont-Quentin. Il a travaillé autour des photos des démolitions d'immeubles en cours, d'anciennes photos de famille et des cartes postales ainsi que des archives du quartier et des entretiens avec des habitants concernés par les démolitions. En superposant à la fois

⁶³ Cf, annexe n°1, extraits

⁶⁴ Cf. annexe n° 2, crédit photo Régis Colin

⁶⁵ Entretien avec le photographe, le 4 mars 2014 à Equeurdreville.

des images anciennes et actuelles, il voulait montrer le cycle d'une vie urbaine et procéder à une sorte de denier inventaire de ces 50 années d'existence de ces immeubles.

En 2011, un film fut présenté sur le thème du renouvellement urbain. Le projet ayant mis longtemps à se mettre en place, sa validation coïncide avec la fin de la démarche de concertation et de participation. Il s'agissait d'une commande de la mairie dont le thème était : comment les habitants perçoivent leur ville ? Ce n'est pas un projet participatif au sens propre puisque les habitants n'ont pas participé à la création et au tournage. Néanmoins, certains ont été interrogés et filmés. D'après mon entretien avec le réalisateur, il en est ressorti que le plus difficile dans une commande publique, c'est le contact avec les habitants. En effet, comme nous l'avons vu précédemment dans la première partie, certains artistes se sentent perdus quand il s'agit d'entrer en contact avec des habitants qui voient leur logement être détruit par exemple. La question du langage est primordiale dans les projets artistiques durant les PRU. Selon le réalisateur du film sur l'ORU, « *C'est difficile de faire parler les gens sur un sujet qu'ils ne maîtrisent pas forcément. Il y a la difficulté de faire parler les habitants et le problème du langage se pose. Par exemple, on s'aperçoit que le mot 'urbain' n'est pas compris par la majorité des gens* »⁶⁶. Ce témoignage permet de faire apparaître l'un des problèmes sous-jacents dans le volet participatif des PRU : la difficile frontière entre le vocabulaire technique et la vulgarisation. En effet, il est parfois compliqué de faire participer les habitants à un projet alors qu'ils n'ont pas forcément les outils et les compétences adéquates pour y réfléchir (termes techniques, temporalité d'un projet urbain très longue...). Dès lors, le travail de mémoire se révèle être un instrument efficace pour atteindre les habitants. Chacun de nous peut parler de son passé et de ses souvenirs.

La particularité des actions culturelles et artistiques sur la mémoire et l'histoire qui ont été menées dans le cadre de l'ORU de Cherbourg-Octeville est qu'elles mettent clairement l'humain et l'habitant au centre de leurs actions. « *J'ai la faiblesse de penser que cela [les habitants des grands ensembles] fait partie du patrimoine* »⁶⁷ affirme le photographe à propos de l'origine de son projet photographique. En effet, dans les actions culturelles, il semble qu'il est moins question de projet urbain et de transformation du bâti que de laisser s'exprimer les personnes dans un but culturel mais qui peut prendre parfois des allures plus sociales. Ce qu'il ressort des expériences racontées par les artistes c'est que les habitants

⁶⁶ Entretien avec le réalisateur du film sur l'ORU, le 4 mars 2014 à Cherbourg-Octeville.

⁶⁷ Entretien avec le photographe à Cherbourg-Octeville, op. cit.

n'ont pas l'habitude que l'on s'intéresse à eux. « *L'idée [de les prendre en photo] les surprenait beaucoup. Ils se disaient 'pourquoi moi ? Qu'est-ce que je représente ?' »*⁶⁸.

Ainsi, que ce soit dans un cadre de commande publique par la ville ou non, les actions culturelles et artistiques permettent d'aborder la démarche de concertation et d'animation d'une manière différente que celle entreprise par les pouvoirs publics.

Ces différentes caractéristiques vont nous permettre de nous questionner sur le ou les répertoire(s) d'action concerné(s) dans le cadre de l'ORU de Cherbourg-Octeville.

c) La combinaison de deux répertoires d'action

(1) L'accompagnement social

Le premier objectif du travail mémoriel fut « *de travailler les témoignages des habitants afin de les accompagner dans le relogement* »⁶⁹. En effet, si le bailleur social accompagnait les habitants afin de les reloger, de les aider lors du déménagement et de l'emménagement, il a fallu gérer les cas les plus difficiles. Les acteurs du projet urbain de Cherbourg-Octeville avaient conscience qu'une démolition était un gros bouleversement pour les habitants concernés. « *Un jour, j'ai appris bêtement par ma voisine que je devais partir. Je lui ai demandé si elle se foutait de moi. Je voulais pas déménager. Je l'ai mal pris. On était triste toutes les deux. La panique du déménagement. On était là depuis très longtemps. On se rendait service. Ca me manque* »⁷⁰. La démarche de concertation et d'animation doit ainsi accompagner les habitants dans cette épreuve, et essayer de palier les moments de panique, d'angoisse et de stress.

De plus, comme nous l'avons vu, la période de désamiantage des immeubles a pris beaucoup de temps qu'il a fallu occuper, notamment auprès des habitants qui venaient d'être délogés et qui attendaient la destruction de leurs anciens logements. Il s'agit de les accompagner en les impliquant dans les transformations que subit leur quartier. Lier le passé (la mémoire), le présent et le futur (plans du nouveau quartier, projets, maquettes ...) permet une transition plus fluide et plus douce à vivre pour les habitants concernés.

⁶⁸ Entretien avec le photographe (site de Cherbourg-Octeville), op.cit.

⁶⁹ Entretien avec le chargé de la concertation à Cherbourg-Octeville, op. cit.

⁷⁰ Témoignage d'une ancienne habitante du quartier de l'Amont-Quentin, extrait du livre-photo *Des habitants dans une ville qui se transforme*, l'Atelier Permanent du paysage, décembre 2007, p.70

(2) Mobiliser et fédérer les habitants : le renforcement du lien social

Le second objectif sous-jacent au premier est clairement celui de l'utilisation du travail de mémoire comme un moyen de fédérer et de mobiliser les personnes. En effet, au fil des années, l'image des deux quartiers s'est dégradée et beaucoup d'habitants présents depuis la construction du quartier ne reconnaissaient plus le lieu où ils vivaient. On retrouve cette notion de « quartier-village » que les projets de renouvellement urbain tentent de restaurer en favorisant la proximité, les interactions entre les habitants par la création d'espaces publics plus accessibles etc. Lors d'un entretien, un photographe ayant photographié ces habitants dans leurs lieux quotidiens évoque cela : « *Il n'y a plus cette notion de solidarité comme il y avait avant dans les quartiers de grands ensembles. Aujourd'hui, on ne sait même plus qui vit sur le même palier. J'ai découvert cela pendant ce travail. Les anciens du quartier m'ont qu'ils ne comprenaient plus le mode de vie dans ces grands ensembles maintenant : plus de communication, plus de solidarité.* »⁷¹.

Ce discours fédérateur se retrouve chez d'autres acteurs. Le « mieux-vivre » ensemble était l'un des dynamiques clés de l'Opération de Renouvellement Urbain de Cherbourg-Octeville, que l'on retrouve souvent dans les éditos du maire du magazine dédié à l'ORU par exemple : « (...) *nos ambitions pour la ville : la moderniser pour la rendre plus attractive, plus dynamique, plus apte à répondre aux enjeux de demain mais aussi l'humaniser pour que chacun s'y sente bien et y trouve sa place* »,⁷² ou bien plus récemment « *L'ORU a fait naître une ville nouvelle, reconstruite sur elle-même, plus agréable et parfois plus solidaire en rendant possible des rencontres, des pratiques nouvelles et inhabituelles.* »⁷³ Mobiliser et fédérer sont des leitmotifs que l'on retrouve dans les discours institutionnels. L'utilisation de la mémoire et du passé est un moyen efficace pour atteindre les habitants, et notamment ceux qui ne se seraient pas forcément intéressés au projet urbain sans ce travail mémoriel. Comme il me l'a été dit lors d'un entretien, « *C'est plus facile de mobiliser des gens sur le passé que sur l'avenir, car le*

⁷¹ Entretien avec le photographe (site de Cherbourg-Octeville), op.cit.

⁷² Edito de Bernard Cazeneuve (ancien maire de Cherbourg-Octeville) du *Métamorphose* n°10 (novembre 2011)

⁷³ Edito de Jean-Michel Houllégatte (actuel maire de Cherbourg-Octeville) du *Métamorphose* n°11 (octobre 2012)

passé on le connaît, il y a des témoins. C'est plus difficile sur l'avenir car il faut se projeter »⁷⁴.

En résumé, le travail sur la mémoire et l'histoire du quartier des Provinces et de l'Amont-Quentin conjugue deux répertoires d'action, autrement dit la volonté d'accompagnement social auprès des habitants, ainsi que celle de les mobiliser et de les fédérer autour d'un projet. Mais cela procède aussi d'un moyen de valorisation de l'expérience personnelle de chacun. Travailler l'histoire du quartier peut permettre à des personnes de « *dire au monde leur histoire* »⁷⁵ tout en travaillant collectivement sur une histoire et des souvenirs communs.

2. Tourlaville: le quartier des Flamands

a) Histoire du quartier des Flamands

Le quartier des Flamands est l'un des quartiers les plus anciens d'habitat collectif de la commune de Tourlaville. Le grand ensemble de Flamands avec ses 138 logements est construit en 1956. Rapidement, les infrastructures publiques s'implantent autour des immeubles, comme l'école Voltaire, cœur du quartier, construite en 1960. C'est aussi le quartier qui s'ouvre sur la mer, et plus précisément sur le port qui fut l'un des moteurs économiques de la commune durant de nombreuses années. Il faut noter que ce site constitue le plus petit site en termes de superficie de l'espace et de nombre d'habitants. L'ampleur du projet n'est ainsi pas la même que le PRU de Cherbourg-Octeville ou de Rennes.

b) Le travail mémoriel et la démarche de concertation et d'animation

(1) La démarche de concertation et d'animation

La démarche de concertation a débuté avec l'aménagement d'une nouvelle liaison douce pour faire le lien entre la ville et le port via le quartier des Flamands. Si la ville a obligation d'accompagnement et de concertation auprès des habitants, les termes sont assez vagues et

⁷⁴ Entretien avec la chargée de mission du renouvellement urbain de Cherbourg-Octeville de la Communauté Urbaine de Cherbourg, le 7 mars 2014.

⁷⁵ Ibid

la concertation est ainsi assez libre. Dans les premières réunions publiques, des démolitions d'immeubles avaient été vaguement évoqué mais de manière assez abrupte auprès des habitants. Alors que ce projet était loin d'être concrétisé, les premières inquiétudes des habitants se sont cristallisées autour du projet de renouvellement urbain et des possibles démolitions. Ce fut l'élément déclencheur aux actions futures portant sur l'histoire et la mémoire des Flamands : « *Dès lors, on s'est dit : donnons la parole aux habitants et laissons-les raconter leur quartier* »⁷⁶ raconte le chargé de mission au développement urbain de la ville de Tourlaville.

(2) L'origine du travail mémoriel inhérent au début du PRU

En avril 2012, la démarche mémorielle s'est ainsi rapidement enclenchée, en lien avec une association qui recueille les mémoires ainsi qu'avec une association culturelle. Elle est principalement basée sur une volonté de toucher le maximum d'habitants issus de divers milieux : les anciens habitants ainsi que les nouveaux arrivants, les commerçants, les marins pêcheurs, les enseignants, les jeunes, les enfants... La volonté des acteurs de cette démarche était d'ouvrir ce projet mémoriel à des personnes qui ne participent pas déjà à d'autres d'activités ou qui sont déjà présent dans la vie municipale.

On s'aperçoit que ce travail mémoriel s'inscrit dans la temporalité du projet urbain. Il s'enclenche au début de la démarche de concertation et des premières inquiétudes exprimées vis-à-vis du projet de renouvellement urbain.

Travailler sur la mémoire du quartier permet aux acteurs du projet urbain d'être en contact direct avec les habitants lors du projet urbain, d'une manière moins abrupte que les réunions publiques.

(3) Les productions mémorielles

Les deux points centraux de ce travail mémoriel sont l'école du quartier (l'école Voltaire) ainsi que le port. Le travail de mémoire sur l'histoire du quartier des Flamands devient le projet d'école sur un an auquel toutes les classes participent. De plus, l'association qui recueille la mémoire ainsi que la mairie ont organisé des entretiens avec des anciens enseignants et marins pêcheurs afin qu'ils racontent leurs souvenirs et la vie de quartier comme elle existait avant. Les entretiens furent enregistrés sur un CD qui fut distribué dans

⁷⁶ Entretien avec le chargé de missions Développement urbain, le 1^{er} avril 2014 à la mairie de Tourlaville
Page 65 sur 112

le cadre de la première exposition *Les gens des Flamands*. Le projet mémoriel se découpe principalement en deux phases constituées de deux expositions.

Premièrement, « *Les gens des Flamands* » en 2012 est une exposition qui regroupe plusieurs projets autour de l'histoire du quartier. Les productions principales furent une maquette du quartier faite par les enfants (travail mené avec une plasticienne), l'exposition de photographies d'habitants réalisées par un photographe professionnel ainsi qu'une réalisation sonore. En parallèle de cette exposition, un coffret fut distribué à ceux qui le voulaient contenant des photographies, cartes postales, un petit recueil de témoignage ainsi que deux CD sur lesquels étaient enregistrés des entretiens ainsi que des chants marins chantés par les enfants de l'école du quartier.

Après le succès de cette première exposition, il fut décidé d'en organiser une seconde un an après, notamment dans le but d'exposer tout ce qui n'avait pas pu être exposé lors du premier événement. De fait, cela avait déclenché une dynamique interne au quartier des Flamands et beaucoup d'habitants témoignèrent de leur envie d'exposer eux-aussi leurs histoires et leurs souvenirs personnels.

Ainsi, la seconde exposition en 2013 fut « *Flamanrama : les gens des Flamands II* »⁷⁷. Il s'agit d'une exposition quasiment entièrement participative car elle fut créée à partir des photos personnelles des habitants qu'ils avaient mis à disposition pour le projet. En plus de ces photos, des photographies provenant des archives institutionnelles ont été exposées.

A qui était destiné ce travail de mémoire et ces expositions ? Diverses personnes sont venues aux deux expositions réalisées sur la mémoire et l'histoire du quartier. Principalement, ce sont des personnes qui ont eu un lien direct avec ce quartier : des habitants actuels ou bien des anciens habitants qui profitaient de visiter l'exposition lors de visite à la famille habitant encore dans le quartier.

Quelles sont les logiques sous-jacentes à ces productions mémorielles ? Peut-on distinguer diverses stratégies mémorielles ?

⁷⁷ Cf. Annexe n°3, affiche de l'exposition

c) La combinaison de deux répertoires d'action

(1) Une logique d'accompagnement social

Le premier répertoire que l'on rencontre aux Flamands est celui de l'accompagnement social. En effet, l'initiative provient essentiellement des acteurs de la mairie de Tourlaville qui se sont rapidement mis en relation avec une association spécialisée dans le recueil de mémoires.

De plus, les habitants avaient bien conscience que le projet mémoriel était mené en parallèle du projet urbain. Le travail sur la mémoire fut un bon instrument afin d'évoquer les futures transformations et celles en cours. Un des articles issus du magazine municipal explique cela : « *Accompagner les habitants pendant la période de transformation du quartier, recueillir leur parole et les impliquer dans une création culturelle, c'est l'objectif que s'est fixé le projet 'Les gens des Flamands'.* »⁷⁸. Comme dans de nombreuses expériences mémorielles dans d'autres PRU, le travail sur la mémoire a permis d'associer et de lier le passé, le présent et le futur du quartier. Selon le chargé de mission développement urbain de la mairie de Tourlaville, « *Cela a permis aux personnes de s'exprimer sur les inquiétudes qu'elles avaient concernant les travaux, c'est un rôle d'accompagnement durant cette période. Le problème des projets urbains est toujours le même : c'est toujours ceux qui le font qui en parlent* »⁷⁹. Raconter le passé pour atteindre les habitants et rendre possible le fait de discuter sur le futur du quartier est quasiment une constante dans les travaux mémoriels lors des PRU.

(2) Une logique de revalorisation du quartier et de ses habitants

Le second répertoire d'action mobilisé est celui d'une volonté de revalorisation du quartier des Flamands et de ses habitants. En effet, c'est un quartier qui souffre d'une image assez négative aux yeux du reste de l'agglomération de Cherbourg-Octeville. Les enfants et les plus jeunes sont conscients de cette image et le travail de mémoire s'effectue aussi dans un but de véhiculer une meilleure image du quartier : « *Parfois les enfants ont une image*

⁷⁸ Magazine municipal de Tourlaville, *Reflets*, n°156 (novembre-décembre 2011)

⁷⁹ Entretien avec le chargé de mission du développement urbain, op. cit.

assez douloureuse de leur quartier et cela [le travail sur la mémoire] peut donner une meilleure image du lieu dans lequel ils vivent. »⁸⁰ Il y a clairement une volonté de revalorisation du quartier et des expériences individuelles de chacun des habitants. Comme l'affirme le chargé de mission au développement urbain, « *il y a un effet de réappropriation de son quartier et de son histoire : on ouvre une boîte à chaussure et les souvenirs avec* ». Ce travail effectué sur l'histoire du quartier peut permettre à certaines personnes de prendre conscience de la valeur affective du lieu dans lequel elles vivent. De plus, donner du temps aux habitants afin de les laisser s'exprimer sur des thèmes aussi libres que l'histoire, la mémoire et leurs souvenirs peut être un moyen de restaurer son estime personnelle et l'image qu'on a de soi.

En résumé, le travail mémoriel sur le quartier des Flamands à Tourlaville s'inscrit pleinement dans la mouvance actuelle de l'utilisation de la mémoire comme instrument à la fois participatif et permettant une nouvelle gestion de la politique de la ville. « *Le fait que la politique de la ville se ré intéresse à la question de la mémoire des habitants depuis quelques années, c'est un effet de retour de balancier car il y a eu beaucoup d'opérations urbaines de menées, quelque fois un peu vite, de manière un peu violente pour les habitants. Si on s'intéresse tant à la mémoire des quartiers c'est parce qu'on s'y est trop peu intéressé dans la période précédente.* »⁸¹, affirme le chargé de mission. Cela va dans le sens d'une nouvelle affirmation de la politique de la ville et d'une nouvelle manière de procéder à la rénovation urbaine.

De plus, il faut noter que ce travail de mémoire a bénéficié d'une conjoncture économique plutôt favorable pour le quartier. En effet, le projet urbain coïncide avec la signature du projet des énergies marines renouvelables qui prévoit la création d'usine de mâts et de pale, notamment pour le parc marin de Courseulles-sur-Mer (Calvados). Cela se concrétise par l'allongement du quai du port de Flamands pour le futur bâtiment. C'est une promesse de création de plusieurs centaines d'emploi dans la région du Cotentin. Dès lors, cela bénéficie au quartier des Flamands : « *On s'est quasiment retrouvés, dans une période de temps très courte, d'une zone de relégation à une zone où les choses se passaient* »⁸², avec notamment des visites officielles dans la région et sur la commune dont celle de Laurent Beauvais⁸³ et de François Hollande. Si cela n'a pas eu une influence directe sur le projet de

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ Ibid.

⁸² Entretien avec le chargé de mission du développement urbain, op.cit.

⁸³ Président de la Région de Basse-Normandie

renouvellement urbain, cela a favorisé un environnement plus apaisé en vue d'un futur élan économique et social.

Dès lors, conjuguer plusieurs répertoires d'action (accompagnement social et revalorisation du quartier en ce qui concerne ce terrain de recherche) peut permettre de multiplier l'efficacité et les effets positifs du travail de mémoire sur le quartier en transformation.

3. Rennes: le quartier du Blosne

a) L'histoire du quartier du Blosne

La Z.U.P du Blosne fut conçue par l'architecte urbaniste Michel Marty, et créée par un arrêté ministériel du 7 octobre 1959, notamment pour faire face à la crise du logement de l'époque. La création de ces logements et de ce quartier s'est faite sur un territoire qui était rural, composé de manoirs déclassés, de petites fermes et de maisons rurales.

Souvent appelée la « ZUP Sud » (car au sud de Rennes), ce quartier de grands ensembles est principalement constitué de logements regroupés en îlots. S'il existe quelques logements individuels, on trouve principalement du logement collectif. Dans la mouvance, on crée des infrastructures publiques (scolaires, sportives, religieuses, commerciales...) afin de dynamiser le quartier. Le « quartier du Blosne » ne prend son nom qu'en 1985, notamment avec la construction du centre culturel Le Triangle.

Le quartier représente alors 9.3% de la population rennaise et est constitué à 90% d'habitat collectif dont presque 53% de logements sociaux (avec des secteurs où la proportion évolue de manière plus importante, quasiment 90%). Le Blosne n'a pas connu de nouvelles constructions depuis 1982, ce qui en fait « *un quartier qui est un peu figé depuis cette date là, figé dans sa structure mais aussi dans son paysage urbain* »⁸⁴. En 2002, l'arrivée du métro rapproche le quartier du Blosne de l'hyper-centre. Désormais, une dizaine de minutes séparent le centre ville de Rennes et le Blosne.

⁸⁴ Entretien avec le chargé d'opération du Blosne, à Rennes Métropole le 17 février 2014
Page 69 sur 112

b) Le travail mémoriel et la démarche de concertation et d'animation

(1) La démarche de concertation et d'animation

A partir de 2008, plusieurs projets participatifs se mettent en place. Tout d'abord, il y a la création « d'ambassadeurs du projet urbain ». D'après une idée de l' élu du Blosne⁸⁵, la création des ambassadeurs provient du constat que le quartier du Blosne est constitué d'environ cinquante micros territoires et qu'un projet de concertation sur l'ensemble du quartier était de ce fait difficile. Dès lors, il fallait créer une interface sur chacun de ces territoires, qui puisse jouer un rôle d'intermédiaire à la fois entre les pouvoirs publics, le projet urbain et les habitants. Sur environ 120 candidatures, 50 personnes furent choisies afin de représenter une partie du quartier. Après la création de ces ambassadeurs, les projets participatifs s'enchaînent : diagnostic, voyages d'études, ateliers, workshop... En parallèle avec ces projets, une plateforme fut créée : l'atelier urbain. « *C'est un lieu ressource, de débats, le lieu du projet lui-même avec l'idée de laisser traces de toutes les étapes de ce projet urbain* »⁸⁶. Ce lieu permet aussi de mettre en lien les différents acteurs du quartier afin que toutes les actions convergent.

(2) L'origine du travail mémoriel

La question mémorielle et identitaire est directement liée au projet de concertation. Toujours selon l' élu du Blosne, « *C'est aussi Antoine Grumbach⁸⁷ qui nous l'avait dit : quand vous venez toucher à une ZUP, à un quartier dit sensible en disant 'je vais transformer ce quartier', il y a tout de suite une question identitaire qui arrive : 'est-ce que j'y aurais toujours ma place ?'* »⁸⁸. C'est cette question qui débouche sur une concertation à grande échelle qui doit prendre plusieurs formes pour toucher le maximum de personnes. « *Puisqu'on se pose la question de l'identité du quartier, ne faudrait-il pas regarder ce qui constitue à travers l'histoire récente les traits saillants de son identité ?* »⁸⁹

⁸⁵ Et ancien élu chargé de l'urbanisme

⁸⁶ Entretien avec l' élu du Blosne et ancien élu de l'urbanisme, 16 avril 2014 à la mairie de Rennes

⁸⁷ Architecte-urbaniste du projet de requalification du Blosne

⁸⁸ Entretien avec l' élu du Blosne, op.cit.

⁸⁹ Ibid.

Le travail mémoriel est aussi motivé par le fait que dans l'ensemble, les habitants du Blosne sont attachés à leur quartier. Selon une enquête réalisée par l'IAUR (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes) en juillet 2011, 8 enquêtés sur 10 affirment se plaire dans le quartier. Lors des entretiens avec les acteurs du projet urbain, beaucoup décrivent « l'esprit village » qui règne au Blosne, en constatant tout de même que de manière générale, les habitants ne disent pas appartenir au Blosne mais appartenir à un îlot (par exemple Zagreb, Italie...).

Lors des ateliers montés par l'atelier urbain, un atelier thématique « histoire » s'est monté. En novembre 2010, le projet de traiter l'histoire du Blosne est lancé par André Sauvage, sociologue urbaniste et habitant du Blosne. Le travail sur l'histoire et la mémoire est directement lié au projet urbain : « *On est devant une opération de transformation d'un quartier qui arrive à la jonction d'une disparition d'une génération qui a vécu depuis les débuts dans ce quartier. Du fait de la transformation du quartier, tout sera peut-être oublié* »⁹⁰.

Une transformation d'un lieu est l'occasion de s'exprimer. Malgré le fait que le projet de requalification du Blosne ne prévoit pas de démolition, l'émotion est présente chez les habitants qui assistent à une transformation de leur lieu de vie : « *Il faut travailler sur l'émotion, avec l'émotion pour les amener à agir, à faire quelque chose. (...) Si on vous dit qu'on vous a entendu et qu'on va en faire quelque chose, les gens ont l'impression de trouver un complice. A partir de ce moment là, on peut commencer à dépasser le deuil en étant constructif, redonner un horizon temporel aux gens, surtout que c'est du temps long* »^{91,92}. En reprenant le concept de Maurice Halbwachs sur les cadres sociaux de la mémoire, la mémoire des habitants s'est fixée autour de support, de lieux et d'événements. S'en souvenir et les redécouvrir permet de travailler l'angoisse, ou la colère qui peuvent être présentes.

Ainsi, dans le travail de mémoire du Blosne, on retrouve la dynamique du projet urbain qui permet à la fois d'enclencher concrètement le projet ainsi que d'avoir les outils nécessaires à disposition.

⁹⁰ Entretien avec le sociologue-urbaniste, auteur du Livre *Le Blosne : du grand ensemble au vivre ensemble* le 14 février 2014 à l'IAUR

⁹¹ Ibid.

⁹² Cf. Annexe n° 4 : Extrait plus long de l'entretien

(3) La production mémorielle

Au vu des diverses thématiques d'ateliers, l'atelier mémoire et histoire du Blosne s'est focalisé sur une production principale : la publication d'un livre⁹³. Dans le groupe mémoire, il y avait deux acteurs fixes (un sociologue urbaniste et une chargée de mission) et un groupe d'habitants issus de milieux différents. Ce groupe se rencontrait tous les mois et demi, chacun avec son histoire, ses expériences et ses compétences : « *Il faut créer une sorte de streaming pour focaliser des images, des imaginations, des attentes et cætera afin que ça converge petit à petit en créant une identité 'ceux qui habitent le Blosne'* »⁹⁴.

La première période de travail fut le moment de documentation ainsi que celui de la création d'un réseau, indispensable afin de toucher des publics variés et d'avoir le plus de témoignages divers portant sur des thématiques différentes relatives à la mémoire et à l'histoire du Blosne. La seconde phase fut la finition et la réalisation de ce livre en cherchant notamment des financements et des subventions. Si au départ l'idée était de faire un livre universitaire, il a fallu le transformer en « beau-livre », composé de photos et de textes. Pour le graphisme du livre et sa mise en page, un workshop fut créé rassemblant plusieurs étudiants et les propositions furent soumises aux habitants. Les *Presses Universitaires de Rennes* acceptent de publier ce livre qui est sorti à l'automne 2013.

A qui s'adresse ce livre ? Selon l' élu du Blosne, « *Ce livre, je pense qu'il s'adresse malgré tout à tout le monde* »⁹⁵ et permet « *d'apporter un regard pas nécessairement connu ou qui a disparu de la mémoire des rennais, pour en faire ressortir toute la qualité.* »⁹⁶. On s'aperçoit donc que la démarche mémorielle entreprise lors d'un PRU peut aussi sortir des frontières du quartier. Comme il m'en avait déjà été fait état lors de mon entretien à Tourlaville, le travail de mémoire (à travers une exposition ou un livre), permet de toucher des populations hors du quartier ou parfois hors de la commune. Le travail de mémoire et la transformation du bâti à l'œuvre dans un projet de renouvellement urbain travaillent dès lors de concert afin de véhiculer une image du neuve du quartier qui connaissait des difficultés, ainsi que d'inciter de nouveaux habitants à venir habiter le Blosne.

⁹³ Cf. Annexe n°5 : couverture du livre

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ Entretien avec l' élu du Blosne, op. cit.

⁹⁶ Entretien avec le chargé d'opération du Blosne, op. cit.

La démarche de concertation et d'animation du Blosne étant très diverse, les ateliers thématiques de travail avec les habitants sont nombreux. Au vu du travail conséquent que représente la publication d'un tel livre, il n'y eut aucune autre production mémorielle pour le moment, mis à part la création de ballades numériques au Blosne. Il s'agissait de promenades ouvertes aux habitants qui, utilisant des tablettes numériques, se promenaient dans le quartier avec un guide sur le thème de l'histoire du quartier.

c) Dans quel répertoire d'action s'inscrit la démarche mémorielle de ce PRU ?

La particularité de ce terrain de recherche, contrairement aux deux précédents, est que l'on ne peut pas affirmer que le travail de mémoire du Blosne intervient comme accompagnement social. En effet, il ne requiert pas toutes les caractéristiques propres au répertoire d'action de l'accompagnement social. La principale explication est la quasi absence des pouvoirs publics. En effet, même si l'ANRU et Rennes Métropole participèrent au financement, l'origine du projet provient d'initiatives personnelles sans que les élus ne soient forcément au courant de la création d'un tel projet. De plus, du fait de son unique production, la mémoire et l'histoire du Blosne n'ont pas été mises en scène de manières différentes, avec des artistes par exemple, comme on peut le constater dans plusieurs autres PRU.

(1) Une logique de revalorisation du quartier et de ses habitants

Le principal répertoire d'action qui apparaît dans le travail mémoriel du Blosne est celui de la revalorisation du quartier et de ses habitants. En effet, au début des réunions de concertation à propos du projet urbain qui rassemblaient les ambassadeurs, le premier problème qui a été évoqué était l'image du quartier. Il a donc fallu se questionner sur les moyens de travailler sur la représentation de ce quartier. Pour les habitants, *« c'était une motivation car ils se disaient que le quartier va changer, que toute cette mémoire va disparaître, on est âgés, il faut rassembler les photos que chacun a. Il y avait une volonté très forte de transmettre. »*⁹⁷

⁹⁷ Entretien avec la chargée de mission de l'atelier urbain et acteur fixe du groupe de travail sur l'histoire, le 19 novembre 2013 à l'Atelier urbain

A l'instar du projet de rénovation du bâti et du quartier, le livre fait partie intégrante d'une dynamique de rénovation : restaurer l'image du quartier. « *Il faut que les gens se disent « on vaut quelque chose », même si les regards extérieurs sont négatifs.* »⁹⁸ Le livre s'attache à retracer la naissance du quartier du Blosne, non d'un point de vue très technique et urbanistique, mais plutôt en mettant en évidence les dynamiques qui ont toujours animé le quartier, à la fois associatives, culturelles, militantes, éducatives... Si certaines critiques ont évoqué le fait que l'on ne retrouvait pas assez la diversité de communautés qui composent le Blosne, celles-ci peuvent néanmoins se reconnaître à travers ce récit de l'organisation du quartier, de ses espaces publics et lieux de vie quotidiens. Se retourner vers le passé, c'est prouver à chacun qu'il a ou qu'il a eu sa place dans la vie de ce quartier. « *Il faut se retourner vers le passé pour se demander quel chemin on a parcouru. C'est aussi parce que faire s'exprimer la mémoire des gens, c'est considérer que leur patrimoine à eux est valable, que c'est quelque chose que l'on ne peut pas détruire comme ça. A un moment donné il faut dire : 'c'est valable, votre patrimoine vaut la peine d'un bouquin et d'être publié'* »⁹⁹.

La seconde composante est d'utiliser le travail de mémoire comme un moyen de revalorisation du quartier à une échelle plus grande, notamment à celle de l'agglomération rennaise. Pour le moment, le quartier du Blosne est un quartier que les rennais fuient lorsqu'il s'agit de trouver un logement. De plus, il est souvent évoqué dans les médias comme un lieu synonyme d'insécurité (délinquance, trafics de drogues, rivalités etc). S'il ne s'agit pas de nier certaines réalités socio-économiques, le livre peut permettre d'apporter un nouveau regard sur ce quartier, trop souvent perçu comme un quartier « neuf et figé », peu intégré à la ville. « *Quand on parle de quartier contemporain, on peut penser à un quartier sans histoire alors que le Blosne existe depuis plus de 40 ans avec des habitants qui ont leurs attaches. L'attachement au quartier et au territoire du Blosne peut être une source de valorisation du quartier* »¹⁰⁰. En effet, tous les acteurs rencontrés s'attachent au fait de démontrer que, loin des clichés que l'on peut avoir, le Blosne, malgré son architecture qui peut apparaître comme monotone, est un quartier avec une diversité de paysages importante et notamment beaucoup d'espaces verts.

Lier projet urbain et travail de mémoire permet donc d'enclencher de nouvelles dynamiques de rénovation du quartier, de surmonter une image souvent négative ainsi que

⁹⁸ Entretien avec le sociologue-urbaniste, auteur du livre op. cit.

⁹⁹ Entretien avec le sociologue-urbaniste, auteur du livre sur le Blosne, op. cit.

¹⁰⁰ Entretien avec le chargé de mission du Blosne, op. cit.

de renforcer l'attractivité du quartier afin d'attirer à la fois des nouveaux services et des nouveaux habitants.

En effet, l'un des problèmes principaux du Blosne est la baisse constante de sa population et son fort taux de renouvellement des habitants (environ 10% de renouvellement annuel). La population présente depuis le début du quartier est donc de plus en plus minime et le risque de voir la mémoire et l'histoire du quartier sombrer dans l'oubli est fort.

(2) Une logique de création de lien social

Le second répertoire en action au Blosne est celui de la création de lien social, que l'on peut considérer comme l'une des composantes de la cohésion sociale.

Premièrement, on constate que diverses identités cohabitent au sein du quartier du Blosne. On dénombre environ 65 communautés étrangères différentes. De plus, les habitants se disent rarement habitants du Blosne, mais plutôt habitant d'un îlot. On peut citer comme exemple l'îlot Zagreb ou l'îlot Italie. Les identités du Blosne sont ainsi fragmentées. Dans une démarche de concertation, il est ainsi difficile d'unifier les activités à tout le quartier sans faire de distinction. Ainsi, le travail de concertation se fait désormais à l'échelle des différents secteurs du quartier, afin d'adapter la méthode au contexte. Travailler la mémoire et le passé peut être un moyen efficace de redynamiser ou de créer du lien social. « *Le travail de mémoire doit favoriser le lien social, c'est quelque chose qui doit donner de l'élan* »¹⁰¹. En effet, faire de l'histoire c'est créer du lien social car sans lui, nous ne sommes pas acteurs du présent. Par exemple, dans le groupe de travail histoire, on retrouve des habitants issus de milieux sociaux différents (ouvriers, enseignants, travailleurs sociaux...) qui ne se seraient peut-être jamais côtoyés sans ce projet. Travailler la mémoire collective, c'est aussi mettre tout le monde sur un pied d'égalité. En considérant toutes les mémoires comme légitimes, il faut essayer de dépasser cette logique de mémoires longtemps occultées comme vu précédemment avec l'auteur Lela Bencharif. Le lien social est une passerelle qui peut se créer entre plusieurs identités et mémoires différentes. « *Sur des quartiers comme le Blosne, il y a une grande diversité culturelle qui se voit trop peu et qui est trop stigmatisée. Il faut travailler là-dessus, sur ces mémoires extrêmement diverses et qui sont d'une richesse incroyable.* »¹⁰². Travailler la mémoire collective d'un quartier permet d'atténuer certains conflits tout en mettant en évidence la stigmatisation dont certaines personnes sont victimes afin de chercher des solutions.

¹⁰¹ Entretien avec le sociologue-urbaniste, auteur du livre sur le Blosne, op. cit.

¹⁰² Ibid.

En résumé, le Blosne semble être le terrain de recherche où les répertoires d'action sont les plus divers. De fait, les pouvoirs publics ne sont pas directement à l'origine du travail de mémoire qui s'est concrétisé à travers le livre. Dès lors, la démarche institutionnelle légale de concertation et d'animation est moindre qu'à Cherbourg-Octeville ou Tourlaville et la marge de liberté des « faiseurs de mémoire » est donc plus importante.

4. Mise en évidence des combinaisons de répertoire d'action

a) Des répertoires d'action aux frontières parfois floues

	Cherbourg-Octeville, Les quartiers des Provinces et de l'Amont-Quentin	Tourlaville, le quartier des Flamands	Rennes, le quartier du Blois
Origine du projet	Associations du quartier, repris par les pouvoirs publics et les acteurs du projet urbain	Acteurs du projet urbain en lien avec une association de recueil de la mémoire	Initiative d'un universitaire et création d'un atelier thématique histoire
Temporalité du projet : quand intervient le travail de mémoire dans le PRU ?	Projet mémoriel antérieur au PRU qui sert de base au travail de mémoire, initié par les acteurs du projet urbain	Au début de la concertation du PRU	Au début de la concertation du PRU
Fonctions de la mémoire	Amortisseur, accompagnatrice et fédératrice	Accompagnatrice et retournement de stigmat	Ciment, fédératrice, révélatrice des dynamiques
Thématiques privilégiées	Témoignages habitants; démolitions / reconstructions	Témoignages des habitants sur leurs souvenirs et leur vie dans le quartier, projection dans le futur,	Histoire du quartier

Supports	Photographies, film, musée éphémère, tous supports de création artistique	Photographies, création sonore, maquette	Livre ; photographies
Acteurs	Pouvoirs publics ; réseau associatif du quartier ; artistes ; habitants	Pouvoirs publics ; associations ; artistes ; habitants	Universitaires ; Associations ; habitants
Répertoires d'action	Accompagnement social Mobiliser et fédérer les habitants	Accompagnement social Création de lien social	Revalorisation du quartier et de ses habitants Création de lien social

La difficulté rencontrée lors de l'étape de la mise en commun des caractéristiques de chaque terrain de recherche afin de créer ce tableau montre bien la porosité des frontières entre certains répertoires.

(1) Des marqueurs pertinents ...

En effet, le premier constat avec ces trois études des terrains de recherche est qu'il est très difficile de distinguer les différents répertoires en action au sein de chaque PRU. Nous pouvons d'abord distinguer les marqueurs les plus efficaces en ce qu'ils distinguent nettement un travail de mémoire d'un autre. Le premier marqueur est celui de l'origine du projet mémoriel. Si les pouvoirs publics sont à l'origine ou s'emparent du travail sur la mémoire assez rapidement, on peut facilement deviner qu'un des répertoires d'action principaux sera celui de l'accompagnement social. Le second marqueur le plus pertinent est celui des acteurs qui entrent en action lors des travaux sur la mémoire. Evidemment, la place des représentants des pouvoirs publics est importante. Dans chaque projet mémoriel, un chargé de mission provenant de la mairie ou de l'agglomération est présent, ce qui dénote que dans tous les cas, le travail mémoriel est directement lié à la démarche de concertation et d'animation institutionnelle et légale. Néanmoins, c'est la présence des autres acteurs non institutionnels qui peut donner des indices sur les répertoires d'action

mis en œuvre. Par exemple, le fait qu'il y ait des artistes qui interviennent sur des projets mémoriels montre que la démarche a pour but de toucher un maximum de personnes différentes. La présence de travailleurs sociaux peut aussi aider à affirmer qu'il s'agit souvent d'un accompagnement social, notamment dans le cas des PRU avec démolitions.

(2) ... aux marqueurs plus flous

Les marqueurs les plus flous sont plus nombreux. A la question « quand intervient le projet mémoriel lors du PRU ? », si beaucoup de travaux mémoriels interviennent au tout début du projet, ils s'appuient souvent sur des bases déjà constituées, que ce soient des archives, des anciens travaux sur la mémoire faits par des associations... Que ce soit dans n'importe quel répertoire d'action, le PRU sert néanmoins d'impulsion aux travaux mémoriels et à leur médiatisation.

A propos des thématiques privilégiées et des supports des productions mémorielles, il est difficile de les classer et de les ranger dans des catégories. En effet, après les entretiens menés sur chaque terrain de recherche, on prend conscience que le choix des supports est bien souvent soumis aux opportunités présentes ou aux aléas des projets mémoriels. On retrouve tout de même des supports qui sont constants : photographies, livre, exposition. Les autres démarches (film, pièce de théâtre ...) ne semblent pas connaître forcément de logique. Elles sont le choix des acteurs travaillant sur le projet en fonction des outils et du temps dont ils disposent. Dès lors, le choix des thématiques suit le même constat. Si on peut retrouver certaines constantes comme le témoignage des habitants sur l'histoire de leur quartier et sur leurs souvenirs, les thématiques plus précises (comme la focalisation sur un lieu en particulier, une activité etc) suivent des logiques propres à chaque projet mémoriel.

(4) Du passage de trois répertoires à deux répertoires

Dès lors, la porosité et l'aspect parfois flou de toutes ces caractéristiques et marqueurs permet d'affirmer qu'il peut être difficile de distinguer certains répertoires d'action. Même s'il est possible d'axer davantage son travail mémoriel sur un répertoire que sur un autre, de chaque répertoire découle souvent un autre sous-jacent. Par exemple, en procédant à un travail de mémoire afin d'accompagner les habitants lors de démolitions, la démarche mémorielle utilisera forcément d'autres répertoires comme notamment favoriser la création de lien social afin de mettre en contact tous les habitants qui vivent la même situation de deuil et de déprise.

Les répertoires dont les frontières sont les plus poreuses sont ceux de la revalorisation du quartier et de la création de lien social. En effet, après étude de chaque terrain de recherche, on peut affirmer que le répertoire de la création de lien social est finalement inhérent à chaque travail effectué sur la mémoire et sur l'histoire d'un quartier. Pourquoi peut-on affirmer cela ? Tout simplement parce que la création du lien social sous-entend l'idée de mobiliser et de fédérer les habitants. Or, sans cette mobilisation et cohésion, aucune autre action ne peut fonctionner réellement : le travail de deuil ne sera que partiel tandis que la revalorisation du quartier et de chacun ne pourra se faire si on le pense à l'échelle individuelle et de chacun.

b) Le travail mémoriel ne peut s'affranchir des caractéristiques du projet urbain

(1) Le travail mémoriel comme porte d'entrée

L'affirmation de la prépondérance du répertoire d'action de création de lien social s'explique aussi par la nature même du projet mémoriel. En effet, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un travail sur la mémoire qui se fait dans le cadre d'un Projet de Renouvellement Urbain. Or, que ce soit à travers les lectures, la littérature grise ou les expériences sur le terrain, on s'aperçoit qu'il est toujours difficile de parler de projet urbain avec les habitants. Comme me l'avait affirmé un acteur, certains habitants n'ont pas conscience de ce qu'on entend par le mot « urbain » ou « urbanisme ». Ils n'ont pas forcément toutes les clés en main pour comprendre de quoi il s'agit. Dès lors, il faut trouver une porte d'entrée, un prétexte pour les aborder et les intéresser. Tous les entretiens réalisés montrent que chaque atelier d'animations, de concertations, est aussi un prétexte pour rassembler les habitants. Selon une personne rencontrée dans le cadre d'un entretien, c'est un travail très exigeant car cela requiert d'être toujours au bon endroit : « *Il faut trouver la subtilité pour parler du projet urbain, un prétexte. Cela permet d'entamer la discussion. Il faut trouver la bonne porte d'entrée, savoir être séduisant d'où l'importance d'être toujours en réseau avec les associations qui vont donner les bons conseils. C'est un travail hyper exigeant car il faut toujours être au bon endroit et instaurer une confiance* »¹⁰³. De fait, lorsqu'il s'agit de concertation, il faut toujours se demander : comment amener les habitants à s'intéresser à leur environnement ? Des entrées trop

¹⁰³ Entretien avec une chargée de mission à l'Atelier Urbain du Blosne, op. cit.

techniques peuvent rapidement agir comme un repoussoir et la démarche participative sera vaine.

(2) Le travail mémoriel comme lien entre le passé, le présent et l'avenir

Le travail mémoriel dans le cadre d'un PRU permet principalement de créer un lien entre le passé (les anciens habitants), le présent (les actuels) ainsi que le futur (les nouveaux arrivants). La mémoire du passé est aussi l'histoire de l'avenir en ce qu'elle peut permettre à des nouveaux habitants de comprendre les dynamiques du quartier et de répondre à la question « qu'est-ce qu'il y avait là avant nous ? ».

Pour les acteurs du projet urbain, travailler sur le futur d'un quartier qui a déjà une histoire, un socle sur lequel s'appuyer est un avantage. Cela permet tout d'abord de contredire l'idée selon laquelle un quartier de grands ensembles est un quartier monotone et sans histoire. Mettre en valeur la richesse de la vie associative, les événements festifs, les habitants attachés à leur quartier et à leur immeuble permet d'accréditer l'idée qu'une transformation du bâti sera en quelque sorte le point final de la rénovation complète du quartier : nouvelle image, nouvelle représentation. C'est aussi un point important pour les nouveaux arrivants. Les gens sont relativement demandeurs de détails sur le passé et la mémoire. Selon une personne interrogée, il y a l'attitude du « présentisme » qui domine aujourd'hui : il faut les choses dans l'instant même. Or, ce travail mémoriel permet de présenter rapidement et efficacement la mémoire et l'histoire afin qu'elles soient communes et partageables.

Utiliser le passé pour occuper le présent et présenter l'avenir, voilà le principal objectif des travaux mémoriels. Cela participe à l'aboutissement d'un projet urbain sans grosse rupture, à une transition plus douce. Pour résumer, « *On remplit nos objectifs à la fois de travail de mémoire, de s'interroger sur ce qu'est ce quartier, sur ce qu'il est, de l'image qu'il peut renvoyer ainsi que de questionner la rénovation urbaine* »¹⁰⁴.

¹⁰⁴ Entretien avec le chargé de mission de développement urbain à Tourlaville, op. cit.

Chapitre II. Jeux d'acteurs et gouvernance : les différentes combinaisons locales

Après avoir mis en évidence les frontières parfois poreuses entre chacun des répertoires d'action, nous pouvons nous demander s'il est désormais possible d'établir une logique quant aux différents systèmes locaux de gouvernance. D'après les études menées sur les trois terrains de recherches, que peut-on affirmer sur la configuration institutionnelle dans laquelle sont pris les acteurs ? Peut-on retrouver une logique propre à chaque répertoire d'action ?

Selon Patrick Le Galès, il faut comprendre la gouvernance comme un « *Processus de coordination des acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble d'institutions, de réseaux, de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, ainsi que d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, et à celle de fournir des services et à assurer sa légitimité* »¹⁰⁵. Dans les parties précédentes, nous avons évoqué tour à tour plusieurs sortes d'acteurs intervenant dans les projets mémoriels : pouvoirs publics (élu, fonctionnaire...), associations, habitants.... On peut ainsi se demander s'il existe une logique propre à chaque acteur expliquant sa stratégie et ses intérêts dans le fait de mettre en place un travail sur l'histoire et la mémoire du quartier qui le concerne.

Après avoir repris chaque terrain de recherche en explicitant les jeux d'acteurs dans le cadre des répertoires d'action développés dans la partie précédente, on s'interrogera sur l'existence d'une dynamique et d'une stratégie communes, une sorte de fil conducteur commun aux trois terrains de recherche. Peut-on trouver des corrélations dans chaque lieu ou s'agit-il de projets indépendants les uns des autres et soumis à la conjoncture ?

¹⁰⁵ Le Galès P, article « Gouvernance » in *dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Science po, 2004, BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAINET P., p. 243

1. Cherbourg-Octeville: le quartier des Provinces et de l'Amont-Quentin

a) Les acteurs institutionnels au cœur du projet mémoriel

- (1) La place prépondérante de la ville à travers la figure du maire

Institutionnellement, si la Communauté Urbaine de Cherbourg a travaillé avec la ville de Cherbourg-Octeville pour l'Opération de Renouveau Urbain, c'est plus la commune qui a été liée au projet mémoriel. Selon la chargé de mission du renouvellement urbain de Cherbourg-Octeville (travaillant à la CUC), la ville fut acteur privilégié sur ce projet de mémoire et la CUC plutôt associée. En effet, les acteurs du projet urbain considéraient que la ville avait plus de proximité avec les habitants que la Communauté Urbaine car cette dernière pouvait apparaître de manière plus abstraite pour certains.

La figure centrale associée à l'Opération de Renouveau Urbain de Cherbourg-Octeville est indéniablement celle de l'ancien-maire député, Bernard Cazeneuve, aujourd'hui ministre de l'Intérieur. Il fit son entrée politique à Octeville dans les années 1990, puis maire de cette même commune (où se situaient d'ailleurs les quartiers des Provinces et de l'Amont-Quentin). Il a été l'un des principaux acteurs de la fusion de Cherbourg avec Octeville en 2000. Après avoir été élu maire de Cherbourg-Octeville puis député, l'ORU fut semble-t-il un moyen afin de mettre en avant la ville de Cherbourg-Octeville à l'échelle nationale, notamment par le fait que ce fut l'une des premières contractualisations avec l'ANRU. Selon l'une des personnes interrogées, l'ORU faisait partie des stratégies politiques de Bernard Cazeneuve, lui permettant notamment d'arriver à la fonction qu'il a aujourd'hui. Cela a dynamisé la démarche d'animation et de concertation car il a donné aux acteurs de cette démarche une grande liberté d'action.

- (2) Les chargés de la concertation et d'animation : une interface entre le projet urbain et les habitants

Les chargés de concertation qui travaillaient sur la démarche d'animation et de concertation de l'ORU étaient les représentants de la ville de Cherbourg-Octeville. Ils intervenaient auprès des habitants, des acteurs du projet urbain, des associations, des élus... afin de mener à bien la démarche participative.

Dans le cas de l'ORU de Cherbourg-Octeville, il y avait deux référents en termes de concertation, tous deux employés dans les années 1990. Ils travaillaient auparavant au sein de l'Atelier permanent du paysage, qui était comme nous l'avons vu, le lieu privilégié de la concertation avec les habitants dans le quartier des Provinces avant que l'ORU ne soit signée. A propos de ces deux référents, l'un provenait du domaine de l'urbanisme tandis que l'autre personne chargée de la concertation auprès de la population était issue du domaine de la sociologie et de l'animation. On retrouve dès lors le binôme souvent évoqué dans les projets mémoriels des PRU, c'est-à-dire un acteur du projet urbain et un acteur issu d'un domaine plus social (notamment de la sociologie et de l'animation) afin de conjuguer au mieux accompagnement social et projet urbain.

(3) Quel rôle de l'ANRU ?

Dans le cas du PRU de Cherbourg-Octeville, on note un petit rôle de l'ANRU. Premièrement, cela est dû au fait que la signature de la convention avec l'ANRU est l'une des premières conventions signée avec l'agence. De plus, le projet de renouvellement urbain était déjà enclenché avant cette signature. Ainsi, les acteurs du PRU de Cherbourg-Octeville n'ont pas attendu les recommandations de l'ANRU pour débiter la démarche de concertation et d'animation. Les critères que l'agence a par la suite développés et affinés avaient déjà été appliqués dans le cas de l'ORU de Cherbourg-Octeville. *« L'ANRU a été là pour distribuer les subventions, permettant aux collectivités territoriales d'enclencher les actions urbaines. Une fois que cela a été enclenché, ils se sont rendu compte qu'il manquait quelque chose, notamment en termes de développement durable et de participation des habitants. »*¹⁰⁶ Toujours selon ce même acteur, ce qui a dynamisé les choses, c'est le rapprochement entre l'Acsé (L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances) et l'ANRU. L'Acsé est créée en 2006 et avait pour but de favoriser l'intégration des populations immigrées sur le territoire, de mettre en œuvre des actions particulières dans les quartiers dits prioritaires... Cette agence fut supprimée récemment, par la loi du 21 février 2014 sur la Programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Dans le cas de Cherbourg-Octeville, ce rapprochement entre ces deux agences a permis d'avoir plus de moyens en termes de concertation et d'animation.

¹⁰⁶Entretien avec le chargé de la concertation de la population de Cherbourg-Octeville, op. cit.

(4) Les professionnels de la culture via les commandes publiques

Par les professionnels de la culture, nous entendons toutes les personnes ayant participé au projet mémoriel de ce PRU à travers une démarche artistique et culturelle. Quasiment toutes les actions culturelles entreprises dans le cadre du travail sur la mémoire du quartier des Provinces et de l'Amont-Quentin le furent à travers une commande publique ou en partenariat avec la ville.

Les professionnels de la culture semblaient avoir une propre marge de manœuvre assez importante quant à leur travail. Néanmoins, leur volonté et façon de travailler pouvaient se heurter parfois à celles du monde des décideurs et à ce que les pouvoirs publics attendaient d'eux. Par exemple, une fois leur travail achevé, les professionnels de la culture n'étaient pas libre de présenter comme ils le voulaient leur œuvre. Que ce soit choisir le titre d'un livre, ses modalités d'édition ou bien les projections d'un film, les pouvoirs publics ont souvent eu le dernier mot, notamment parce qu'il s'agissait d'une commande publique. De plus, il se peut que le calendrier électoral constitue un obstacle à la diffusion d'une œuvre. En effet, en période d'élections, les diffusions et la médiatisation de projets commandés par la mairie sont réglementées, ce qui restreint la liberté pour chaque artiste de présenter comme bon lui semble son projet.

Les productions artistiques entrent ainsi dans le cadre du jeu institutionnel même si les intérêts et la volonté des artistes ainsi que celles des pouvoirs publics sont souvent divergentes.

b) La création de réseau : la phase primordiale du travail de mémoire

(1) La diversité des acteurs-relais

Comme c'est le cas selon quasiment toutes les expériences rencontrées lors des mes recherches, le moment clef d'un travail de mémoire dans le cadre d'un PRU est la création d'un réseau. En effet, des acteurs institutionnels seuls ne peuvent se lancer dans un tel projet sans soutien de personnes ou d'associations proches du quartier et des habitants. « *Si on voulait dépasser la communication institutionnelle et traditionnelle, on s'est rendu compte qu'il fallait travailler avec les acteurs du quartier.* »¹⁰⁷. Les personnes interrogées

¹⁰⁷Entretien avec le chargé de la concertation de la population de Cherbourg-Octeville, op. cit.
Page 85 sur 112

ont toutes évoqué les mêmes points : l'échange est la clef d'une démarche d'animation et de concertation dynamique. En effet, si chacun des acteurs travaillait selon ses compétences, il a très vite fallu échanger entre ces acteurs de quartier : scolaires, culturels, associatifs, travailleurs sociaux, commerçants...

Les acteurs principaux de ces quartiers ayant participé au projet mémoriel sont très divers puisque chaque acteur brasse une catégorie d'habitants différente. On peut néanmoins citer les associations de quartier, le centre social, le bailleur social, la Maison des Jeunes... Ces acteurs sont indispensables dans le sens où ils constituent l'un des seuls moyens à la disposition des représentants de la ville afin d'atteindre diverses catégories de population. Ils constituent un relais entre les habitants et les pouvoirs publics.

(2) Un appel à l'aide parfois nécessaire

Dans certaines situations, les représentants de la mairie ont pu se tourner vers d'autres acteurs externes au quartier mais spécialisés dans l'aspect social des projets urbains. Cette aide extérieure fut notamment nécessaire vers la fin de la démarche de concertation en 2010-2011. Pour les chargés de mission, il semble être toujours difficile de devoir mettre un terme à une démarche et à un projet entrepris depuis plusieurs années, quasiment du jour au lendemain, à la fois à cause du calendrier du projet urbain mais aussi pour des éléments plus matériels comme la baisse des financements. De plus, si le soutien politique faiblit, les personnes chargées de la concertation peuvent en quelque sorte se retrouver démunies et seules : « *Quand on est fonctionnaires, ce n'est pas forcément simple, surtout quand on n'est pas forcément aidés par les élus, si ce n'est le maire mais qui était très pris. On a donc eu besoin d'un coup de main* »¹⁰⁸. Ce coup de main est justement relatif à l'aide et au travail d'associations extérieures spécialisées sur les démarches sociales lors des PRU. Ce réseau d'entraide et de conseils pourrait se développer en mettant en lien plusieurs villes et projets urbains connaissant les mêmes problématiques, mais ces interactions entre villes et acteurs de la démarche de concertation et d'animation semblent minimes ou quasiment inexistantes.

(3) Jeux d'acteurs et concurrence

Dans le cas de Cherbourg-Octeville, on note un effet de concurrence qui a pu exister entre une association d'un des quartiers concernés par l'ORU et les pouvoirs publics. Cette

¹⁰⁸ Ibid

association a travaillé de son côté sur un projet mémoriel sans être partenaire de la démarche similaire portée par la ville. Elle a mis en place une exposition sur l'histoire du quartier, qui, selon un acteur de la concertation, « *était un pied de nez à l'action de la ville. Ca a été un peu particulier, on n'a jamais vraiment travaillé ensemble.* »¹⁰⁹. On note ainsi un bémol engendré par l'interaction de ces divers acteurs : la difficulté de faire consensus dans les démarches entreprises. Dans une démarche de co-production d'un projet (ici, le travail mémoriel), les intérêts de chacun peuvent diverger et ainsi entraver la prise de décision.

c) Les habitants

Si aucun entretien n'a été effectué avec des habitants, il est important de souligner quels enjeux sont sous-jacents dans la démarche mémorielle lors d'un PRU en ce qui les concerne. De manière générale, les habitants étaient au courant des projets de la démarche de concertation. Cela est à la fois dû à la taille du quartier mais aussi du fait de l'importante médiatisation des projets liés à la concertation et à l'animation autour du projet urbain. Néanmoins, on comprend que la grande majorité des habitants ne se sentaient pas concernée par le projet urbain, si ce n'est seulement par l'impact que celui-ci aura sur sa vie personnelle. On peut prendre l'exemple des thèmes abordés dans les conseils de quartiers, « *la première chose qui les intéresse c'est leur espace de proximité, et c'est normal, c'est leur quotidien* »¹¹⁰.

Il m'a été difficile d'avoir une vision d'ensemble des habitants qui ont participé aux projets mémoriels et, a contrario, de savoir quelle catégorie de personne semblait beaucoup plus désintéressée des actions de concertation. D'ailleurs, un acteur évoque le fait que ces démarches ont brassé plus des personnes déjà en lien avec les structures-relais évoquées plus haut : « *Finalement, on a plus entraîné les publics des structures que les habitants du quartier* »¹¹¹.

Il y a donc une large catégorie d'habitants qui ne semblent ni acteur ni directement concerné par ces démarches de concertation et d'animation. Néanmoins, si les acteurs institutionnels ont eu plus de mal à atteindre ces personnes, il se peut que les professionnels de la culture eurent une porte d'entrée avec une palette plus large d'habitants. En effet, un professionnel de la culture évoque cela : « *Certains [les habitants] ne sont pas investis dans la vie associative et c'est dur de les faire parler. Le quotidien fait*

¹⁰⁹ Ibid

¹¹⁰ Entretien avec un animateur d'un centre social, le 6 mars 2014 à Cherbourg-Octeville

¹¹¹ Entretien avec le chargé de la concertation de la population de Cherbourg-Octeville, op. cit.

qu'ils n'ont pas tous quelque chose à dire. De plus, il faut être disponible mentalement et physiquement à recevoir l'information. »¹¹², ajoute-t-il en évoquant plusieurs rencontres avec des personnes en détresse. Cette dernière phrase évoque le fait que tous les habitants ne peuvent être concernés par un projet soit de concertation soit sur la mémoire, tout simplement parce que les préoccupations du quotidien prennent le dessus, notamment dans ces quartiers de grands ensembles où la précarité est forte.

2. Tourlaville: le quartier des Flamands

a) Le binôme acteurs institutionnels et associations

Dans le cadre du projet mémoriel sur le quartier des Flamands, la mairie de Tourlaville a joué un rôle clef dans la mise en œuvre des diverses productions. L'initiative est partie de l'inquiétude de certains habitants concernant le projet urbain qui était alors en phase amont. En plus du service urbanisme et renouvellement urbain, d'autres services municipaux ont participé au projet sur la mémoire des Flamands tels que les services sociaux, de la culture et de l'éducation, de la vie de quartier Ce brassage a ainsi mobilisé divers acteurs institutionnels.

Il faut noter que l'ANRU n'est pas du tout présente dans le travail de mémoire car le projet de requalification urbaine n'a pas connu de contractualisation avec l'agence.

La particularité de ce travail mémoriel réside dans le fait que dès le départ, les représentants de la mairie ont travaillé de pair avec des associations. La première association fut une association qui recueille les mémoires vivantes. La seconde fut une association culturelle de musique actuelle. Le but initial était de travailler avec des acteurs aux approches différentes à la fois patrimoniale et de création sonore, dans le but d'atteindre une population la plus diverse possible. Si la seconde association culturelle se retira du projet (car elle déposa le bilan), les chargés de la concertation de la mairie de Tourlaville continuèrent à travailler avec l'association de mémoire ainsi qu'avec de nouveaux acteurs issus du domaine de la culture (photographe, plasticienne...). Le travail commun de ces différents acteurs eu comme seul objectif de pouvoir toucher la plus grande diversité de population possible.

¹¹² Entretien avec le réalisateur du film sur l'ORU, op. cit.

b) Une large catégorie d'habitants concernés

Il faut noter que si ce terrain de recherche représente le plus petit des trois en termes de nombre d'habitants et de superficie du quartier, le travail mémoriel effectué a la particularité d'avoir utilisé des moyens différents et originaux afin d'atteindre le maximum d'habitants.

(1) Une création de réseau originale

Les acteurs de cette démarche mémorielle ont constaté que trop souvent, c'étaient les mêmes habitants qui participaient à chacun des projets. Ils ont voulu renouveler les catégories de personnes à atteindre : « *On se rend compte que la participation des habitants est compliquée dans le sens où ce sont toujours les mêmes qui participent. On ne voulait pas que les gens qui participent à ce projet soient seulement ceux qui aient déjà participé à d'autres activités* »¹¹³. Pour ce faire, les acteurs de la démarche mémorielle ont mis en place des nouveaux moyens afin de créer du réseau et des contacts avec des habitants. Par exemple, ils se sont appuyés sur un réseau de professionnel préexistant (aides ménagères, portages de repas, travailleurs sociaux), qui comptait environ 10 personnes. Après, chaque personne devait contacter et toucher une autre personne de son propre réseau personnel. Cela a permis de travailler avec des habitants qui n'auraient pas forcément été concernés par le projet mémoriel sans cette démarche.

(2) L'école : un partenaire privilégié

La seconde particularité de ce travail mémoriel fut de prolonger cette recherche de diversité d'acteur en mettant l'école du quartier au centre du projet. Dans le quartier des Flamands, l'école Voltaire (maternelle et primaire) est au cœur de la vie de quartier, du fait de son emplacement central d'une part (entourée par les immeubles) mais aussi du fait de son histoire. En effet, elle fut créée quasiment en même temps que les immeubles du quartier et ainsi, elle fut un passage obligé pour une grande majorité d'habitants.

Le travail sur la mémoire s'est attaché à interroger d'anciens instituteurs de l'école dont les témoignages ont été enregistrés sur un CD. De plus, l'école Voltaire a choisi le travail sur l'histoire et la mémoire des Flamands comme projet d'école commun à toutes les classes pendant un an. Chaque classe a réalisé un projet : une maquette du quartier, des maquettes

¹¹³ Entretien avec le chargé de développement urbain de Tourlaville, op. cit.

représentants les maisons du futur, des chants marins traditionnels... Les deux expositions ont eu lieu dans le nouveau bâtiment de rencontres et lieu associatif, voisin de l'école.

Quelle est la particularité de ce travail mémoriel mettant l'école et les enfants au cœur du projet ? Dans le cadre d'un projet urbain, l'école et les structures jeunesse sont des partenaires privilégiés dans le sens où atteindre les enfants assez jeunes permet de les sensibiliser à la fois à leur environnement, mais aussi de les intégrer dans une dynamique de la vie du quartier. Les enfants sont des relais efficaces puisqu'ils racontent par la suite leurs activités à leurs parents. Dès lors, le public venant voir les expositions venait à la fois pour voir les projets des enfants mais aussi pour le thème principal portant sur l'histoire et la mémoire des Flamands. Cela permet aussi de créer du lien intergénérationnel, souvent assez faible dans les quartiers de grands ensembles.

c) Le mécénat privé

La dernière particularité de ce travail de mémoire qui le différencie de celui de Cherbourg-Octeville et de Rennes réside dans le fait que parmi les acteurs du projet, on compte une partie de mécénat privé. En prenant conscience que le projet de renouvellement urbain des Flamands est un projet à plus petite échelle que les deux autres, les financements sont parfois plus difficiles à trouver. Ainsi, en plus de la mairie de Tourlaville, de la Communauté Urbaine de Cherbourg, du Conseil Général de la Manche et du Conseil Régional de Basse-Normandie s'ajoutent des financements provenant d'acteurs privés tels qu'EDF ou Port Normand Associé (propriétaire du port de Cherbourg notamment).

3. Rennes: le quartier du Blosne

a) Une initiative et un travail mémoriel non politique

(1) Les habitants, le « *marbre à partir duquel on peut écrire* »
114 ...

L'origine du travail mémoriel fut la création d'un atelier histoire dans le cadre de la démarche d'animation et de concertation. Lors d'une réunion des « ambassadeurs du projet urbain »¹¹⁵, l'idée du travail mémoriel est lancée et un groupe d'habitants rejoint le groupe.

¹¹⁴ Entretien avec le sociologue-urbaniste, auteur du livre sur le Blosne, op. cit.

¹¹⁵ Habitants à la fois « générateur d'idées » et « porteur de parole » (in prospectus « Flash concertation Blosne 2010-2013 » par l'AUDIAR et l'IAUR).

Selon le sociologue à l'origine de ce livre, « *Il était évident que j'aurais pu faire le livre seul, mais cela ne m'a jamais traversé l'esprit. Il y a des gens qui ont plein de choses à dire* »¹¹⁶. Ce groupe est constitué à la fois d'habitants actuels du Blosne mais aussi d'anciens habitants. On retrouve des personnes issues de milieux différents : maçon, ancienne bibliothécaire, travailleurs sociaux ... Chacun de ces acteurs a apporté à la fois ses connaissances, son expérience ainsi que son propre réseau afin d'élargir au maximum les sources, les personnes à rencontrer et les archives.

A la question, existe-il une frange de la population plus difficile à toucher ?, une majorité des acteurs rencontrés évoque les difficultés rencontrées à faire participer et à entrer en contact avec certaines communautés immigrées. C'est un regret pour les acteurs du livre : « *Il faut travailler là-dessus, sur les mémoires extrêmement diverses et qui sont d'une richesse incroyable (...) Une agglomération aurait beaucoup d'intérêt à plus les intégrer et les mettre en valeur. Pour moi, les étrangers se sont les meilleurs ambassadeurs, qui font de la promotion de la ville dans leurs pays après* »¹¹⁷.

La seconde partie de la population la plus difficile à atteindre est celle des jeunes, notamment les 15-25 ans. Beaucoup d'adolescents du quartier sont dans une phase de rejet de tout ce qui pourrait s'apparenter à un changement. Ainsi, beaucoup d'entre eux ne veulent absolument pas qu'on change leur quartier, cela leur fait peur : « *Cela reste difficile pour eux de se projeter, contrairement à nous qui avons beaucoup de clefs pour comprendre cela. Pour un enfant, c'est difficile de comprendre comment change un quartier* ». De plus, les projets menés en partenariat avec les écoles ou les collèges sont très difficiles à mettre en place et peu aboutissent vraiment.

Dès lors, quand on demande quelles personnes sont les plus présentes et les plus actives, il est indéniable que ce sont les personnes à la retraite et celles déjà engagées dans une association ou ailleurs qui sont les plus impliquées. Selon un chargé de mission à l'atelier urbain, « *c'est peut-être souvent critiquable que ce soit les mêmes profils de personnes mais au fond, ce sont des gens qui ont du temps et qui n'ont pas les mêmes disponibilités que quelqu'un de 30-40ans, avec une carrière et des enfants* »¹¹⁸. Si pour le travail mémoriel, il fut difficile d'intégrer d'autres personnes, la démarche de concertation et d'animation tente de dépasser cet obstacle en mettant en place une caravane qui se déplace de secteurs en secteurs, allant à la rencontre de tous les habitants.

¹¹⁶ Entretien avec le sociologue-urbaniste, auteur du livre sur le Blosne, op. cit.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Entretien avec un chargé de mission à l'Atelier urbain du Blosne, op.cit.

(2) ... mais qui nécessite l'appui du réseau associatif ...

Néanmoins, comme dans chaque PRU ayant mis en place un projet sur la mémoire et l'histoire du quartier, un tel travail ne peut s'effectuer sans avoir constitué un réseau solide au préalable. Ce réseau se fait en grande partie grâce aux associations qui mettent en relation les personnes qu'elles ont déjà dans leur cercle. On note ainsi l'importance des relais via les animateurs d'associations, des militants etc.

Dans un grand quartier tel que le Blosne, divers projets peuvent se superposer. C'est le cas notamment pour les projets sur la mémoire du quartier et des habitants. Une association du quartier est par exemple spécialisée sur les mémoires des personnes immigrées. Elle a déjà publié plusieurs ouvrages sur des habitants du Blosne qui ont immigré en France. Si ce projet et ces travaux n'ont rien à voir avec le projet mémoriel dans le cadre du PRU, le réseau constitué n'est néanmoins pas totalement distinct de celui-ci. Après un entretien réalisé avec un membre de l'association, on se rend compte que les techniques et les outils utilisés sont les mêmes que lors de la production du livre sur le Blosne, c'est-à-dire qu'ils nécessitent de relais afin de connaître et de prendre contact avec les habitants. De plus, le projet prend une composante culturelle et artistique via les différents partenariats avec des artistes et des professionnels de la culture (résidences d'artistes, workshop etc).

En résumé, que ce soit directement lié ou non au PRU et à la démarche de concertation et d'animation, « *la force du quartier est la force associative et les réseaux d'entraides qui existent* »¹¹⁹.

(3) ... et le soutien universitaire

Contrairement aux deux autres travaux mémoriels à Cherbourg-Octeville et à Tournai, celui du Blosne a la particularité d'avoir fait appel aux savoirs et aux compétences de personnes issues du milieu universitaire. En effet, l'atelier histoire du Blosne était mené par deux personnes fixes : une personne chargée de mission de l'IAUR ainsi qu'un sociologue-urbaniste habitant du Blosne. Le rôle du chargé de mission est important dans le sens où c'est l'un des intermédiaires principaux entre le projet urbain et les habitants : « *Nous sommes un peu des veilleurs, c'est-à-dire qu'il faut qu'on fasse attention à ce que la parole des habitants soit relayée. C'est un travail de fond car l'urbanisme emploie des*

¹¹⁹ Entretien avec le chargé d'opération du Blosne, op. cit.

termes plus difficilement accessibles aux habitants »¹²⁰. Quant à l'auteur du livre, il avait déjà commencé à travailler sur le Blosne depuis les années 1960 et à conserver et archiver tous les documents en lien avec le quartier. Le travail de ces deux professionnels de l'urbanisme et de la concertation, qui travaillèrent bénévolement, fut indispensable à la mise en place de cet atelier histoire. Leurs expériences permettaient d'encadrer le groupe de travail, de donner des conseils méthodologiques et surtout, de pouvoir écrire le livre.

De plus, cela a apporté de la légitimité au projet dans le sens où les *Presses Universitaires de Rennes* ont accepté de publier l'ouvrage sous forme d'un « beau-livre ». Les contacts de ces deux universitaires ont permis au travail mémoriel de prendre la forme actuelle, chose qui n'aurait peut-être pas été possible si le travail mémoriel n'avait pas dépassé le cadre de la simple démarche de concertation et d'animation.

b) Le passage obligé du soutien institutionnel

Si les pouvoirs publics ne sont pas intervenus au début et durant le travail sur la mémoire du Blosne, il a fallu par la suite une prise en main institutionnelle à la fois pour trouver des subventions, pour concrétiser le projet et pour le médiatiser.

(1) Le rôle de l'ANRU

Dans ce travail mémoriel, l'ANRU n'a eu qu'un petit rôle lors de la fin du projet, notamment pour son financement. Tout d'abord, il faut noter que tout le projet de renouvellement urbain du Blosne n'est pas en contractualisation avec l'ANRU. Cette relative hétérogénéité a fait que, même si l'ANRU encourageait les dispositifs de concertation dans ses conventions, la production mémorielle fut créée indépendamment de l'agence. L'ANRU est intervenue lors de la recherche de financement du livre sur le Blosne, grâce à l'enveloppe qu'elle a donné lorsque Rennes a été lauréate du prix de la qualité urbaine de l'ANRU pour ses projets à Maurepas et Villejean. Une partie de cet argent a donc servi à financer la production du livre *Du grand ensemble au vivre ensemble* sur le Blosne.

Si cette production mémorielle entre tout de même directement dans les attentes de l'ANRU dans le volet animation, selon certains acteurs interrogés, l'agence

¹²⁰ Entretien avec une chargée de mission à l'AUDIAR, architecte de formation, le 11 février 2014 à l'atelier urbain du Blosne

n'encouragerait pas spécialement ce genre qui pourrait s'apparenter à « muséifier » les quartiers en train de changer. En effet, si les projets futurs liés au travail de mémoire vont se multiplier suite à la loi du 21 février 2014, les expériences nationales montrent que l'ANRU n'est jamais un des partenaires principaux ou bien à l'origine des projets mémoriels. Concernant le Blosne, suite au financement, le logo de l'ANRU a été publié sur le livre et un représentant de l'agence est venu assister à la soirée de lancement du livre.

(2) Les acteurs politiques

Si les acteurs politiques sont à l'origine de la démarche de concertation et d'animation du Blosne, concernant le livre du Blosne, les élus n'ont découvert ce projet qu'à un moment où il était déjà bien avancé : « *Je tenais à ce que ce soit véritablement une affaire des habitants, que l'on ait de la distance par rapport au monde des décideurs* »¹²¹ affirme l'auteur. C'est l'une des particularités du travail mémoriel du Blosne par rapport aux autres terrains de recherche : les acteurs politiques et les pouvoirs publics ne furent pas à l'origine du projet ni de sa production.

Néanmoins, la mise en œuvre du livre nécessita l'aide des pouvoirs publics. En effet, ce passage par le monde des décideurs fut obligé car le livre était aussi un outil afin de médiatiser l'opération de requalification du Blosne. Par ailleurs, la préface du livre est écrite par Daniel Delaveau, ancien maire de Rennes¹²² qui exprime son attachement au Blosne et à son histoire tout en le replaçant dans le contexte actuel du projet urbain. La conclusion est laissée à l' élu du Blosne et ancien élu à l'urbanisme, Frédéric Bourcier, qui relie lui aussi dans ses propos l'histoire du Blosne avec le projet actuel : « *Quel meilleur témoignage de respect du passé de ce territoire et de son histoire sociale que de préparer et bâtir son avenir* »¹²³.

Le projet mémoriel ne peut être totalement indépendant du monde politique. Comme nous l'avons déjà exprimé auparavant, le calendrier politique peut constituer un obstacle à la médiatisation et à la diffusion de ces projets. A Rennes, les acteurs du travail mémoriel voulaient par la suite donner un livre à chaque ambassadeur du projet urbain. Néanmoins, à cause du calendrier électoral (municipales 2014) et puisque le livre était en partie financé

¹²¹ Entretien avec le sociologue-urbaniste, auteur du livre sur le Blosne, op. cit.

¹²² Elu maire de Rennes de 2008 à 2014

¹²³ Conclusion de Bourcier F. extrait de Sauvage A, *Le Blosne : Du grand ensemble au vivre ensemble*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p.180

par la ville de Rennes, ils n'eurent pas le droit de communiquer car cela était un projet municipal.

4. Mise en évidence des jeux d'acteurs et des répertoires d'action

Dans cette dernière partie, nous allons nous attacher à procéder à une sorte d'état des lieux retraçant les possibles liens entre les répertoires d'action et les jeux d'acteurs. Est-il possible de mettre en évidence certains répertoires d'action qui fonctionnent toujours avec les mêmes acteurs ? Peut-on trouver un fil conducteur commun à tous les répertoires d'action cités ?

a) Quelle corrélation entre les acteurs et les répertoires d'action ?

(1) Les acteurs institutionnels au cœur du répertoire accompagnement social

Tout d'abord, le fait que les pouvoirs publics soient au cœur du projet mémoriel entraîne le positionnement des acteurs dans le répertoire d'accompagnement social, à la fois afin d'accompagner les habitants dans les moments de démolitions et de transformation, mais aussi dans le but de favoriser l'adhésion au projet tout en réduisant les possibles conflits et oppositions qui peuvent exister. La palette d'outils à leur disposition est assez large puisqu'ils peuvent à la fois travailler en synergie avec des associations ou bien passer des commandes publiques. Néanmoins, comme c'est notamment le cas pour les professionnels du domaine culturel, la marge de manœuvre est plus étroite puisqu'il s'agit d'une commande avec des critères bien spécifiques. De plus, il faut noter que ce répertoire comporte le risque d'instrumentalisation le plus fort. Comme nous l'avons vu dans la première partie, l'accompagnement social peut parfois se transformer en acceptabilité sociale dans le but de faire en sorte que le projet soit accepté par tous. Dès lors, le projet mémoriel peut se transformer plus en « vitrine » et en publicité qu'en véritable travail documenté.

(2) La revalorisation du quartier et la création de lien social favorisés par la diversité des acteurs

On peut maintenant affirmer que le répertoire d'action revalorisation du quartier et de ses habitants ainsi que celui de création du lien ne font plus qu'un sur la plupart des sites. Il est de plus en plus difficile de distinguer un projet ayant pour objectif de fédérer des habitants d'un projet qui a pour visée d'améliorer ou de changer l'image du quartier. En organisant des activités et des ateliers sur l'histoire et la mémoire du quartier concerné par un PRU, il est évident que l'objectif sera de mettre en valeur le lieu de vie à travers les souvenirs et des anecdotes de chacun des habitants. On imagine difficilement une action de concertation mettant en valeur les aspects les plus négatifs d'un quartier sans évoquer des aspects positifs et qui font la fierté de ses habitants. Dans ce sens, la revalorisation du quartier ne peut s'effectuer que par l'interaction entre le maximum d'acteurs possibles et ainsi, fédérer les habitants autour d'un même projet et de ce désir commun de diffuser une meilleure image à la fois d'eux-mêmes et de leur lieu de vie.

Néanmoins, un tel travail ne peut s'effectuer qu'à une seule condition : qu'il y ait une diversité assez importante d'acteurs. Associer le travail des associations, des pouvoirs publics, des universitaires, des artistes, des habitants ..., permet de toucher et d'atteindre le maximum de personnes différentes à des degrés très divers (compétences, centres d'intérêts ...). Ce brassage interdisciplinaire est un moyen de fédérer une large palette d'habitants, renforçant ainsi la cohésion sociale au sein du quartier. Selon les études menées sur les sites, ainsi qu'à travers des exemples nationaux, si un seul type d'acteur travaille sur un projet mémoriel, les bénéfices de celui-ci auprès des habitants sont fortement réduits. En effet, les acteurs intervenant dans le cadre de ces deux répertoires d'action sont sensiblement les mêmes et on constate un point commun : la recherche permanente d'associer toujours plus des acteurs issus de milieux différents. Néanmoins, cette diversité peut comporter plusieurs contraintes comme par exemple l'interdépendance régnant entre chacun des acteurs. L'échange est alors indispensable afin de parvenir à un consensus sur les modalités d'interventions. Des conflits d'intérêts peuvent se cristalliser à travers cette recherche de consensus et mettre en concurrence certains acteurs sur des projets semblables.

b) Les grands absents du travail mémoriel

(1) Les professionnels du projet urbain

Ce qui est marquant dans le travail de recherche mené sur les stratégies mémorielles dans le cadre des PRU, c'est l'absence quasi-totale des professionnels du projet urbain. Pourtant, la démarche d'animation et de concertation fait partie des prérogatives qu'un acteur du projet se doit aujourd'hui de mener. Dans très peu d'expériences nationales ou dans les études menées sur le terrain il est question de l'intervention des urbanistes ou des architectes à ces projets. On peut lier cela avec ce qui est affirmé dans le Repère pour l'action : « *aménageurs, urbanistes, architectes, paysagistes travaillent en parallèle plutôt qu'en synergie avec les acteurs de la mémoire mobilisés sur les quartiers* »¹²⁴. Dans ce même Repère, seul un témoignage d'un architecte-urbaniste fait état de l'attention donnée au contexte historique d'un quartier concerné par un PRU. Il évoque notamment l'importance qu'il donne à la carte des usages d'un quartier, comparé à la trame d'origine. Cela permet de prendre conscience de la façon dont les habitants se sont appropriés l'espace à travers leurs mobilités, parfois lointaines de l'utilisation classique des axes créés à l'origine pour se déplacer : « *La trame d'origine disparaît ; apparaît une nouvelle trame, hybride, qui tient compte des territoires de la mémoire et des potentialités des lieux* »¹²⁵. Ce travail fait appel à diverses compétences qu'il faut mettre en commun, à la fois urbanistiques, géographiques, sociologiques ...

(2) L'absence d'interaction entre les villes

Le dernier point commun suite à l'étude entre tous les sites, c'est l'absence presque systématique d'interactions entre les villes et les différents projets. Mon travail de recherche étant pourtant parti du constat selon lequel on retrouvait des projets et des productions mémorielles semblables dans beaucoup de projets urbains à travers la France.

Néanmoins, à la fin de chaque entretien, à la question sur l'existence ou non d'interactions et d'échanges entre les pratiques des différentes villes, les personnes interrogées répondaient par la négative. Seule une personne, l'élue sur le site du Blosne, m'a affirmé

¹²⁴ *Repères : Travail de mémoire et requalification urbaine, repères pour l'action*, Les éditions de la DIV, avril 2007, p 94

¹²⁵ *Ibid*, p.96

participer régulièrement à des colloques réunissant divers acteurs provenant de plusieurs villes de France. Une autre personne interrogée m'a affirmé que ce genre d'événements existait bien, mais qu'ils réunissaient à chaque fois peu de personnes, à la fois à cause de manque de temps, mais aussi à cause de la « culture urbanistique française » qui ne favorisait pas ni n'encourageait ce genre de pratiques. Pourtant, des échanges sur les expériences vécues, les obstacles rencontrés, les bonnes idées ... pourraient être riches d'enseignements pour chacun des acteurs, permettant de ne pas renouveler certaines erreurs ou au contraire, de diffuser plus amplement des projets porteurs.

Conclusion

- ***Retour sur la problématique et les hypothèses énoncées***

En conclusion, l'intérêt de ce travail de recherche fut de mettre en évidence les stratégies sous-jacentes aux nombreux travaux de mémoire sur les quartiers concernés par un projet de renouvellement urbain. Nous pouvons écarter l'idée selon laquelle ces projets mémoriels seraient mis en œuvre sans logique particulière et dont le but serait inconnu de tous. Il existe bien des stratégies à l'œuvre dans chaque travail portant sur la mémoire et l'histoire d'un quartier.

La stratégie la plus répandue est celle que l'on retrouve dans le répertoire d'action « accompagnement social » puisque cela permet d'effectuer un travail sur la mémoire du quartier dans le bus d'accompagner les habitants à vivre et à surmonter cette période qui peut être difficile. C'est aussi un moyen d'apaiser toute contestation ou opposition pouvant naître contre le projet urbain en question.

Les deux autres stratégies évoquées à travers les répertoires d'action « revalorisation du quartier » et « création de lien social », sont des stratégies que l'on retrouve de manière plus éparse à travers les exemples nationaux. Elles sont un véritable atout pour la démarche de concertation et d'animation du projet urbain car elles permettent d'apporter une vision et une manière de faire qui sortent des stricts cadres légaux de la concertation institutionnelle. Elles offrent la possibilité de dépasser certains écueils de la concertation en favorisant la mobilisation des habitants autour de leur environnement en train de changer. Le but est de parvenir à améliorer l'image du quartier qu'ont à la fois les personnes de l'extérieur mais aussi certains habitants eux-mêmes. Les projets mémoriels les plus aboutis sont ceux où la diversité des acteurs est la plus grande, permettant ainsi des activités variées dans lesquelles chaque habitant pourra se retrouver.

Afin de résumer, nous pouvons reprendre les propos de la géographe Lela Bencharif : « *on postulera que le travail de mémoire n'a de sens que référé à un cadre de coproduction et de transmission avec l'ensemble des acteurs de la société* »¹²⁶. Cette affirmation fait appel à deux composants que le travail sur la mémoire devrait toujours prendre en compte afin de prendre tout son sens.

- *La continuité temporelle*

Beaucoup d'expériences de travail sur la mémoire d'un quartier font le même constat : la durée de vie des traces mémorielles est courte. Il faut toujours s'interroger sur la durée de vie de ces politiques mémorielles. Sont-elles destinées à perdurer dans le temps ou bien n'est-ce qu'un instrument du projet urbain qui s'efface sitôt le projet terminé ?

Avant de débiter tout projet mémoriel, il est bon de se demander dans quel but celui-ci sera mis en œuvre. Depuis quelques années, on assiste à cette ruée vers la mémoire, mais sans véritable réflexion sur sa raison d'être et sur le pourquoi de cette action. Dès lors, l'action mémorielle perd de son sens si celle-ci est effectuée sans raison particulière. Sur les trois sites étudiés, chaque projet mémoriel part d'un constat ou d'un objectif particulier : surmonter les démolitions pour Cherbourg-Octeville, laisser s'exprimer les habitants à Tourlaville et revaloriser l'image du Blosne à Rennes.

Un concept pourrait nous aider à caractériser cette continuité temporelle : le concept de trace. Selon Vincent Veschambre, le mot « trace » est « *une forme de matérialisation de ce qui a eu lieu dans le passé* »¹²⁷. Il s'agit dès lors de tout mettre en œuvre afin de conserver les traces de ces démarches mémorielles. Que sont devenus tous les livres, photos, films, musiques... qui furent diffusés un temps durant un projet de renouvellement urbain ? Il faut faire attention à la durée de vie de ces traces afin que le travail effectué ne soit pas vain, notamment pour ne pas repartir de zéro lors d'un futur travail mémoriel.

¹²⁶ *Repères : Travail de mémoire et requalification urbaine, repères pour l'action*, Les éditions de la DIV, avril 2007, p22

¹²⁷ *Ibid* p.89

- *La continuité géographique*

Le second constat suite aux études des différents projets mémoriels réside dans le fait qu'il n'existe quasiment aucune continuité géographique. Le travail sur la mémoire et l'histoire s'effectue à l'échelle d'un quartier. Comme nous l'avons vu, il est important de prendre en compte les caractéristiques du quartier étudié, notamment dans le cas des grands ensembles, avant de mener un travail mémoriel. Néanmoins, ne serait-il pas plus bénéfique pour ces travaux mémoriels s'ils étaient associés à des projets effectués à une échelle plus grande (ville, région) ?

En inscrivant ces mémoires dans une perspective plus large, cela permettrait d'être beaucoup plus visible de l'extérieur. De fait, le problème de beaucoup de projets mémoriels réside dans le fait que ce projet ne sort pas du quartier. Si certaines personnes n'habitant pas le quartier viennent quelques fois consulter ces traces mémorielles, en règle générale, ces projets mémoriels sont circonscrits aux habitants, aux acteurs du projet urbain ainsi qu'aux acteurs institutionnels. Ce serait une manière différente de contourner la stigmatisation de ces grands ensembles en les faisant sortir de leur quartier et de l'image qui leur semble prédestinée. Cette remarque peut de plus être liée à l'absence d'interactions entre les villes et les projets urbains, et à l'entrave faite à la circulation des idées.

Suite à la récente loi sur la programmation de la ville et la cohésion urbaine de février 2014, qui encourage et prescrit les productions ayant trait à conserver l'identité, l'histoire et la mémoire des quartiers de grands ensembles, nous pouvons imaginer que ces problématiques s'amplifieront dans les prochaines années. Dès lors, un autre travail de recherche de ce type aurait tout lieu d'être afin d'étudier les évolutions des politiques mémorielles des quartiers de grands ensembles, après cette mise officielle à l'agenda politique.

- *Vers de nouvelles perspectives*

Je trouve intéressant de se questionner sur les nouvelles perspectives que j'aimerais travailler en me basant sur l'apport de ce travail de recherche.

Premièrement, à cause du calendrier et des concessions effectuées sur le sujet de mémoire, je n'ai pu m'intéresser au point de vue des habitants sur ces travaux mémoriels. C'est peut-être un de mes regrets principaux et j'aurais aimé poursuivre dans cette voie. Néanmoins, cela m'aurait mené vers un mémoire peut-être plus sociologique et éloigné de l'aspect politique publique qui m'intéresse.

La seconde piste est relative au concept de patrimonialisation des grands ensembles. Mes lectures et mes études m'ont mené vers plusieurs articles et ouvrages portant sur le sujet de l'émergence d'une problématique patrimoniale dans les grands ensembles. Pour cela, il me manque énormément de connaissances et de matériaux en urbanisme et architecture, mais c'est une piste de recherche qui me paraît intéressante et à laquelle je songerai dans le futur, puisque ce travail de recherche m'a conforté dans l'idée de me tourner vers le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire pour la suite de mon parcours.

BIBLIOGRAPHIE

AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN-PACE France, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, 293 p.

BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie, RAVIN Neil, *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, 2010, 520 p.

BRUSTON André (coordination), *Des cultures et des villes, mémoires au futur*, Paris, Editions de l'Aube, 2005, 345 p.

CAMPENHOUDT Luc Van, QUIVY Raymond, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011, 262 p.

CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2010, 480 p.

EPSTEIN Renaud, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris, Les Presses de SciencesPo, 2013, 377 p.

FORET Catherine, *Mémoires et Territoires, Repères pour l'action*, Paris, La Contre Allée, 2011, 79 p.

GOFFMAN Erwing, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit, 1963, traduit en français en 1975, 180 p.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1950, 204 p.

HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Editions Albin Michel, 1925, réédition 1994, 500 p.

LABORIER Pascale, *Historicité de l'action publique*, Paris, PUF, 2003, 540 p.

NORA Pierre, *Les lieux de mémoires*, Tome I, Paris, Gallimard, 1984, 1642 p.

PAQUOT Thierry (dir), *Le quotidien urbain, Essais sur les temps en ville*, Paris, La découverte, 2001, 208 p.

PASQUIER Romain, COLE Alistair, GUIGNER Sébastien, *Dictionnaires des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, 584 p.

STEBE, J-M., *La réhabilitation de l'habitat social en France*, Paris, PUF, 1995, 127 p.

TODOROV Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Editions Arléa, 1998, 64 p.

TRAUGOTT Mark, *Repertoires and Cycles of collective action*, Duke University Press, 1995, 250 p.

Revue, séminaires et rapports

BACQUE Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed, « *Pour une réforme radicale de la politique de la ville, ça ne se fera plus sans nous* », rapport au Ministre délégué chargé de la ville, Juillet 2013

FABRIS E. et PEILLON P., *Evolutions démographiques des grands quartiers d'habitat social*, *Informations sociales* 5/ 2007 (n° 141)

GAULTIER G., SAUVAGE A., ROUZEAU M., LE BOUAR R. et MOREAU C., *L'habitant incontournable ? Configurations locales des projets de rénovation urbaine*, mars 2008, LARES

MICHAUD Jean-Luc, GIRARD-HAINZ Brigitte, « Mémoires de territoires, solidarités de voisinage et développement local », *Vie sociale* 2/ 2007 (N° 2), p. 163-181

RAUTENBERG Michel, *Les "faiseurs de mémoire" et l'économie de l'échange mémoriel*, séminaire du réseau Mémorha "La seconde guerre mondiale : regards croisés sur les mises en récit", 24 octobre 2012, Annecy

Repères : Travail de mémoire et requalification urbaine, repères pour l'action, Les éditions de la DIV, avril 2007 (PDF – 180p.)

Séminaire *Mémoires instituées et mémoires à l'œuvre : Les lieux et les gens dans le devenir des villes*, Journée Villes et mémoire, les archives de la politique de la ville, Paris, 17 juin 2004

Littérature grise

Communiqué de presse de François Lamy – Mémoire et histoire des quartiers populaires, 26/06/2013

Convention ANRU Cherbourg-Les Provinces, 2007-2012

Loi n°2014-173 du 21 février 2014 pour « la programmation pour la ville et la cohésion urbaine », Journal Officiel

Règlement général de l'ANRU, 3 avril 2006, approuvé par un arrêté du 20 mars 2007

« *Villes visages* », journal gratuit publié par le Centre Régional de Cherbourg-Octeville, décembre 2000

Magazine « *Métamorphose* », ORU de Cherbourg-Octeville, n°3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 8 ; 10 et 11.

Magazine municipal « *Reflets* », Tourlaville, n° 147 ; 156 et 161.

Flash Concertation Blosne 2010-2013, AUDIAR et IAUR, Rennes

Ouvrages – productions mémorielles

Coffret « *Les gens des Flamands* », Mairie de Tourlaville, 2012

Des habitants dans une ville qui se transforme, l'Atelier Permanent du paysage, Cherbourg-Octeville, 2007, 111 p.

Partir, esgards... miradas... regards, L'Age de la Tortue, Rennes Le Blosne, 2010, 159 p

Quartiers de vies, renouvellement urbain à Guingamp, Mairie de Guingamp, 2011

SAUVAGE André, *Le Blosne : du grand ensemble au vivre ensemble*, Rennes, PUR, 2013, 191 p.

Sites Internet consultés

<http://www.anru.fr/>

Interview de François Lamy, LCI émission « *Dans nos quartiers* », 24 octobre 2013

<http://www.anru.fr/index.php/fre/Mediatheque/Videotheque2/LCI-Dans-nos-quartiers-24-octobre-2013-La-memoire-des-quartiers-La-Courneuve>

<http://blosne.rennes-blog.org/presentation-du-quartier/>

<http://www.comitedequartierdublosne.org/>

Podcast France culture, *Les lundis de l'histoire* : <http://www.franceculture.fr/emission-les-lundis-de-l-histoire-memoire-et-histoire-2013-09-23>

<http://www.insee.fr/fr/>

Code de l'urbanisme :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074075>

<http://www.oru.cuc-cherbourg.fr/accueil/accueil.htm>

ENTRETIENS

- ❖ **Hélène Bailleul**, maître de Conférences à Rennes 2, le 13 novembre 2013, 1h15
- ❖ **Flavie Ferchaud**, atelier urbain du Blosne, le 19 Novembre 2013, 1h
- ❖ **Maxime Debout**, ancien chargé de l'animation/concertation de l'ORU de Cherbourg, le 29 novembre 2013, 1h05
- ❖ **Estelle Rubeillon**, Atelier urbain du Blosne, le 11 février 2014, 55min
- ❖ **André Sauvage**, sociologue, le 14 février 2014, 1h35
- ❖ **Philippe Bodin**, chargé d'opération au Blosne, Rennes Métropole, le 17 février 2014, 1h
- ❖ **Régis Colin**, photographe, Cherbourg, le 4 mars 2014, 1h
- ❖ **Frédéric Leterrier**, réalisateur-vidéaste, Cherbourg, le 4 mars 2014, 1h15
- ❖ **Emmanuel Hollande**, animateur à la maison sociale des Provinces, Cherbourg, le 6 mars 2014, 1h
- ❖ **Marion Plaine**, chargé de mission de l'ORU de Cherbourg, le 7 mars 2014, 1h15
- ❖ **Antoine Chaudet**, Association « L'âge de la tortue » (Le Blosne), le 11 mars 2014, 45min
- ❖ **Florent Lerouillois**, chargé d'opération d'aménagement de Turlaville, 1 avril 2014, 2h
- ❖ **Frédéric Bourcier**, élu du Blosne et de l'urbanisme, Mairie de Rennes, le 6 avril 2014, 45 min

ANNEXES

1. Extrait du livre *Les Inédits de l'Amont-Quentin*

Extraits d'un texte issu du livre *Les Inédits de l'Amont-Quentin*, écrit et produit lors d'ateliers d'écriture qui se déroulaient à la bibliothèque de l'Amont-Quentin (Cherbourg-Octeville) et destinés aux habitants de ce quartier. Publié en 1999, ce livre a servi de base notamment pour les productions mémorielles mises en place lors de l'Opération de Renouveau Urbain.

« (...)

Quarante années déjà, tellement de souvenirs, je vais essayer de relater ce que la mémoire a su conserver. Cela me paraît quelque peu ardu de prime abord : il y a longtemps que l'aventure est ailleurs. Je vais surtout survoler ce temps passé jusqu'à nos jours avec mes sentiments personnels, ma vision de la cité, de ses habitants d'alors et d'aujourd'hui.

(...)

L'Amont-Quentin reste un sujet de conversation, en bien parfois, souvent en mal. La réputation de la cité n'est pas des plus plaisantes. Il m'arrive d'être confronté à des discussions sur le sujet, il n'est pas toujours aisé de répondre aux interlocuteurs. Faut-il défendre une réputation ou s'excuser de l'état des lieux ? Fierté d'une époque, rejet de ce qui est maintenant ; vouloir oublier ce passé, avoir honte du présent... Toujours est-il que si mon regard veut ignorer ce coin de mon enfance, je crois que mon esprit, mon cœur ont gardé en eux le plus beau du séjour.

Comme je le disais au départ de ce récit j'ai essayé de vous narrer cette histoire sur la cité qui m'a vu grandir ; c'est surtout l'histoire d'un de ses enfants. Tout n'est pas fit, les oublis inévitables, ce n'est qu'un survol.

Baisers fraternels à vous mes amis,

Claude Ruello.

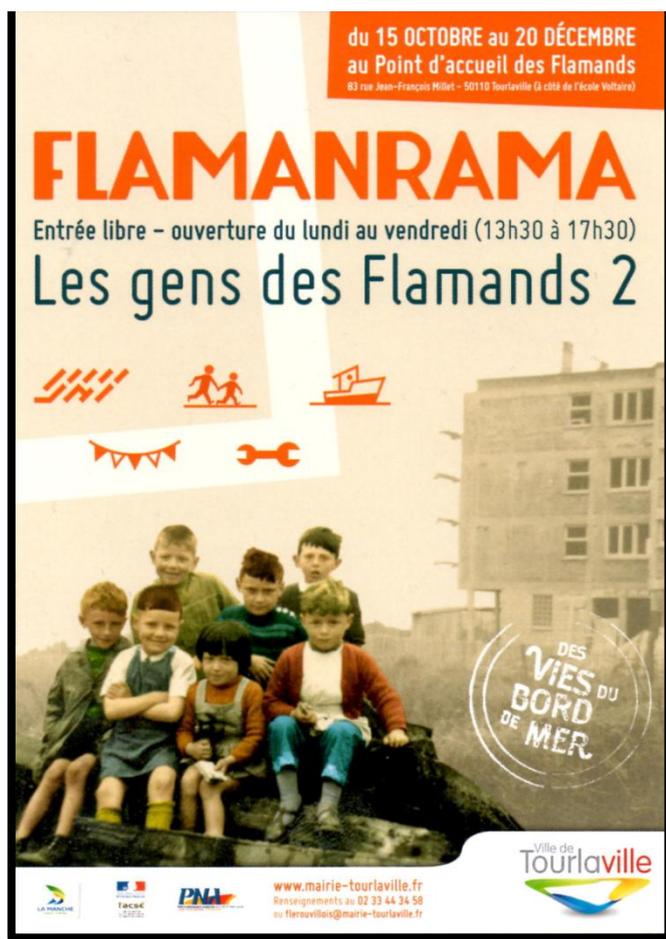
2. Photographie issue du livre *Des habitants dans une ville qui se transforme*, Régis Colin

Une ancienne habitante de l'Amont-Quentin assiste aux démolitions des premiers immeubles, juin 2007.



Crédit photo : Régis Colin

3. Affiche de l'exposition Flamanrama, Tourlaville



Affiche de l'exposition Les Gens des Flamands 2

4. Retranscription d'une partie de l'entretien avec André Sauvage, 14/02/14

« Pour moi c'est possible de faire des choses et peut être encore plus fortement quand quelque chose va disparaître. C'est l'occasion de susciter des récits car il y a de l'émotion et des langues qui se délient, pour petit à petit, reconstituer de la mémoire qui va persister au-delà de la démolition. Il faut travailler sur l'émotion, avec l'émotion pour les amener à agir, à faire quelque chose. On déplace le regard. Quand on est seulement dans l'obsession de la disparition, il y a de l'agressivité qui se construit. C'est le moment d'avancer des petites choses : 'votre vie est essentielle et c'est le cœur de l'action'. Si on vous dit qu'on vous a entendu et qu'on va en faire quelque chose, les gens ont l'impression de trouver un complice. A partir de ce moment là, on peut commencer à dépasser le deuil en étant constructif, redonner un horizon temporel aux gens, surtout que c'est du temps long. Je trouve qu'il y a plein de choses à faire.

(...)

Le problème dans ces choses là, ce n'est pas l'espace ni le bâti mais le temps des gens dans le bâti. Un bâtiment, c'est une espèce de coquille dans laquelle on fait son histoire. La mémoire se fixe, se focalise, se fige autour d'événements. La mémoire se fixe donc sur ce support. Les personnalités se constituent accrochées à des supports matériels. C'est-à-dire que quand ils s'effondrent, tout s'effondre. Il faut travailler sur cette angoisse là. Travailler son histoire c'est libérateur et constructif des personnes. Les gens visent toujours à une sorte d'immortalité, c'est-à-dire que quand ils vont partir ils n'auront plus de trace d'eux sur cette terre. Les faire parler c'est leur redonner une perspective d'être plus permanents. Plus on est en accord, plus on va être bon et plus ça va être intéressant ».

5. Couverture de la production mémorielle du Blosne



Couverture du livre *Le Blosne, Du Grand ensemble au vivre ensemble*, André Sauvage, PUR